

P12/D,11

TELEPHONE MAIN 283

*Bastien, Bergeron, Cousineau & Jasmin*  
*Avocats, Procureurs, etc.*

No. 76 Rue St-Jacques

F. DE S. A. BASTIEN C. R.  
J. G. H. BERGERON, B. C. L.  
PHIL. COUSINEAU, LL. D. C. R., M. P. P.  
A. JASMIN, LL. L.

Montréal. 2 Mai 1913

Monsieur Napoléon Durocher,

Cartierville .

Monsieur,

La Commission des Chemins à Barrières me charge de collecter de vous la somme de \$14.00 , comme arrérages de barrières depuis le 29 juillet 1912 au 16 avril 1913 .

Comme je n'aimerais pas à être obligé de vous faire des frais pour un si petit montant, je vous demanderais de voir au plus vite au règlement de ce montant, attendu que la Commission insiste pour que ce montant soit payé d'ici à quelques jours .

Votre dévoué,

Dict. A.J.

*A. Jasmin*

*page - 90*

P12/D,11

Cartier Ville 3 Mai 1913

Mons. le Maire & Mrs  
les Conseillers de Cartier  
Ville

Je veux vous soumettre  
mes conditions a propos  
de l'arrosage des rues de la  
Municipalite de Cartier Ville  
a condition de cinq qua-  
tre piastres par semaine.

#2410. Je veux que vous sa-  
chez que je serai a votre  
disposition dimanche et  
fetes

Mons Paul Blouin  
Cartier Ville

P12/D,11

Mai le 5  
H. Blondin

Cartierville 19.13

Monsieur le maire  
Monsieur les conseillers  
voici mon prix de  
ma soumission à  
leur HOC à la journée  
3.50 par jour bon  
service sera rendu  
aux public

M. H. Blondin

350  
21.00

P12/D,11

Cartierville 5 Mai 1913

Monsieur Le Maire et Messieurs  
les Conseillers

Messieurs

J'envoie s'il vous plait  
accepter cette soumission pour  
arrosage des rues au conditions  
suivantes Emploi permanente pour  
saison de l'arrosage, emploi de  
dix heures par jour ou plus  
à raison de 35cts de l'heure  
le dimanche y compris au  
même ~~tot~~ ouvrage garanti  
tous les jours excepté quand  
il fera mauvais temps. En attachant  
à une bonne réponse de vous  
Messieurs

Je demeure  
Votre Obéissant  
Philippe Bertrame



89  
 Cartierville 5 Mai 1913

M. Le Maire Mes. Les Conseillers

J'ai appris que vous  
 aviez besoin d'une carrière pour  
 y installer le concasseur je  
 crois avoir en main ce qu'il  
 vous faut. Ma carrière  
 contient 69 feds de largeur  
 pour 120 feds de longueur et  
 en plus la rue dans laquelle  
 j'ai droit d'enlever la pierre  
 a une largeur de 60 feds X 120 feds  
 Quant à la qualité de la  
 pierre Monsieur Joseph Joannette  
 pourra vous en dire un mot  
 Espérant la faveur d'une  
 visite de votre part je demeure  
 Votre dévoué Elie Bergeron

P12/D,11

Le Cartierville 5 Mai 1913

Soumissions pour l'arrosage  
des chemins

À Monsieur le Maire  
et Messieurs les échevins  
j'arroserez semaine et  
dimanche à 35 cts de l'heure

ou bien j'arroserez à  
\$ 21.00 piastres par semai-  
ne dimanche compris  
quand il y aura pas d'arro-  
sage je ferai d'autres  
ouvrages au tombereau

E. Jean Racine

P12/D,11

5 Mai 1918  
Corporation de Cartierville

Mons. le maire et Mess. les conseillers  
se soussignés s'engagent à faire  
l'arrosage de nos rues pour la  
somme de \$2:75 cents par jour  
le dimanche au même prix  
qui fait \$19:25 cents par semaine

Paul Gourette  
ordr. lundi  
Régie Interne  
Tarif des cochers

P12/D,11

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc., I. C.* <sup>90</sup>

*Ingénieur Civil et Arpenteur*

BUREAUX  
No. 30 RUE ST-JACQUES  
TELEPHONE MAIN 1110

*Montréal, le 5 mai 1913.*

A Son Honneur le Maire et à M.M. les Conseillers  
de la Ville de Cartierville,  
Cartierville.

Messieurs,

Conformément à vos instructions, j'ai procédé au mesurage de la longueur du chemin appartenant à la Commission des Chemins à Barrières et situé dans les limites de votre Ville.

La partie du chemin que j'ai mesurée s'étend de la ligne Nord-Ouest du chemin public jusqu'aux limites Sud-Est de votre Municipalité, traversant la Montée St-Laurent.

La longueur totale de chemin a été trouvée de ~~3004~~ pieds, équivalant à ~~562~~ millièmes de mille (0.562).

Permettez-moi de vous faire remarquer que le posage de la brique pour le canal de trop-plein ne peut être fait actuellement, vu la hauteur de l'eau.

Je suis d'opinion que le niveau de l'eau va monter continuellement jusque vers le 25 mai prochain; en conséquence, je crois qu'il serait possible de continuer le canal de trop-plein, mais dans ce cas, un seul contre-mâitre suffirait pour conduire les hommes qui seront employés à cet ouvrage.

P12/D,11

Si vous croyez cette remarque juste, vous pourrez décider ce qui doit être fait dans la circonstance.

J'ai aussi procédé, ce matin, le 5 mai, à donner les niveaux et à indiquer le tracé aux entrepreneurs, M.M. Smith, qui vont commencer immédiatement la construction de vos trottoirs.

Si vous avez quelques instructions particulières à me donner, relativement à ces travaux, je serai très heureux de les recevoir.

Je prends la liberté de vous demander, en même temps, s'il ne serait pas possible de me payer un montant sur mes honoraires que vous me devez depuis longtemps et que j'avais espéré recevoir avant ce jour.

En ce faisant, vous obligerez beaucoup,

Votre tout dévoué,

*J. L. Laberge, A.G.*

Arpenteur Géomètre.



P12/D,11

Cartersville le 5 mai 1918

Monsieur

Veuillez prendre en  
considération ce que les  
automobiles saut à suire  
un règlement pour une  
vitesse raisonnable  
car il sont promener  
demanche le 4 mai à une  
vitesse de 55 à 60 à l'heure  
et ils ont bien pu  
écraser un de mes enfants

J'en avertie le conseil  
que si il y arrive des  
accident que j'en tendrai  
le conseil responsable

et en même temps nous  
avons une rue il y a  
2 à 3 pence de poussière

on est pour 15 à 20 minutes  
quand ne voit rien dans  
la rue il me ressemble  
que se serait risable  
qu'elle serait arrosé  
afant que quand les  
auto aient des course  
à courir, non enfant les  
voient S. Ovide Marier  
Rue des érables



89

Cartierville, 5 Mai 1913.

Monsieur le Maire,  
 Messieurs les Conseillers  
 de la Municipalité de  
 Cartierville,  
 Co. Jacques-Cartier.  
 P. M.

Messieurs:

Nous sommes résidents  
 avenue Cartier, à Cartierville.  
 demandons, à votre Conseil de  
 bien vouloir terminer notre  
 avenue, depuis près de deux ans  
 déjà commencée. Il est vrai-  
 ment regrettable que nous  
 soyons négligés de cette  
 manière et d'être traités de  
 la sorte. Nous voilà à commen-  
 cer vos trottoirs et nous, nous  
 restons toujours au même  
 point. Il faut que la chose  
 se fasse, car nous payons  
 taxe comme tout citoyen  
 du grand chemin - quoi que  
 nous possédions pas les  
 moyens, des gens rési-  
 dents du chemin de Ste Gene-  
 viève. Veuillez, Messieurs, bien  
 prendre cette demande  
 en considération et faire  
 à ce que ce que nous vous

demandaus se fasse, car nous  
 demandaus rien <sup>que</sup> ce qui  
 nous est dû et raisonna-  
 ble. Tous fournisseurs se plai-  
 gnent et nous négligent et  
 aussi, ça déprécie beau-  
 coup nos propriétés et nous  
 causent beaucoup de dommages.

Veuillez nous croire  
 J. Thomas Lebel fils  
 Em. Lebel  
 J. Lebel  
 Joseph Léonard  
~~J. Lebel~~ Hamelin Denis

P12/D,11

Montreal, May 7, 1913.

Mayor and Council of City of Cartierville,  
Cartierville,  
Gentlemen:-

I beg and pray to you gentlemen, as a tax-payer of Cartierville, and a property owner of Des Erables St. Having a family of young children, I would ask you Gentlemen, to see that a law should be passed at a meeting, that automobiles on this street should on Sunday and week days be put to limit speed which should not be dangerous for the young children of this private street, as the street is so small that the high speed of a motor car is dangerous not only to young, but to old as well. Hoping you will take into consideration this demand, and thanking you in advance.

I remain,

Yours truly,

Mr. R.D.Lesson,

Des Erables Ave.

P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

le- 7-mai-1913..... 19.....

*Bureau du Secrétaire*

Au Secrétaire-  
Montréal-Tramway-Co-Ltd-  
Montréal-P-Q.

Cher-Monsieur;-

Je désire vous informer que le Conseil de ville de Cartierville-à sa séance régulière tenue le 5-mai-1913(sur plaintes reçues des citoyens de Cartierville-) m'a chargé de vous demander de bien vouloir faire installer dans votre salle d'attente des chars un e water closet-ou chalet de nécessité-

Aussi de vous demander d'aviser vos employés sur les tramways de freight de ne pas placer leurs tramways près du débarcadère afin d'éviter que les gens ne passent sur la ruelle située près du magasin de Mr-H-Beaulieu-surtout pour les chars de poussière de pierre-

J'ose espérer que vous voudrez bien prendre la présente sous votre haute considération et par le fait satisfaire à ces deux demandes-.

Je demeure-  
Cher-Monsieur-  
Votre tout dévoué-

Secrétaire-Trésorier-  
Cartierville-



*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

le 7-mai-1913 19.....

*Bureau du Secrétaire*

Monsieur-J-H-Mallison-;

Secrétaire,

Montréal-Public-Service-Corporation

Montréal-P-Q

Cher-Monsieur;-

Je désire vous informer que le Conseil de Cartierville à sa séance spéciale régulière tenue lundi le 5-mai-1913 a adopté une résolution vous demandant de construire votre système d'aqueduc sur la rue Bellerive à Cartierville- sur une longueur de 850-pieds-à la demande par écrit des propriétaires de la dite rue-Et le Conseil s'engage tel que requis par le règlement à cet effet à vous garantir-7% de revenu sur le coût total de construction du dit système d'aqueduc-

J'ose espérer que vous voudrez bien accorder votre haute considération à la présente demande et par là en hâter la réalisation-.

J'ai bien l'honneur de me souscrire-

Votre tout dévoué-

Secrétaire-Trésorier-

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

le 7-mai-1913

19.....

*Bureau du Secrétaire*

The Daniel-J-McA'Nulty-Realty Co-Ltd-  
271-St-CatherineWest  
Montréal-P-Q/.

Cher-Monsieur-;

Je désire vous informer que le Conseil de ville de Cartierville-à sa séance régulière tenue le 5-mai-1913 -sur réception de plusieurs plaintes des résidents de Cartierville-)m'a chargé de vous écrire pour vous demander de bien vouloir aviser vos employé conduisant vos automobiles-de vouloir modérer leur vitesse dans les limites de la ville-Vous admettez facilement qu'il est possible de faire des affaires sans exposer la vie des gens -comme le ~~fait~~ fait se produit journalièrement-.

J'attire spécialement votre haute considération sur la présente-assuré que vous vous ferez un plaisir et un devoir de donner des ordres en conséquence à vos chauffeurs-et par le fait satisfaire à notre juste réclamation-

Veillez me croire-

Votre tout dévoué-

Secrétaire-Trésorier  
Cartierville-



P12/D,11

Cartierville 8 Mai 1919

A son honneur le Maire et  
à Messieurs les Chevins.

Messieurs.

Espérant avoir  
un bureau d'affaires à Cartier-  
ville, je désirerais savoir si le  
Conseil pourrait disposer d'un  
appartement et à quelles condi-  
tions.

Esperant recevoir une  
réponse satisfaisante

Je demeure  
Vobis Faut de vous  
B. L. Alarie

P12/D,11

HAMILTON, CANADA.  
103 KING ST. EAST  
PHONE 4836

MONTREAL, CANADA.  
271 ST. CATHERINE ST. WEST  
COR. ST. ALEXANDER  
PHONE UPTOWN 6460

OTTAWA, CANADA.  
213 SPARKS STREET  
COR. BANK  
PHONES 3488-6988

WINDSOR, CANADA.  
3 OUELLETTE AVE.  
PHONE 1574



THE DANIEL J. McANULTY REALTY CO. LIMITED  
REAL ESTATE

Montreal May 9th, 1913,

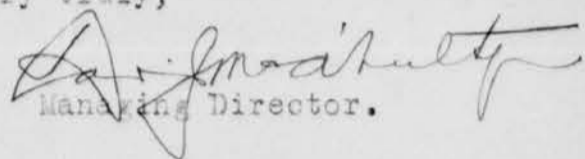
J. E. Grothe, Secretary Treasurer,  
Cartierville, Que.

Dear Sir; -

We have your letter of yesterday's date, in regard to the speeding of our automobiles through your town. The writer is very sorry if our cars have been speeding, and I have warned our different Chauffeurs that they must proceed at a moderate rate, under pain of instant dismissal.

We appreciate the very fair treatment we have always received from the town of Cartierville.

Yours very truly,

  
Managing Director.

McA'N-G.

MAY 12 1913

MAY 12 1913

P12/D,11

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE COMPANY, NOT TO INDIVIDUALS.

HEAD OFFICE: MONTREAL, CANADA.

CABLE ADDRESS "CANEXPLO" USE A.B.C. CODE 5TH EDITION.

*C.T.P.*

CANADIAN EXPLOSIVES LIMITED

TREASURERS OFFICE

MONTREAL, CANADA. May 9th/13.

SUBJECT

Corporation of Cartierville,  
Cartierville, Que.,

Dear Sirs:-

"Our File T-Y:"

Enclosed you will find statement of your account ending  
April 30th amounting \$32.88.

According to terms strictly net 30-days, the March portion  
\$26.63 is now somewhat past due, and we would appreciate your remittance  
by an early mail.

Yours truly,

CANADIAN EXPLOSIVES LIMITED,

F. Lankford - Treasurer,

BY

*John B. Young*

Enclosure.

JFC/EHB.

MAY 10 1913

P12/D,11



MARQUE DE COMMERCE

TEL. BELL EST 390

141 RUE WOLFE

TEL. DES MARCHANDS 358

**F. C. Labrecque & Cie**

AGENTS POUR

Le Celebre Charbon Diamant Noir

Montréal, 9 Mai 1913

Monsieur

Le 8 Mars j'ai payé \$4.43  
sur ce montant j'ai arrerogés \$1.93  
Je n'ai pas remarqué ce montant  
quand je vous ai payé  
Comme j'ai à tous les ans payé les  
taxes de ce terrain venille donc me  
donner le détail de ce montant et  
ce faisant vous obligez

J. C. Labrecque

MAY 10 1913

MAY 10 1913

P12/D,11

12 Mai 1913

Messieurs  
C'est pour  
vous demander de faire  
nettoyer le fossé qui il  
y a en arriere de votre  
place nous ne sommes  
pas obligé de recevoir  
tout l'eau des terres  
J'ose croire Mr. les  
Conseillers que vous  
porterez attention sur  
ceci

Je demeure à  
Alex Lagacé  
Leartierville

P12/D,11

le 23 Mai • 19 63  
Gemadresi au conseillete  
Cartonelle gedemende des  
Comot des gout au bien de creu  
see plus profont le fouses  
gedemer Mad Bourdeau



P12/D,11

*Montreal Tramways Company*

OFFICE OF THE GENERAL MANAGER.

*Montreal,* May 12th.1913.

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE 15

J. E. Grothe Esq  
Secretary-Treasurer  
Cartierville.

Dear Sir,-

I am in receipt of your favour of the 7th. instant  
and wish to say that the requests made therein will receive im-  
mediate consideration.

Yours very truly,

*E. Deane*  
General Manager.

MAY 16 1913

MAY 16 1913

P12/D,11

Ville Saint-Laurent 12 Mai 1913

Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins du Conseil Municipal  
de la Ville de Cartierville

Messrs:-

J'apprends par l'entremise de Messrs les Echevins Joron et  
Racine que vous avez besoin d'un Secretaire.

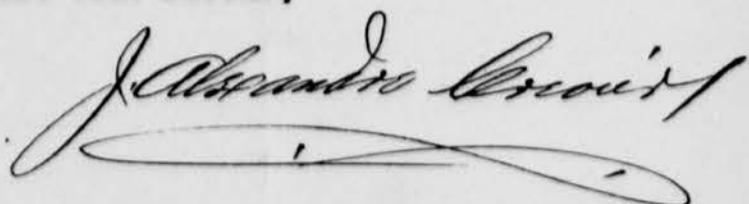
Je suis comptable et je connais l'ouvrage à faire pour  
une Corporation pour avoir fait l'audition des livres de la  
Corporation de la Ville Saint-Laurent en 1908 et 1912.

J'irai peut être demain voir votre tenue de livres ainsi  
que l'ouvrage qu'il y a à faire et je serais heureux de vous  
rencontrer soit en comité ou en assemblée pour discuter les conditions  
et faire un engagement.

Je crois et je puis vous assurer que je vous donnerai  
satisfaction.

Espérant que vous daignerez prendre ma requête en  
considération et dans l'espoir de recevoir une réponse sous peu,  
je demeure,

Votre tout Dévoué,



P12/D,11

BELL TEL. EAST 958

CHOICEST  
WINES  
and  
LIQUORS.

**J. L. DESAULNIERS**  
**PROVISION AND FRUIT MERCHANT..**

WHOLESALE AND RETAIL

492 ST. LAWRENCE BLVD.

MONTREAL 13 Mai 1913

La Corporation du Village de Cartierville

Messieurs

Veillez me faire parvenir  
l'argent que je vous ai envoyé le  
12 Mars dernier pour taxes que  
vous m'avez chargé sur un  
terrain qui ne m'appartient pas.  
Il ya déjà trois fois que j'envois  
pour savoir mon argent et la  
chose est toujours remise  
Veillez me l'envoyer d'ici au 19 Mai/13  
ou si non je la ferai collecter.

Votre

J. L. Desaulniers  
492 Blvd. St. Laurent  
Montreal

MAY 15 1913

P12/D,11

FREDERICK G. TODD  
LANDSCAPE ARCHITECT  
MONTREAL, CANADA.

TOWN PLANNING - PARK AND GARDEN DESIGN  
HAROLD S. JACQUES, ENGINEER

801 New Birks Bldg

May 14th, 1913

F. A. Grothe, Esq.

Mayor,

Cartierville, Que.

Dear Sir:-

I would like to rent the Cartierville Steam Roller  
and a water cart for several days to use at Sir Hugh  
Graham's property.

Will you kindly bring this matter up before  
your Council, and let me know whether you can oblige  
me, and at what terms.

Very truly yours,

Frederick G. Todd

per *John*

*Replied  
Je 16<sup>th</sup> Mai 1913*

P12/D,11

Répondre: demander  
pour quel temps et  
quand il en aura besoin  
la quelle réponse sera  
soumise au conseil.

lecture du projet à la  
ville de Montréal et lecture  
de la correspondance à sept  
cloche dans la salle

P12/D,11

The National Brick Company of Laprairie Limited

10 VICTORIA SQUARE

MONTREAL, May 15th. 1913.  
The Corp, of Cartierville.  
Cartierville.

We beg to call your attention to the amount of \$ 143.75  
to April. 30th. /13 past due for which account has been sent you.

Kindly mail cheque for the amount.

MAY 16 1913 The National Brick Company of Laprairie Limited.



P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

May 16 1913

*Bureau du Secrétaire*

Frederick G. Todd

Montreal.

Dear Sir,

Referring to your letter of May 14th 1913. Will you tell me, for when and how many days you would like to rent Steam Roller.

Your answer will be subjected at the next meeting, Monday night the May 19th.

yours truly,

Secretary-Treasurer

P12/D,11

CABINET DU MAIRE

HOTEL DE VILLE

Joliette 17 mai 1913.

M. J. E. Gauthier,  
Sec. - Trés.,  
Casterville,

Cher Monsieur, Je regrette de n'avoir pu, à cause d'absence, répondre plus tôt à votre lettre du 6 mai.

Il y a une dizaine d'années, les membres de l'Harmonie de Joliette, avaient demandé au conseil municipal de leur venir en aide. Le conseil vota alors une allocation annuelle de \$300.00, stipulant, cependant, que les instruments, la musique, etc., qui appartiennent alors à l'Harmonie de Joliette, reviendraient la propriété de la corporation de la ville de Joliette qui prêterait seulement, durant bon plaisir, ces instruments et cette musique, costumes, etc., à l'Harmonie de Joliette qui devrait chaque année produire un inventaire. Les nouveaux instruments et costumes

P12/D,11

CABINET DU MAIRE



17 mai 1913

## HOTEL DE VILLE

Joliette

et la musique nouvelle provenant  
aussi la propriété de la ville.

Il y a quatre ou cinq ans, l'allocation  
annuelle a été portée au chiffre de \$500.00  
Et cette année, la ville, en sus de l'allocation  
de \$500.00, a alloué une somme  
de \$375.00 pour achats de nouveaux  
instruments etc. Il est bon de noter  
que la fanfare s'engage à donner  
présentement 15 à 20 concerts publics.

J'espère que ces remboursements  
pourront vous être de quelque utilité.  
Je regrette seulement qu'il  
vous parviennent en retard.

Votre bien dévoué

J. Alcy Guibaudet  
Maire de Joliette

P12/D,11



BELL TEL. MAIN 1837

Montreal Turnpike Trust

221 St James Street

Montreal 19 Mai 1913

Monsieur Napoléon Durocher  
Carterville

Cher Monsieur, J'ai reçu ordre de Messieurs  
les Syndics des Chemins à Bonriev de vous donner  
un dernier avis quant au paiement de la somme de  
\$ 14.00 que vous devez pour passages à la Bonriev  
depuis le 29 Juillet 1912 au 16 Avril 1913,  
afin de vous éviter les désagréments d'une  
poursuite. Veuillez régler immédiatement avec  
notre Collecteur M. Malbois.

Votre très dévoué

Siméon Minder

Sec. Trés.

MAY 2 1913



**P12/D,11**

IMPORTANT--If at any time you should have occasion to return goods to us, remember that unless the Name and Address of the sender is on the tag and unless we are advised by card of the shipment, the sender cannot expect his goods to receive any attention, as it is next to impossible for us to find out who the shippers are, when we haven't a clue to work on.

IMPORTANT--If there is ANY REASON WHY THIS INVOICE should not be charged to you, please notify us WITHIN the next TEN DAYS. If not so notified, we will conclude the invoice is correct and will expect payment IN FULL AT THE TIME OF SETTLEMENT.

**MAY 19 1913**

**Smyer & Massey Co.,**  
HAMILTON, CANADA



P12/D,11

WALTER J. FRANCIS, C. E.,  
MEMBER CANADIAN SOCIETY CIVIL ENGINEERS.  
MEMBER AMERICAN SOCIETY CIVIL ENGINEERS.  
MEMBER AMERICAN INSTITUTE CONSULTING ENGINEERS.

DERICK B. BROWN, M. SC.,  
ASSOC. MEMBER CANADIAN SOCIETY CIVIL ENGINEERS.  
MEMBER AMERICAN INSTITUTE ELECTRICAL ENGINEERS.

WALTER J. FRANCIS & COMPANY.  
CONSULTING ENGINEERS.

HEAD OFFICE—232 ST. JAMES ST., MONTREAL.  
CABLE ADDRESS—"WALFRAN, MONTREAL."

MONTREAL, May 19th, 1913.

The Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville,  
CARTIERVILLE,  
Que.,

Dear Sir,-

MAY 20 1913

I am in receipt of your letter of the 2nd instant regarding my taxes.

I still think that my taxes should not exceed the sum mentioned in my letter of the 11th ultimo, and that the basis of assessment is very high because my property does not abut on any street having any improvements, and I have only 61 feet of frontage on any street.

Kindly send me a duplicate receipt for all taxes which Mr. Costello may have paid to you so that I may take the matter up with him.

Without any prejudice to my rights, I am enclosing herewith my cheque for \$43.39 in full for all taxes assessed against subdivisions 52, 50, 48 and 46 of lot 44 up to May 1st, 1913 together with all taxes assessed against my house. I enclose your account dated March 27th, 1913 which please receipt and return to me.

Kindly take notice that I refuse hereafter to pay taxes on anything but the property I own. Kindly refer to your letter of the 16th ultimo

P12/D,11

The Secretary-Treasurer of Cartierville, (2)

in this connection. I transferred one half of subdivisions 48, 50 and 52 of lot 44 to Mr. Costello and he transferred one half of subdivision 46 of lot 44 to me early in 1910, the deeds regarding which were registered by Norval Dickson N.P. on June 21st, 1910. Kindly govern yourself accordingly hereafter.

Yours very truly,

Frederick B. Brown

*Banque d'Hochelega,*  
*Cartierville, P.Q., le-19-mai-1913. 19*

A son Honneur le Maire-  
et à Messrs les Echevins.  
de la Ville de Cartierville.  
Cartierville-P-Q.

Messieurs-;

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'état actuel  
des trottoirs de la rue Montcalm.

La procession de la Fete Dieu devant passer dimanche pro-  
chain sur cette rue-il serait désirable ~~de~~ ~~vous~~ pour le bon renom  
de la ville -que vous donniez l'ordre de réparer les trottoirs pour  
éviter tout autre embarras à la ville .surtout dans une circonsance  
semblable ou une affluence considérable est appelée à circuler.

J'ai bien l'honneur.

de me souscrire.

Votre très dévoué

*O. Dequise*

Résident de la rue-  
Montcalm.

P12/D,11

CONSEIL D'HYGIENE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



BOARD OF HEALTH  
OF THE PROVINCE OF QUEBEC

MONTREAL,  
9, RUE ST-JACQUES

20 mai, 1913.

M. le Secrétaire-Trésorier  
de Cartierville village.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, une copie du rapport approuvé de la visite que notre ingénieur-sanitaire a faite dernièrement dans le quartier Bordeaux pour examiner l'eau servant à l'alimentation de ce quartier.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

*Elysée Pelletier*

Secrétaire.

P12/D,11

# MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

MONTREAL CANADA May 20th. 1913.

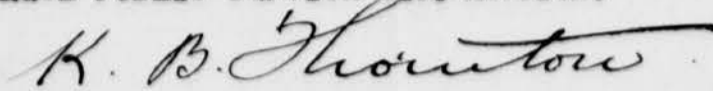
J. E. Grothe, Esq.,  
Sec. Treas.  
Cartierville Corporation.

Dear Sir:-

In reference to your orders to extend our Waterworks System on Bellerive & Cousineau Sts. please note that we are installing one hydrant on Cousineau St. and two hydrants on Bellerive St. which is in accordance with our Franchise whereby we are authorized to instal one hydrant for every 400 feet of waterworks extension. You will, therefore, designate the exact location for the above mentioned hydrants to our Mr. Binette who will call upon you for the purpose.

Yours truly,

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION.



CHIEF ENGINEER & OPG. MGR.

N. L. E-N.



P12/D,11

ALL CONTRACTS AND ORDERS SUBJECT TO CAR SUPPLY,  
STRIKES, ACCIDENTS AND OTHER CAUSES OF DELAY BEYOND OUR CONTROL.

## The National Brick Company of Laprairie Limited

OFFICE AND SALESROOMS: 10 VICTORIA SQUARE.

TELEPHONE MAIN 329

MONTREAL, May 21st 1913.

The Corporation of Cartierville.  
Cartierville. Que.

Dear Sirs:-

We beg to call your attention to the amount of \$143.75 outstanding against you in our books, for which account has been sent you, and which is now considerably overdue.

Kindly let us have your cheque covering the above amount at an early date, and oblige

Yours very truly,

NATIONAL BRICK CO OF LAPRAIRIE, LIMITED.,

per. W. Inaylen

MAY 22 1913

P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

May 21 ..... 1913

*Bureau du Secrétaire*

Sawyer & Massey Co., Ltd  
Hamilton,

Dear Sir,

On reception of your account of the 19 inst.  
I beg to inform you that we did not order the lever like sta-  
ted in your account. We have well order the roll and eccen-  
tric but not the lever.

Please give us instruction to return that article.  
We have not as yet received the bil of lading, please send it  
as soon as possible for we cannot have nothing fromt the  
station without the bill, and will oblige.

Yours very truly,

Secretary-Treasurer  
Municipality of Cartierville

P12/D,11

39, RUE SAINT-JEAN

INCORPORÉE 1910, CAPITAL \$150,000.00

TELEPHONE 545

PRESIDENT: A. LEOPRED  
INGENIEUR CIVIL  
ET ARPEUTEUR

# Aqueducts Limited

AQUEDUCS, POUVOIRS D'EAU

*Québec, 22 mai 1913*

Monsieur le Secrétaire,

Quand vous aurez des travaux à faire, systèmes d'aqueducs et d'égouts, pouvoirs d'eau, ou autres entreprises, nos études, notre expérience et notre travail vous indiqueront la meilleure manière de faire ces ouvrages bien, et avec économie.

Votre visite nous fera toujours plaisir, même si vous n'êtes pas prêt à commencer vos travaux à présent.

Bien à vous,



Ingénieur et Arpenteur.

MAY 26 1913

P12/D,11

Tel. Mont-Royal 219

**C. LEGAULT,**  
**PLOMBIER**

POSEUR D'APPAREILS à EAU CHAUDE  
COUVREUR en METAL et en GRAVOIS.

CARTIERVILLE, P.Q.,

24 Mai

1913

La Corporation de Cartierville

M. le Maire, Messieurs les échevins

J'ai l'honneur de vous demander de  
faire poser un tuyau de gré dans le fossé  
verbalisé qui passe en dessous de mon entrée  
de cour, afin que je puisse faire faire cette  
entrée en béton, par les entrepreneurs qui font  
actuellement les trottoirs.

Espérant que vous prendrez ma requête  
en sérieuse considération

Je me soustris

Votre dévoué

Camille Legault  
J.C.P.



P12/D,11

AMÉDÉE JASMIN, L. L. B.  
NOTAIRE

*Greffier de la Cour des Magistrats,  
Sec.-Trés. de la ville de Terrebonne.  
Prêts d'argent, Agent d'assurance.*

*les mardis et vendredis à Montréal  
71a, RUE SAINT-JACQUES  
Tél. Main 8369*

*Terrebonne*..... 26 Mai, 1913. ....191

M. le Secrétaire-Trésorier de

Cartierville.

Cher Monsieur,

Veillez donc m'envoyer immédiatement,  
si possible, la liste complète (noms et prénoms) des  
contribuables de votre municipalité, qui résident  
dans votre municipalité,

Et vous m'enverrez votre compte en même  
temps.

Votre dévoué,

*A. J. Jasmin*

MAY 26 1913



P12/D,11

CaLierville 26 Mai 1913.

Mrs. Le Maire et les Echevins.

Etant décidé à mettre mon allongé de trottoir en ciment afin de me mettre de niveau avec le votre qui est beaucoup plus haut.

Maintenant je demanderais que la Corporation fasse l'ouverture de quelques pieds de trottoirs sur le coin de ma propriété afin que tout l'ensemble du coin soit de niveau.

La Corporation refusant elle s'exposerait à des accidents car ça ferait une marche d'un pied d'un bout et plus encore de l'autre.

Enfin j'ai montré cela à Mr Laberge ingénieur ainsi qu'à Mrs. Desserres et Lap<sup>on</sup>ie Echevins et ils ne peuvent nier que ce que je demande est juste et raisonnable.

Maintenant Mrs. Les échevins j'espère que vous donnerez immédiatement avis à Mr R. T. Smith de terminer les travaux suspendus en attendant une réponse à ma juste demande ,

Je me souscris  
Votre dévoué

*L. Cardond*

N.B.....

Ayant un enfant dangereusement malade je ne puis m'y rendre ce soir.

P12/D,11

SAWYER-MASSEY CO., LIMITED

ENGINES AND THRESHERS

HEAD OFFICE AND FACTORY:  
HAMILTON, CANADA

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY

HAMILTON, May 26, 1913. 191

Mr. J. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Cartierville, Que.

Dear Sir:-

Your favor of the 21st to hand and on looking up the original order from your Mr. J. E. Grothe, April 7th we find the order reads to ship Roller and Eccentric as marked on enclosed catalogue. Now on referring to leaf of catalogue in question the lever appears also distinctly marked so that our Repair Department could put no other meaning on it than that you needed the lever as well. Now we regret if you did not intend to order this, but it was clearly no fault of ours and as we got the goods specially for you from the other side and as the same are now delivered and as more-over you will likely require this piece later on we think that in fairness to yourselves as well as us, you should settle the account as rendered. Thanking you for the courtesy, we remain,

Yours truly,

SAWYER-MASSEY CO. Ltd.  
Good Roads Machine Dept.

*W.B. Enclosed pls find  
B/L May 15th 1913.*

MAY 27 1913

MAY 27 1913

P12/D,11

COPY

For use in connection with the Form of Standard Bill of Lading approved by the Board of Railway Commissioners for Canada by Order No. 7562 of 15th July, 1906

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

**THIS MEMORANDUM** is an acknowledgment that a bill of lading has been issued and is not the Original Bill of Lading, nor a copy or duplicate, covering the property named herein, and is intended solely for filing or record.

Shipper's No. ....

Agent's No. ....

RECEIVED, subject to the classifications and tariffs in effect on the date of the receipt by the carrier of the property described in the Original Bill of Lading,

at **HAMILTON, ONT.** May 12. 1913.

from **SAWYER** the goods described below, in apparent good order, except as noted (contents and condition of contents of packages unknown), marked, consigned and destined as indicated below, which said Company agrees to carry to its usual place of delivery at said destination, if on its road, otherwise to deliver to another carrier on the route to said destination. It is mutually agreed, as to each carrier of all or any of said goods over all or any portion of said route to destination, and as to each party at any time interested in all or any of said goods, that every service to be performed hereunder shall be subject to all the conditions, whether printed or written, herein contained (including conditions on back hereof) and which are agreed to by the shipper and accepted for himself and his assigns.

The Rate of Freight from .....

to .....												IF Special	
IF	Times	1st	IF	Class	IF	Class	IF	Class	IF	Class	IF	Class	per

(Mail Address—Not for purposes of Delivery.)

Consigned to **J.E. Grothe,**

Destination **Bordeaux** { Province or State of **Ont.** County of .....

Route ..... Car Initial ..... Car No. ....

No. Packages	DESCRIPTION OF ARTICLES AND SPECIAL MARKS	WEIGHT (Subject to Correction)	CLASS OR RATE	CHECK COLUMN	If charges are to be prepaid, write or stamp here, "To be Prepaid."
1	Shaft				
1	Roll	1500			Received \$..... to apply in prepayment of the charges on the property described hereon.
1	Casting				
	1148 <i>Report</i>				Agent or Cashier. Per..... (The signature here acknowledges only the amount prepaid.)
					Charges Advanced : \$.....

**SAWYER, MASSEY Co. Limited,** Shipper. .... Agent.

Per..... (Signed) **W.H. Robinson,** ..... Per (Signed) **Collington,** .....



**CONDITIONS**

Sec. 1. The Carrier of any of the goods herein described shall be liable for any loss thereof or damage thereto except as hereinafter provided.

Sec. 2. In the case of shipments from one point in Canada to another point in Canada, or where goods are shipped under a joint tariff, the Carrier issuing this bill of lading, in addition to its other liability hereunder, shall be liable for any loss, damage, or injury to such goods from which the other Carrier is not by the terms of this bill of lading relieved, caused by or resulting from the act, neglect, or default of any other Carrier to which such goods may be delivered in Canada, or under such joint tariff, or over whose line or lines such goods may pass in Canada or under such joint tariff, the onus of proving that such loss was not so caused or did not so result being upon the Carrier issuing this bill of lading. The Carrier issuing this bill of lading shall be entitled to recover from the other Carrier on whose line or lines the loss, damage, or injury to the said goods shall have been sustained the amount of such loss, damage, or injury as it may be required to pay hereunder, as may be evidenced by any receipt, judgment, or transcript thereof. Nothing in this section shall deprive the holder of this bill of lading or party entitled to the goods of any remedy or right of action which he may have against the Carrier issuing this bill of lading or any other Carrier.

Sec. 3. The Carrier shall not be liable for loss, damage, or delay to any of the goods herein described, caused by the act of God, the King's or public enemies, riots, strikes, defect, or inherent vice in the goods, or the act or default of the shipper or owner; for differences in weights of grain, seed, or other commodities caused by natural shrinkage or discrepancies in elevator weights when the elevators are not operated by the Carrier, unless the weights are evidenced by Government certificate; the authority of law or by quarantine. For loss, damage, or delay, except where cartage is to be performed by the Carrier or its agents, caused by fire occurring after forty-eight hours (exclusive of legal holidays), or in the case of bonded goods seventy-two hours (exclusive of legal holidays), after written notice of the arrival of said goods at destination or at port of export (if intended for export and not covered by a through bill of lading) has been sent or given, the Carrier's liability shall be that of warehouseman only. Except in case of negligence of the Carrier (and the burden of proving freedom from such negligence shall be on the Carrier), the Carrier shall not be liable for loss, damage, or delay occurring while the goods are stopped and held in transit upon the request of the party entitled to make such request. When in accordance with general custom, on account of the nature of the goods, or at the request of the shipper, the goods are transported in open cars, the Carrier (except in case of loss or damage by fire, in which case the liability shall be the same as though the goods had been carried in closed cars) shall be liable only for negligence, and the burden of proving freedom from such negligence shall be on the Carrier.

Sec. 4. No Carrier is bound to transport said goods by any particular train or vessel, or in time for any particular market or otherwise than as required by law, unless by specific agreement endorsed hereon. Every Carrier in case of physical necessity shall have the right to forward said goods by any railway or route between the point of shipment and the point of destination; but if such diversion be from a rail to a water route the liability of the Carrier shall be the same as though the entire carriage were by rail.

The amount of any loss or damage for which any Carrier is liable shall be computed on the basis of the value of the goods at the place and time of shipment under this bill of lading (including the freight and other charges if paid, and the duty if paid or payable and not refunded), unless a lower value has been represented in writing by the shipper or has been agreed upon or is determined by the classification or tariff upon which the rate is based, in any of which events such lower value shall be the amount to govern such computation, whether or not such loss or damage occurs from negligence.

When under the terms of the classification or special reduced tariffs, the goods are carried at owner's risk, such conditions are intended to cover only such risks as are necessarily incidental to transportation and shall not relieve the Carrier from liability for any loss, damage, or delay which may result from any negligence or omission of the Carrier, its agents or employees, and the burden of proving freedom from such negligence or omission shall be on the Carrier.

Notice of loss, damage, or delay must be made in writing to the Carrier at the point of delivery, or to the Carrier at the point of origin, within four months after delivery of the goods, or in case of failure to make delivery, then within four months after a reasonable time for delivery has elapsed. Unless notice is so given the Carrier shall not be liable.

Any Carrier or party liable on account of loss of or damage to any of said goods, on reimbursing to the insured the premiums paid in respect thereof, shall have the full benefit of any insurance that may have been effected upon or on account of said goods, so far as this shall not avoid the policies or contracts of insurance.

Sec. 5. Grain in bulk consigned to a point where the Carrier has an elevator or warehouse, or where there is a public or licensed elevator or warehouse, may be there delivered and placed with other grain of the same kind and grade without respect to ownership: Provided that this shall not apply to a point of final delivery if it is otherwise expressly noted hereon, unless the grain is not promptly unloaded after written notice of arrival has been sent or given to the person named herein. Grain so delivered shall be subject to a lien for elevator charges in addition to all other charges hereunder.

Sec. 6. Goods not removed by the party entitled to receive them within forty-eight hours (exclusive of legal holidays), or in the case of bonded goods, within seventy-two hours (exclusive of legal holidays), after written notice has been sent or given, may be kept in car, station, or place of delivery or warehouse of the Carrier, subject to a reasonable charge for storage and to the Carrier's responsibility as warehouseman only, or may at the option of the Carrier (after written notice of the Carrier's intention to do so has been sent or given), be removed to and stored in a public or licensed warehouse at the cost of the owner and there held at the risk of the owner and without liability on the part of the Carrier, and subject to a lien for all freight and other lawful charges, including a reasonable charge for storage.

Goods in carloads shipped from a private siding or a station, wharf, or landing, where there is no duly authorized agent, shall be at the risk of the owner until the car is lifted or bill of lading is issued by the Carrier, and thereafter shall be at the risk of the Carrier. Goods in carloads destined to a private siding, or station, wharf, or landing, where there is no duly authorized agent, shall be at the risk of the Carrier until placed on the delivery siding.

All goods shall be subject to necessary cooperage and baling at owner's cost.

Sec. 7. No Carrier shall be bound to carry any documents, specie, or any articles of extraordinary value not specifically rated in the published classification or tariffs unless a special agreement to do so (the duty of obtaining such special agreement to be on the Carrier when the nature of such goods is disclosed herein) and a stipulated value of the articles are endorsed hereon. If such goods are carried without a special agreement and the nature of the goods is not disclosed hereon the Carrier shall not be liable for any loss or damage thereto.

Sec. 8. The owner or consignee shall pay the freight and all other lawful charges accruing on said goods, and, if required, shall pay the same before delivery. If upon inspection it is ascertained that the goods shipped are not those described in this bill of lading, the freight charges must be paid upon the goods actually shipped, with any additional penalties lawfully payable thereon.

Sec. 9. Except in case of diversion from rail to water route, which is provided for in Section 4 hereof, and except as provided hereafter, if all or any part of said goods is carried by water over any part of said route, such water carriage shall be performed subject to the liabilities, limitations, and exemptions provided by statute and to the conditions contained in this bill of lading not inconsistent with such statute or this section, and subject also to the condition that no carrier or party in possession shall be liable for any loss or damage resulting from the perils of the lake, sea, or other waters; or from explosion, bursting of boilers, or breakage of shafts not arising from the negligence of the Carrier, or from any latent defect in hull, machinery, or appurtenances; or from collision, stranding, or other accidents of navigation or from prolongation of the voyage. And any vessel carrying any or all of the goods herein described shall be at liberty to call at intermediate ports, to tow and be towed, and assist vessels in distress, and to deviate for the purpose of saving life or goods.

The term "water carriage" in this section shall not be construed as including lighterage or car ferriage across rivers, or in lake or other harbors, and the liability for such lighterage or car ferriage shall be governed by the other sections hereof.

If the goods are being carried under a tariff which provides that any Carrier or Carriers party thereto shall be liable for loss from perils of the sea, then as to such Carrier or Carriers the provisions of this section shall be modified in accordance with the provisions of the tariff, which shall be treated as incorporated into the conditions of this bill of lading.

Sec. 10. Every party, whether principal or agent, shipping explosives or dangerous goods without previous full written disclosure to the Carrier or its agent of their nature, shall be liable for all loss or damage caused thereby, and such goods may be warehoused at owner's risk and expense, or destroyed without compensation.

Sec. 11. Any alteration, addition or erasure in this bill of lading shall be signed or initialed in the margin by an agent of the Carrier issuing the same, and if not so signed or initialed shall be without effect, and this bill of lading shall be enforceable according to its original tenor.

P12/D,11



*Montreal.* 27<sup>th</sup> May 1913.

The Secretary

Parish of Cartierville.  
Que.

Dear Sir.

Enclosed herewith I beg to hand you accounts received from you on the 17th April last. If you will kindly <sup>look</sup> over you will that lot No. 104 belongs to Mr. B. Malennan and that last year through an error of mine I have paid same. Kindly send me a corrected account and I will remit same by return of mail.

Yours truly,

*Geo. D. Hooper*  
*per J. A. B.*

MAY 27 1913



P12/D,11

Mr. George R. Hooper

Dr.

To the CORPORATION of CARTIERVILLE  
for ASSESSMENTS.

No-du-Cpt-	Cadastre No---Sub-	Value-	1.25% 1912-1913---	70% 1911-1912---	Total-
11					
141	P.110-	\$ 3500.00	\$ 43-75	\$ 24-50	\$ 68-25
12/142	P.111	11000.00	137.50		137-50
14/163	<del>P.104</del>	2475.00	30.94		30-94
14/171	P.103	3175.00	39-70	22-23	61-93
					\$ 298.62

*M. L. ...*

*less <sup>104</sup> not my property*

*30.94*  
*\$267.68*

P12/D,11

Capital autorisé \$5,000,000

# La Banque Nationale

*Siège Social - Québec, Canada.*

*Succursale de Paris  
7. Square de l'Opéra.*

NO 1676

*Montréal, Qué* 28 Mai, 1913 191

Corporation Cartierville,  
Cartierville

Messieurs:-

Vos billets de \$6063.15 et \$12,968.95 sont passés dus et protestés faute de paiement depuis plusieurs jours. Nous vous avons prévenus en différent temps que nous réclamions le règlement immédiat de ces billets sans résultat pratique. Nous regrettons devoir à vous informer que si ces billets ne sont pas réglés demain soir, nous les remettrons à nos avocats, d'après des ordres reçus de notre bureau de Québec.

Bien à vous,

*Bohmer*  
Asst. Gérant

MAY 29 1913

P12/D,11

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

VANCOUVER

**The Paterson Manufacturing Co.**  
LIMITED  
MANUFACTURERS  
ROOFERS SUPPLIES, COAL TAR PRODUCTS

CANADIAN AGENTS FOR:  
BARRETT SPECIFICATION ROOFING FELT.  
BARRETT SPECIFICATION ROOFING PITCH.  
AMATITE ROOFING. NEEDS NO PAINTING.  
AMAZON ROOFING.  
PITCH BLANKET SHEATHING WARM AS A BLANKET.  
TARVIA. PRESERVES ROADS, PREVENTS DUST.  
CARBONOL. HEALS, CLEANS, DISINFECTS, PURIFIES.  
CREONOL. LICE DESTROYER AND COW SPRAY.  
CREO-CARBOLIN. THE WOOD PRESERVATIVE.  
HYDRONOL. DAMP PROOF PAINT.  
EVERJET ELASTIC PAINT.  
BARRETT'S CREOSOTE SHINGLE STAINS.

*Montreal,* Mai 28 1913

M. le Maire et les Conseillers

Cartierville. P. Q.

Messieurs;

Nous avons l'honneur de vous suggerer et vous recommander de traiter votre macadam avec le Tarvia B, afin de l'empêcher de se desagreger et le proteger; tout en vous debarrassant de la poussiere pour toute l'ete.

Il est tres important pour vous de traiter votre chemin de cette maniere; aussi important que de la nourriture pour vous-meme; nous savons que votre Ingenieur est en faveur d'un telle traitement sachant par experience que c'est bon.

Nous avons l'honneur de vous faire le prix suivant qui est tres minime; soit \$ 200.00 par mille pieds de longueur 24 pieds de large.

Esperant que vous deciderez de la chose immediatement afin que vous ayez tout le benefice de la saison,

Nous sommes,

Vos Devoues.

The Paterson Manufacturing Company Ltd

par

*J. H. Paulsonniere*

P. S. Nous vous dirons que d'apres votre Ingenieur Mr. Laberge que le sousigne a entrevue, il y a 18000 pieds a partir des limites de Bordeaux a un endroit appele le petit Pont Rouge.

MAY 29 1913.

P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

28 Mai

1913

*Bureau du Maire*

Mr-H-Gohier, Notaire  
Montréal,

Cher Monsieur,

Suivant vos instructions j'ai  
envoyé le compte de taxes d'égoûts à La Cie McAnulty et depuis  
je n'ai reçu aucune nouvelle.

Je compte sur votre bon vouloir pour vous entendre avec la Cie  
McAnulty à ce sujet, si vous ne l'avez pas déjà fait et me faire  
parvenir votre chèque pour le montant mentionné.

Votre très dévoué,

*J. H. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier



P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

.....29th May..... 19 13

*Bureau du Maire*

Mr-B-McLennan,  
Montreal,

Dear Sir

Enclosed herewith account for taxes on part No 104 to the amount of \$ 30.94 for which we have been advised by Mr Hooper that this property belongs to you. Hoping that you will send your cheque by first return of mail and oblige,

yours very truly,

Secretary-Treasurer



P12/D,11

TEL. UP 5127, RING 3



CARTIERVILLE HOTEL

ISRAEL MEUNIER, PROPRIETOR

Cartierville, P.Q., May 29<sup>th</sup> 1913  
Mr. Mayor and Councillors  
of the Town of Cartierville  
Gentlemen

Confirming our  
conversion of this A. M.  
We beg to tender the sum  
of Five dollars and fifty  
cents. \$5 <sup>50</sup> for each  
entrance.

We are

Yours Truly

R. J. Smith Co.  
per J. M.

P12/D,11



# GRANGER FRERES, LIMITEE

LIBRAIRES \* EDITEURS \* PAPETIERS

VENTE EN GROS ET EN DETAIL

Représentants des Principales Maisons Européennes et Américaines

Religion, Sciences, Littérature, Classiques et Publications Canadiennes,—  
Articles de Bureau, Articles religieux, Plumes fontaines, Fournitures de classes. Articles  
pour le dessin, Tapiserie, Moulures murales et Ornaments en cuivre doré, Cartes postales  
religieuses et de fantaisie, Palmes, Etc.

43, RUE NOTRE-DAME OUEST

TELEPHONE BELL MAIN 8200  
Communiquant avec tous les départements.

Montréal, 29 Mai, 1913.

CORPORATION DE  
CARTIERVILLE.- QUE.

Messieurs,-

Nous remarquons que votre compte montre une balance de  
\$36.83 qui est maintenant passé due.- Nous vous serions très  
obligés de bien vouloir nous faire parvenir une remise de ce  
montant par le prochain courrier.-

Vous remerciant d'avance, nous demeurons,

Vos tout dévoués,

GRANGER FRERES, Limitée.

A handwritten signature in cursive script, likely belonging to a representative of Granger Freres, Limited. The signature is written in dark ink and is positioned below the printed name of the company.

AL/FL.

P12/D,11

Qatunville Mai 29/15  
Mr le Maire & Mrs les échevins  
Je fais réponse à votre demande de  
prendre la charge de surintendant de  
la municipalité de Qatunville à  
l'exception de l'occupation de police  
à raison de onze cents piastres par  
de chevans ou treize cents piastres  
avec un cheval

Armand Janson

P12/D,11

A M. M. le Maire et les Echevins.

Messieurs,

Il est à s'organiser pour l'été de grandes fêtes de Charité qui réuniront beaucoup de monde dans la nouvelle salle que je suis à faire bâtir sur la rue Gohier. Le chemin est bien beau, mais il n'y a pas de trottoir et en face de la Salle se trouve un trou béant qu'il faudrait combler. Il me semble d'utilité publique de faire disparaître ce trou et de construire un trottoir de la rue principale jusqu'à la Salle. En conséquence, Messieurs, j'ose vous prier de prendre ma requête en sérieuse considération et d'y prêter votre bienveillante attention.

Veillez me croire votre bien dévoué,

*J. E. Chevalier* Ptre. Curé.

Lundi, 2 Juin 1913.



P12/D,11

Ste. Geneviève, 8 Juin 1913

Cher Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à une assemblée  
du Conseil Municipal du Comté de Jacques-Cartier, qui se  
tiendra au Village de St. Joachim de la Pointe Claire, à  
l'Hôtel-de-Ville, Mercredi, le 11 Juin courant, à une heure  
de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, avec considération,

Voire tout dévoué.

*J. A. Chauvet*

Secrétaire-Trésorier

C.M.C.J.C.



P12/D,11

Ste. Geneviève, 5 Juin 1913

Monsieur le Secrétaire,

Je viens de recevoir une lettre du Département du Secrétaire Provincial nous menaçant de poursuite si nous n'acquittons pas immédiatement l'entretien des aliénés pour l'année 1912. Comme votre Municipalité a déjà reçu le compte pour l'entretien de ses aliénés, je vous prierais de payer immédiatement, sinon le 11 Juin courant je mettrai la question devant le Conseil de Comté qui agira en conséquence.

Votre dévoué.

*J. A. Chaurat*

Secrétaire-Trésorier C.M. C.J. C.

P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

.....2nd of June 1913.....

*Bureau du Maire*

Sawyer-Massy

Hamilton Ont.

Dear Sir:

In reference to yours of the 26 th of May. I beg to inform you that as our order of April 7 th was clearly mentioned one roll and eccentric as marked on Catalogue. There was surely no fault of us if you send the lever. But, I submit the ~~the~~  
~~xxxxxxx~~ thing to the Council, and after ~~consideration~~  
consideration they decide to keep the Lever at the condition that if you consent to wait for the payment until this piece will be needed by us, otherwise we will be obliged to send it back.

Yours very truly

Secretary-Treasurer

P12/D,11

Cartierville 5 Juin 1913

A Monsieur le Maire et à Messieurs les Echevins:  
Messieurs;

Comme il est question de l'engagement du Surintendant, je fais par les présentes application pour cette position.

Moyennant un salaire de \$750.00 par année je serai à la disposition de votre municipalité tous les jours, y donnant un travail consciencieux et honnête.

Espérant que vous trouverez ma demande juste et raisonnable et que vous y prêterez une bienveillante attention,

Veillez me croire,

Votre bien dévoué,

*Raf Tauphinais fils*

P12/D,11

SAWYER-MASSEY CO., LIMITED  
ENGINES AND THRESHERS  
HEAD OFFICE AND FACTORY:  
HAMILTON, CANADA

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY

HAMILTON, June 5, 1913. 191

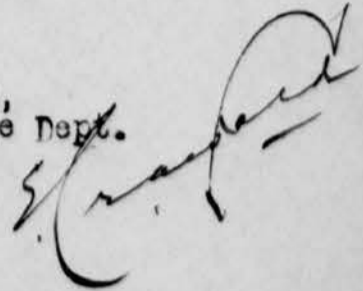
Mr. J. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Cartierville, Que.

Dear Sir:-

Your letter of June 2nd before us but your proposition that you keep the lever in stock until you may have use for it is not a reasonable one and although we are perfectly satisfied that the error is not ours from your having marked the illustration as to what we were to get for you, still we wish to deal as fairly and liberally with you in this matter as we would wish to be dealt by. Therefore ~~is~~ you will ship us back the Lever by freight, sending us chipping Bill of the same. On its arrival here it will be credited up again to your account.

Yours truly,

SAWYER-MASSEY CO. Ltd,  
Good Roads Machine Dept.





P12/D,11

All Orders are subject to the following conditions: In the event of stoppage, or partial stoppage, or shipments being delayed through Strikes, Accidents, breakage of Machinery, or other causes beyond Sellers' control—the time for delivery shall be extended accordingly.  
All Contracts and Sales subject to change in Customs Tariff.  
No claims allowed for delays in delivery, nor will claims of any kind be allowed on goods unless they are made within fifteen days after receipt.  
Claim in any event shall be limited to the cost price of the merchandise.  
We are not responsible for goods after delivery to Transportation Company.

Cable Address, "FREYSENG"  
A.B.C. Code, 5th Edition

Telephone Main 844  
655-661 St. Paul St.

## FREYSENG CORK CO., LIMITED

Manufacturers and Importers of  
CORKS, BREWERS' AND BOTTLERS' SUPPLIES

CROWN CORKS

MONTREAL, le 6 Juin 1913

Mr. F. O. Grothe

# 6 Rue Cuthbert

Ville.

Monsieur: -

Je regrette de ne pas vous avoir rencontré hier matin, comme entendu, j'ai compris que je devais vous rencontrer à la Station du chemin de Fer Electrique au tramway de 8.20 heures, j'ai été exact à l'ap-  
pointement mais on m'informa à la suite que vous étiez aller chez moi  
à peu près au même temps.

Au sujet des trottoirs je comprends d'après la conversation que j'ai eu avec vous au téléphone hier, que la Corporation a l'intention de se servir des trottoirs de bois sur le coté opposé de la rue, on m'in-  
forme aussi que le Conseil a décidé d'allouer aux propriétaires la moitié de front des trottoirs en pierres.

Il y a cinq ans j'ai remplacé ces trottoirs en pierres par un trottoirs en bois complet à mes frais, j'ai droit par conséquent d'après la décision de votre Conseil à la moitié de front du trottoir en bois que l'on vient d'enlevé de ma propriété, ceci étant pratiquement la dé-  
cision de votre Conseil.

Pour cette raison je vous demande d'avoir l'obligeance de m'envoyé par le retour de la ~~maine~~, votre permission d'enlevé ou bien



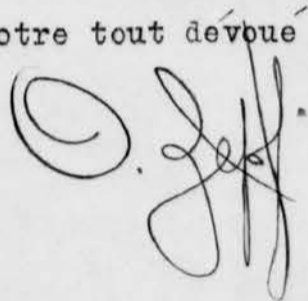
P12/D,11

de retenir la moitié du trottoir en bois en question.

Veillez ne pas oublié que l'Automne dernier, quoique étant pleinement dans le droit de le faire, je n'ai pas réclamé de dommages lorsque les employés de la Corporation ont détérioré le toit de ma maison en minant dans la rue vis-a-vis chez moi.

Attendant votre prompt réponse qui obligerais beaucoup

Votre tout dévoué

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'O. J. H.', written in a cursive style.

P12/D,11

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

VANCOUVER

**The Paterson Manufacturing Co.**  
LIMITED  
MANUFACTURERS  
ROOFERS' SUPPLIES, COAL TAR PRODUCTS

CANADIAN AGENTS FOR:  
BARRETT SPECIFICATION ROOFING FELT.  
BARRETT SPECIFICATION ROOFING PITCH.  
AMATITE ROOFING. NEEDS NO PAINTING.  
AMAZON ROOFING.  
PITCH BLANKET SHEATHING. WARM AS A BLANKET.  
TARVIA. PRESERVES ROADS. PREVENTS DUST.  
CARBONOL. HEALS, CLEANS, DISINFECTS, PURIFIES.  
CREONOL. LICE DESTROYER AND COOL SPRAY.  
CREO-CARBOLIN. THE WOOD PRESERVATIVE.  
HYDRONON. DAMP PROOF PAINT.  
EVERJET ELASTIC PAINT.  
BARRETT'S CREOSOTE SHINGLE STAINS.

(COPY)

*Montreal,* June 7, 1913.

To His Worship the Mayor,  
And Members of the Municipal Council,  
Cartierville, P.Q.

Gentlemen:

We take pleasure in quoting you \$1500. for treating one mile of your Main Road, 15 feet wide, with TARVIA-B, and doing all work attached thereto, beginning at the intersections of the Main roads.

We will guarantee a first-class job, and will be ready to start work in a very few days after we receive your order for same.

Thanking you in anticipation. We remain,

Yours truly,

THE PATERSON MFG. CO. LIMITED,

(Signed) A. B. CONDERY,

*per [Signature]*  
Tarvia Department,

JLB.WD.

*"Copy"*

P12/D,11

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

VANCOUVER

**The Paterson Manufacturing Co.**  
LIMITED  
MANUFACTURERS  
ROOFERS SUPPLIES, COAL TAR PRODUCTS

CANADIAN AGENTS FOR:  
BARRETT SPECIFICATION ROOFING FELT.  
BARRETT SPECIFICATION ROOFING PITCH.  
AMATITE ROOFING NEEDS NO PAINTING  
AMAZON ROOFING.  
PITCH BLANKET SHEATHING WARM AS A BLANKET.  
TARVIA PRESERVES ROADS, PREVENTS DUST.  
CARBONOL HEALS, CLEANS, DISINFECTS, PURIFIES.  
CREONOL LICE DESTROYER AND COW SPRAY.  
CREO-CARBOLIN, THE WOOD PRESERVATIVE.  
HYDRONON DAMP PROOF PAINT.  
EVERJET ELASTIC PAINT.  
BARRETT'S CREOSOTE SHINGLE STAINS.

*Montreal,* June 7, 1913.

To His Worship the Mayor,  
And Members of the Municipal Council,  
Cartierville, P.Q.

Gentlemen:

We take pleasure in quoting you \$1500. for treating one mile of your Main Road, 15 feet wide, with TARVIA-B, and doing all work attached thereto, beginning at the intersections of the Main roads.

We will guarantee a first-class job, and will be ready to start work in a very few days after we receive your order for same.

Thanking you in anticipation. We remain,

Yours truly,

THE PATERSON MFG. CO. LIMITED,

*A. B. Cowdery,*

Tarvia Department.

JLB:WD.



P12/D,11

FIDELITY GUARANTEE.

AGREEMENT TO GUARANTEE No. F.G. 25...

# THE Guardian

## ACCIDENT & GUARANTEE COMPANY

HEAD OFFICE  
GUARDIAN BUILDING  
160 ST. JAMES STREET  
MONTREAL



SUBSCRIBED CAPITAL  
\$1,000,000  
PAID UP CAPITAL  
\$250,000

AMOUNT GUARANTEED. \$ 1000.

PREMIUM. \$ 5.

FROM 8th July, 1912

TO 8th July, 1913.

Whereas, — La Municipalite de Cartierville. —

(hereinafter called the "Employer") employs or intends to employ Oliver Jasmin as Secretary-Treasurer.

and has applied to THE GUARDIAN ACCIDENT AND GUARANTEE COMPANY (hereinafter called the "Company") to enter into this Agreement to Guarantee.

And Whereas, in consideration of the payment of the above mentioned premium, the Company has agreed to give to the Employer this Agreement to Guarantee for the period of twelve calendar months from the date hereof, subject to the conditions contained herein, which, in so far as they concern the Employer, shall be conditions precedent to the right on the part of the Employer to recover under this Agreement.

And Whereas the Employer has made certain statements in a document which is commonly and hereinafter called the "Employer's Form" with reference to (*inter alia*) the duties, responsibilities and remuneration of the Employed, the moneys entrusted or to be entrusted to him, and the safeguards and checks kept or to be kept upon his accounts.

### Now it is hereby Agreed and Declared:

1. That the statements contained in the Employer's Form and any other written information given by the Employer to the Company shall form the basis of this Agreement and of any renewal thereof.
2. That the Company shall make good and reimburse to the Employer such pecuniary loss up to but not exceeding the amount guaranteed as may be directly sustained by the Employer by reason of embezzlement, theft or defalcation on the part of the Employed in connection with the Duties stated in the Employer's Form, committed during the period covered by the premium now paid or any renewal premium paid in accordance with Clause 10, and discovered during such period or within three calendar months after the expiry thereof, and in the case of the death, dismissal or retirement of the Employed during such period, within three calendar months after such death, dismissal or retirement, or within three calendar months after the expiry of such period as aforesaid, whichever of these events shall first happen.
3. That the Employer shall immediately on the discovery of any embezzlement, theft or defalcation on the part of the Employed, whether or not a claim be made in respect thereof, give notice in writing to the Company and the Company shall be under no liability for loss arising from future embezzlement, theft or defalcation on the part of the said Employed. Any claim made under this Agreement shall be in writing, and contain full details and shall be addressed to the Company's Head Office in Montreal within three calendar months after the discovery thereof.
4. That the Employer, at his own expense, shall furnish such further particulars and proofs, as may be reasonably required by the Company, of the correctness of such claim and as to the observance of the system of check provided for in the Employer's Form or other written information as aforesaid, and the Company shall be entitled to require the same or any of them to be verified by Statutory Declaration.
5. That not more than one claim shall be made under this Agreement.
6. That the nature of the business of the Employer and the duties of the Employed shall remain the same as those stated in the Employer's Form and the remuneration of the Employed shall continue to be not less than therein stated.
7. That the Employer shall, if and when required by the Company (but at the expense of the Company if a conviction be obtained), use all diligence in prosecuting to conviction the Employed for the embezzlement, theft or defalcation which he shall have committed and in consequence of which a claim shall have been made under this Agreement and shall, at the Company's expense, both before and after any payment by the Company, give all the information and assistance to enable the Company to sue for and obtain reimbursement by the Employed or by his Estate, of any monies which the Company shall have paid or become liable to pay under this Agreement.
8. That any sum of money which, but for the embezzlement, theft or defalcation of the Employed, would become payable to him by the Employer, and all monies, estate or effects which shall come into the possession or power of the Employer for or on account of the Employed before or after discovery of any embezzlement, theft or defalcation in consequence of which a claim shall be made under this Agreement, shall be realized by him to the best advantage and the proceeds shall be accounted for by him to the Company and treated as a deduction from his claim, and if the Employer shall at the date of this Agreement or at any time during such period as aforesaid be otherwise guaranteed against such loss, the Company shall not be liable to pay or contribute more than its rateable proportion of such loss.



9. That any settlement made without the consent of the Company by or for the Employer with the Employed of any loss hereunder or any misstatement made by the Employer or any suppression or omission on his part of any material fact in relation to any facts connected with this Agreement or in any claim hereunder, shall render this Agreement void from its commencement.

10. That this Agreement may from time to time be renewed by mutual consent and at such premium as the Company may agree to accept, and the payment of and receipt for such renewal premium shall be evidence of renewal.

11. That the Company may terminate this Agreement at any time by giving ten days' notice in writing to the Employer, mailed to the last address shown by the records of the Company, but subject to the terms and conditions of this Agreement, the Company shall remain liable for any loss as aforesaid sustained by the Employer prior to the date upon which such termination takes effect, provided the same be discovered within three calendar months from the date of such termination, and if no claim shall be made hereunder, the Company shall, upon termination of all liability herein, refund the premium paid less a pro rata part thereof corresponding to the time the Agreement shall have been in force.

12. That none of the terms or conditions of this Agreement shall be deemed to have been waived by the Company unless the waiver shall be in writing over the signature of an authorized Officer of the Company and notice to or knowledge or information possessed by any Agent of the Company in relation to any matter covered by this Agreement whether before or after the issue of this Agreement or any renewal thereof shall not constitute a waiver or an alteration of this Agreement or any part of it.

13. That if the Employer be a Corporation the acts or knowledge of any Officer or Director of the Corporation shall be deemed to be the acts or knowledge of the Employer within the meaning hereof.

14. No action of any kind against the Company for recovery of a claim under this Policy (unless liability in respect of such claim is repudiated by the Company) shall be brought until the expiry of three calendar months after the Employer shall have furnished details of the claim and such further particulars and proofs of the claim as may be required by the Company in accordance with the fourth condition hereof, nor shall any Action lie after the expiry of twelve calendar months from discovery of any embezzlement, theft or defalcation.

In Witness Whereof, THE GUARDIAN ACCIDENT AND GUARANTEE COMPANY has caused this Policy to be signed this 8th day of July, 1922, by

Ex'd  
Ent'd

*Geo Blackwell*  
President.  
*Ed Henry*  
Secretary.

THE  
GUARDIAN  
Accident and Guarantee Company.

HEAD OFFICE  
GUARDIAN BUILDING  
160 ST. JAMES STREET  
MONTREAL.

Capital Subscribed \$1,000,000  
Capital Paid-up - \$250,000

Agreement to Guarantee  
No. FG 25

Employer...Municipalite de Cart-  
ierville.  
Employed Oliver  
Premium \$ 5  
Renewal Date 8th July

*Spill 1913*



Cartierville  
8 Juin 1913

Mr. Le Maire  
et Messieurs  
Les Conseillers  
de Cartierville

Messieurs.

En réponse à votre  
demande publique de sou-  
missionner pour arrosa-  
ge des chemins. Je désire  
vous informer que j'ai pris  
le contrat aux conditions  
suivantes. Fournir cheval  
et homme à 1000 par  
jour, pour \$4.00 par jour.  
Bon temps au mauvais.

Le tout officiellement  
soumis à votre approbation  
Votre dévoué.

P. J. Dufour fils

CORPORATION DE CARTIERVILLE  
 Sec.-Tre. Maire

Cartierville le 9 Juin 1913

A son Honneur M. le Maire  
 A Messieurs les conseillers

Après avoir appris que l'engagement du surintendant était sur l'ordre du jour et que vous devez changer l'engagement. J'ai eu l'honneur de faire une application par écrit et de vous offrir mes services. et je puis vous assurer que je suis qualifié pour remplir la charge de surintendant étant donné que vous tous Messieurs les conseillers vous êtes au courant de ma réputation et de ma conduite. Quant à l'expérience dans les travaux je puis vous fournir des références de plusieurs personnes qui m'ont employé dans différents travaux au point de vue de l'instruction. Messieurs, je parle et écris les deux langues, qui sont indispensables pour remplir la charge de surintendant d'une Corporation comme celle de Cartierville qui est une population beaucoup mélangée, et que beaucoup de gens de langues anglaises y font affaires. Quant au paiement Messieurs je remplirai la charge avec les plus grands soins pour la somme de neuf cents dollars (\$900.00) Espérant que vous prendrez mon application en considération. Je reste votre tout dévoué

J. Blaurin-fils

Castroville, 9 Juin 1913

À son Honneur M<sup>re</sup> le Maire &  
Messieurs les Élus de Castroville

Messieurs.

Permettez-moi, si il vous plaît,  
d'attirer votre attention sur mon  
compte que vous avez accepté  
de me payer, à trois mois du  
10 Mars dernier, échéant le 10 courant.  
Espérant que vous voudrez me  
faire humblement en considération,  
je demeure, Messieurs  
votre tout dévoué

J. J. J. J.

P12/D,11

**The Board of Railway Commissioners**  
**FOR CANADA.**

E/L

File No. 2542.110

OTTAWA, June 10th, 1913.

**NOTICE OF SITTINGS.**

The Board of Railway Commissioners for Canada will hold a sittings at **the Court House, Montreal, P.Q.,** on **Tuesday** the **8th** day of **July, 1913,** 191 at the hour of **ten** o'clock in the **fore** noon, to hear the following application, in which you are interested:—

Application of the C.N.C.Ry, under Section 237, for authority to construct across Monkland Boulevard in the Town of Cartierville, P.Q., at Station 61 + 00.

J. E. Grothe, Esq.,  
Secretary,  
Cartierville, P.Q.

By Order of the Board,

A. D. CARTWRIGHT,

Secretary.



Castroville, 11 Juin 1913

Monsieur le Maire  
 & Messieurs les Echevins de Castroville.

Messieurs,

Comme on est à Castroville le Français  
 en bas, nous demandons, nous  
 sous-signés, de bien vouloir le poser  
 dans le Rue Janssieu ou voir sou-  
 mes résidents. Espérant sur votre  
 prompt cette humble répétition en certi-  
 fication, nous demeurons, Messieurs,  
 vos très dévoués -

R. Oct. Bellin

J. G. Brunner

J. Janssieu

R. Lebon

Eustache Legault



P12/D,11

*F. R. Vinet*

*P. H. Dufresne*

*Vinet & Dufresne*  
*Comptables Liquidateurs*

*Bâtisse de la Banque Nationale*

*99, rue St. Jacques*

*Tél. Bell Main 7225*

*25 ans chez Kent & Turcotte*

*Montréal, 11. juin, 1913.*

Secrétaire Trésorier,

Corporation Cartierville,

Cartierville,

Co. Jacques Cartier,

P.Q.

Monsieur:-

Nous vous prions de nous donner les renseignements ci-dessous et nous incluons une enveloppe avec timbre à cet effet.

La personne suivante demeure-t-elle encore à Cartierville ? et est-elle encore propriétaire ?

Gustave Cardinal,

Votre réponse aussitôt que possible, obligera,

Vos dévoués.

*P. H. Dufresne*

P12/D,11

NEXT TO "GURD'S GINGER ALE" WHICH HAS OF COURSE BEEN THE MAIN CAUSE OF THE GROWTH AND REPUTATION OF OUR BUSINESS, NOTHING HAS ROUSED OUR ENTHUSIASM MORE THAN THE SPLENDID SUCCESS FOLLOWING THE INTRODUCTION OF "GURD'S CALEDONIA WATER" IT HAS STEADILY ASSUMED A LEADING PLACE AMONG THE WORLD'S NATURAL MINERAL WATERS. THE RACE FOR POPULAR FAVOR. IT IS "A SELECT TABLE WATER" AND SAFE APERIENT—"THE BEST."



## Charles Gurd & Co. Limited

RECEIVED AT THE DOMINION, PROVINCIAL, LONDON ENGLAND, WORLD'S FAIR, CHICAGO, PARIS AND OTHER EXHIBITIONS 3 GOLD, 3 SILVER, 5 BRONZE MEDALS AND 20 DIPLOMAS FOR SUPERIOR EXCELLENCE OF GURD'S GINGER ALE, SODA WATER AND AERATED TABLE WATERS.

Montreal, June 14th., 1913.

To the Mayor -  
and Members of the Administration of the Corporation of  
Cartierville,  
Cartierville,  
Que.

Gentlemen:-

We were given by the hand of our representative to-day, a bill of \$20.00 for a license to do business in your municipality.

We write to suggest that there is a mistake concerning this, for the reason that, in the first place, our business in Cartierville is practically that of simply deliverers, rather than solicitors. In the next place, the business only covers a term of about three months - and there is not enough return in the whole amount to warrant the payment of such an excessive tax.

Before going further, we would request the reconsideration of your honorable Council with regard to the amount.

We would like to accommodate our friends there who desire our goods - but we could not profitably do so, under such a heavy handicap.

We would respectfully ask, also, concerning your authority for collecting a tax for deliverers only. We ask this information in a friendly spirit, believing on our part that no charge can be made.

Our observation has been to the effect that there is a cordial exchange between the several municipalities of the Island of Montreal in this respect.

P12/D,11

NEXT TO "GURD'S GINGER ALE" WHICH HAS OF COURSE BEEN THE MAIN CAUSE OF THE GROWTH AND REPUTATION OF OUR BUSINESS, NOTHING HAS ROUSED OUR ENTHUSIASM MORE THAN THE SPLENDID SUCCESS FOLLOWING THE INTRODUCTION OF "GURD'S CALEDONIA WATER." IT HAS STEADILY ASSUMED A LEADING PLACE AMONG THE WORLD'S NATURAL MINERAL WATERS IN THE RACE FOR POPULAR FAVOR. IT IS "A SELECT TABLE WATER" AND SAFE APERIENT—"THE BEST."



# Charles Gurd & Co. Limited

RECEIVED AT THE DOMINION PROVINCIAL, LONDON ENGLAND,  
WORLD'S FAIR CHICAGO, PARIS AND OTHER EXHIBITIONS  
3 GOLD, 3 SILVER, 5 BRONZE MEDALS AND  
20 DIPLOMAS FOR SUPERIOR EXCELLENCE  
OF GURD'S GINGER ALE, SODA WATER  
AND AERATED TABLE WATERS.

*Montreal*, June 14th., 1915.

Thanking you in anticipation of an  
early reply - and with kindest regards.

Sincerely yours,

CHARLES GURD & CO., LIMITED

*Acad. Adm. Agency*  
Sec.-Treas.



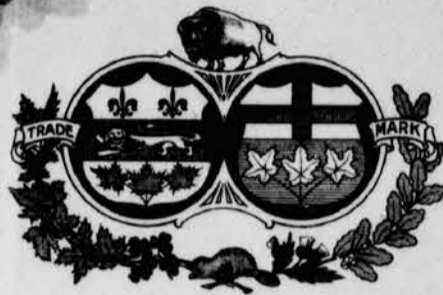
P12/D,11



AVENUE  
DELORIMIER  
245

TELEPHONES  
BELLEVILLE ST 1827  
MARIANLANDS 1582

THE Aetna Biscuit  
Company, Limited.



MANUFACTURIERS DE  
**BISCUITS**  
ET

CONFISERIES DE HAUTE QUALITÉ

Montréal 16 Juin 1913

Monsieur le Maire de Cartierville  
Messieurs

Nous recevons un compte au mon-  
tant de \$20.<sup>00</sup> pour avoir le droit  
d'aller lier nos mises à Cartier-  
ville, nous trouvons le montant un  
peu élevé, car nous n'allons pas  
colporter comme quelques marchands  
de bon-bons et autres; notre voya-  
geur va prendre les commandes et  
notre va ensuite le lendemain li-  
rer ces mises. Mais si par vos règle-  
ments nous sommes obligés  
de payer ce montant de \$20.<sup>00</sup>

P12/D,11



AVENUE  
DE LORIMIER  
245

TELEPHONES  
BELLEVILLE ST 1827  
MADRID ST 1582

THE *Aetna Biscuit Company Limited*



MANUFACTURIERS DE  
**BISCUITS**  
ET

CONFISERIES DE HAUTE QUALITÉ

*Montréal*

*190*

nous resterons chez nous, comme  
d'autres se proposent de faire et  
les marchands de votre localité en  
suffiront ainsi que les con-  
sommateurs. Mais d'après notre  
peu d'expérience, nous ne croy-  
ons pas être forcés de payer  
l'une pour aller l'autre nos  
marchés chez vous, car il y a beau-  
coup de différence entre nous et  
colporteurs ou vendeurs de biscuits  
ou biscuits etc.

Veuillez nous croire, Messieurs,  
vos très dévoués

COMPAGNIE DE BISCUITS AETNA Limitée

*J. B. Gordon*





Bell Tel. East 2044

# J. Gareau & Co.

Manufacturers of Ice Cream Cones,  
Pastry Baking, General Confectionery  
Banquet Purveyors, Ice Cream, Etc.  
400 Parthenais St.



Marchants Tel. 1653

Montreal Juin 16/13

Corporation de Jacterville  
Jacterville

Monsieur

Je - inclus cheque

au montant de deux <sup>67</sup>/<sub>100</sub> piastres  
en paiement de deux mois de li-  
cences pour une voiture simple.  
Notre voiture a discontinue d'aller  
a Carletonville depuis les premiers  
jours de Juin/13

Votre  
Gareau & Co  
JG

P12/D,11

## MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

MONTREAL CANADA June 16th.1913.

L. E. Grothe, Esq.,  
Sec. Treas.  
Cartierville Corporation.

Dear Sir:-

Please note that we have installed a 4 inch hydrant on Cousineau St. Cratierville where we have extended our Waterworks system, which is in accordance with the Resolution of Council dated Dec, 16th. 1912, and also with our Waterworks Franchise which authorizes us to instal a hydrant on every 400 feet of waterworks extension.

Yours truly,

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION.

*H. B. Thoutou*

CHIEF ENGINEER & OPG. MGR

N. L. E. - N.

JUN 20 1913

P12/D,11

Ste. Geneviève,  
Comté Jacques-Cartier, P.Q.  
17 Juin 1913

Mr. J. L. Lapierre,  
Secrétaire-Trésorier,  
Cartier-Ville.

Cher Monsieur,  
En réponse à votre lettre du 9 courant, me demandant des explications sur le reçu de Novembre 1912, je dois vous dire que ce reçu est pour l'entretien des aliénés de votre municipalité pour l'année 1911, il ne pouvait pas en être autrement, car nous recevons le compte pour l'entretien des aliénés de la part du gouvernement, <sup>de même</sup> ~~mais pour~~ l'année écoulée dans les deux mois suivants, c'est-à-dire vers Mars 1913, pour l'année 1912, ces explications vous aideront à résoudre la question. Si vous avez besoin d'autres renseignements, veuillez me les demander et je me ferai un plaisir de vous renseigner.

Votre bien dévoué.

*J. A. Chauvet*  
Secrétaire-Trésorier

C.M.C.J.C.

JUN 20 1913

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc., I. C.*

*Ingénieur Civil et Arpenteur*

BUREAUX  
No. 30 RUE ST-JACQUES  
TELEPHONE MAIN 1119

*Montréal, le 17 juin 1913.*

A Son Honneur le Maire et à M.M. les Conseillers  
de la Ville de Cartierville.  
Cartierville.

Messieurs,

Après avoir fait un examen complet de l'état actuel des travaux sur le canal de trop-plein ainsi qu'au réservoir de purification des eaux d'égoûts, et après avoir pris connaissance des deux soumissions que vous avez reçues pour le parachèvement des travaux - une de R.T.Smith & Cie, au montant de \$4500., et l'autre de Glibert, Paye & Cie, au montant de \$5000. - pour le canal de trop-plein seulement, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant:-

La longueur du canal de trop-plein qui est actuellement terminée est de 600 pieds, et il en reste encore une longueur totale à peu près égale à faire.

En prenant en considération le creusage déjà fait ainsi que la partie qui n'a pas encore été touchée, j'évalue que pour finir et compléter le canal de trop-plein, à partir du ruisseau Raimbault jusque près de la station 850, il en coûtera à la Municipalité une somme d'environ \$3200., y compris l'achat de tous les matériaux, etc.

Pour ce qui est du réservoir de purification, je considère



qu'il en coûtera au moins la somme de \$500. pour le finir complètement.

Quant au mur en béton à l'intérieur du puits pour entourer la pompe et tous les accessoires divisant le puits ainsi que les connexions, valves, portes, réparations au canal d'égoûts et autres, j'évalue le tout, posé, à la somme de \$250.

Pour le roc qu'il y a encore à enlever dans le fond de la tranchée et dans la partie qui reste à faire ainsi que la complétion du creusage dans le roc pour le puits de purification, j'évalue la quantité totale de roc à 375 verges, au prix de \$3.50 la verge, faisant un total extra pour le roc de \$1312.50.

Pour les "cradle", j'estime qu'il en coûtera à la Municipalité, la somme de \$200. extra, faisant un total pour tous les travaux à faire de \$5462.50.

Dans cet estimé, je ne tiens pas compte des outils qu'il faudra acheter ni des imprévus qui pourraient se présenter pendant le travail. Je considère que les matériaux qui sont actuellement sur les lieux compenseront les dépenses qu'il faudra faire de ce chef.

En conséquence, je suis d'opinion que les travaux restant à faire pour compléter le tout, y compris le remplissage parfait de tout le canal de trop-plein, la construction du regard à la rivière ainsi que l'abaissement nécessaire du tuyau à la rivière et pour remettre le tout en parfait état, fini, coûteront la somme parlée plus haut.

Je considère en plus que ces travaux pourront être terminés dans un espace de 5 semaines, si la température est propice aux travaux de ce genre.

Pour ce qui est des deux soumissions citées plus haut, je les

P12/D,11

considère trop élevées, et je demanderais de les faire exécuter à la  
journée, si les entrepreneurs ne veulent pas être plus raisonnables.

Espérant que ces détails seront trouvés satisfaisants,

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

*J. P. Laberge. B. A. Sc.*

Ingénieur des travaux.

P12/D,11

A.E.J. BISSONNET, C.R.  
L.B. CORDEAU  
RECORDER DE LA VILLE  
DE VERDUN

**BISSONNET & CORDEAU**  
AVOCATS - ADVOCATES  
EDIFICE ROYAL TRUST  
107 ST. JACQUES  
TEL. MAIN 2859 SUITE 606  
MONTREAL

17 juin, 1913.

LA VILLE DE CARTIERVILLE,

DOIT A

L.B. Cordeau, Avocat,

1912.  
Decembre 30. A compte rendu,

\$20.00

Messieurs:-

J'ai l'honneur de vous demander encore une fois le paiement de ce petit compte qui m'est dû déjà depuis quelque temps.

Si je ne reçois pas de vous un chèque pour ce montant dans le cours de la semaine, j'en conclurai que vous avez l'intention de contester mon compte et je serai obligé de prendre des procédures judiciaires contre vous.

J'ai l'honneur d'être Messieurs,

Votre etc.

*L.B. Cordeau*

P12/D,11

RESIDENCE: EST 4376

419, RUE LABRECQUE

TEL. BELL EST 1328

## ALFRED MERCURE

(CI-DEVANT DE LABRECQUE & MERCURE)

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité: Charpente et Menuiserie.

Montréal, 19 Juin 1913

Monsieur le Maire  
& M. M. les Conseillers de la  
Cité de Québec

Messieurs,

J'ai accusé réception de votre lettre  
me demandant de servir comme évaluateur  
dans la préparation des rôles de cotisation  
pour votre cité.

En réponse je dois vous informer que mes  
occupations ne me permettent pas d'accepter  
cette nomination.

Votre tout dévoué

Alfred Mercure

JUN 20 1913

1913 02 161



P12/D,11

**The National Breweries Limited**

Head Office

38 Chaboillez Square

Montreal June 20, 1913

Corporation of the Town of Cartierville  
Cartierville, Que

Gentlemen :-

Our Canadian, Dow and Dawes Breweries forwarded us an account from you for Licenses , and we notice that you have demanded from each Brewery \$25.00 for the Peddler's License, and in addition to that a \$10.00 tax for one express .

There are only two licences to serve in Cartierville , and considering this tax only gives the Brewery the privilege of serving two licences , we think there must be some error.

Last year each Brewery paid \$10.00 which appeared excessive to us owing that we only pay about \$12.00 for the same privilege in the City of Montreal where there are over 800 licenses.

These charges will eat up every cent of profit that we make on the small quantity of goods we sell under these licenses.

We would be willing although we think it is extremely excessive to pay a license of \$25.00 to give all our Breweries the privilege of peddling in Cartierville, and we would pay \$10.00 for each two-horse vehicle that we sent there to peddle . In other words the National Breweries , Limited would pay one peddler's license of \$25.00 and would pay \$10.00 extra for each vehicle that we used under that Peddler's license.

Please let us hear from you without delay so that we can decide what to do at once, and greatly oblige

Yours truly,

EAS/M

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED

*E. A. Scott*

JUN 21 1913

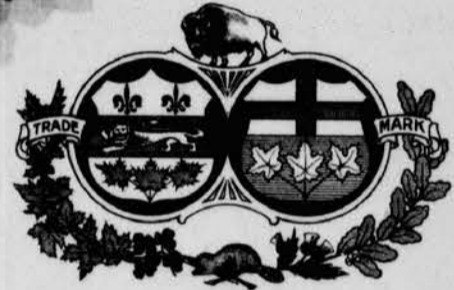
P12/D,11



AVENUE  
DELORIMIER  
245

TELEPHONES  
BELL EST 1827  
MARCHANDS 1582

THE *Aetna Biscuit*  
*Company, Limited.*



MANUFACTURIERS DE  
**BISCUITS**

ET  
CONFISERIES DE HAUTE QUALITÉ

Montréal 21 juin 1913

Monsieur J. W. Lapierre  
Secrétaire-Trésorier  
Cartes Villes

Monsieur,

Veuillez donc nous envoyer copie  
certifiée de ce règlement en question  
avec vos honoraires et obligez

COMPAGNIE DE BISCUITS AETNA, Limitée

Par *J. B. G. G. G.*

P12/D,11

WALTER J. FRANCIS, C. E.,  
MEMBER, THE CANADIAN SOCIETY OF CIVIL ENGINEERS.  
MEMBER, THE AMERICAN SOCIETY OF CIVIL ENGINEERS  
MEMBER, THE INSTITUTION OF CIVIL ENGINEERS.

FREDERICK B. BROWN, M. SC.,  
MEMBER, THE AMERICAN SOCIETY OF MECHANICAL ENGINEERS.  
MEMBER, THE AMERICAN INSTITUTE OF ELECTRICAL ENGINEERS.

WALTER J. FRANCIS & COMPANY.  
CONSULTING ENGINEERS.

HEAD OFFICE—232 ST. JAMES ST., MONTREAL.  
CABLE ADDRESS—"WALFRAN, MONTREAL."

MONTREAL. June 21st, 1913.

The Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville,  
C A R T I E R V I L L E,  
Que.,

Dear Sir,-

Referring to your recent letter regarding a new valuation to be made this month, will you kindly send me a memorandum showing what you are placing against my lots and property at cartierville, and the tax rate.

Awaiting your reply, I am,

Yours very truly,

*Frederick B. Brown*

JUN 23 1913

P12/D,11

A.E.J. BISSONNET, C.R.  
L.B. CORDEAU  
RECORDER DE LA VILLE  
DE VERDUN

BISSONNET & CORDEAU  
AVOCATS - ADVOCATES  
EDIFICE ROYAL TRUST  
107 ST JACQUES  
TEL. MAIN 2859      SALLE 606  
MONTREAL

21 juin, 1913.

La Ville de Cartierville,  
Cartierville.

Messieurs:-

J'accuse réception de votre lettre en date du 20 juin courant, me faisant savoir que par une résolution de votre conseil en date du 20 janv. 1913, le Secrétaire de la Municipalité a été autorisé à me payer une somme de \$15.00.

J'ignorais absolument qu'une semblable résolution ait été passée ou fut passée. Et c'est la raison pour laquelle ma dernière demande a été pour \$20.00. Je me rappelle fort bien l'entente entre Monsieur Jasmin et moi, et avoir consenti dans le temps à régler l'affaire pour \$15.00.

Vous serez bien aimable de m'envoyer votre chèque pour \$15.00 par le retour de la malle.

Veillez me croire,

Votre dévoué,

*L. B. Cordeau*

JUN 23 1913



P12/D,11

**J. W. LAVOIE**  
NOTAIRE

ST-MARTIN, 23 Juin 1913  
COMTE LAVAL

Monsieur le Secrétaire de la Corporation  
de Cartierville

Monsieur,

Tel que demandé je vous expédie une copie du bail consenti par la Corporation de Cartierville à la Banque Internationale, pour laquelle, la corporation me devra un dollar

Bien à vous

*J. W. Lavoie*

P12/D,11

Bell Telephone Main 3751  
Merchants 926

Oil Works, Cote St. Paul

**THE IMPERIAL OIL COMPANY, Limited**

OUR BRANDS  
LUBRICATING OILS:  
"Capitol" Cylinder Oil  
"Renown" Engine  
"Eldorado Castor"  
"Atlantic Red"  
"Eldorado Engine"

PRODUCERS and REFINERS of PETROLEUM



BOARD OF TRADE BUILDING  
Rooms 104-111

OUR BRANDS  
REFINED OILS:  
"Silver Star"  
"Acme P.W."  
"Acme W.W."  
"Pratt's Astral"

PROGRESS BOND  
Montreal, June 24-13 19

M Town of Cartierville,

Cartierville, Que.

Dear Sir,

Enclosed, please find cheque

No. 3815 for \$ 20.00 in settlement

of account T.W. License - May 1/14

less discount for cash.

Yours very truly,

THE IMPERIAL OIL CO., Limited

By N.T.

P12/D,11

*Montreal Tramways Company*

OFFICE OF THE SECRETARY

*Montreal*, June 24th, 1913.

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE \_\_\_\_\_

City Clerk,  
Town of Cartierville.  
Que.

Dear Sir:-

In connection with the enclosed account,  
I would be obliged if you will kindly give me informa-  
tion as to how the amount due in arrears for Taxes, is  
made up.

Yours very truly,

*Patrice Dubuc*

Secretary-Treasurer.

*mcab*

PD:DD  
Enclosure (1)

P12/D,11

DRY GOODS

*The John Murphy Company Limited*

*St. Catherine & Metcalfe Sts.*

*Montreal* June 25th. 1913.

Cartiereville Municipality,  
Cartiereville,  
Que.

Gentlemen:-

Will you kindly send me the amount of my taxes for the  
past year. I have received the bill but have misplaced same.

Yours truly,

THE JOHN MURPHY COMPANY, LTD.

P.S. Kindly send same to

Mr. H. Bissonette,

C/O The John Murphy Co. Ltd.

Per .....  
*JM*



P12/D,11

TELEPHONE BELL MAIN 4608

*H. Gohier*

Notaire

EDIFICE "DULUTH"  
50 NOTRE DAME OUEST

Montréal, 26 juin, 1913.

Monsieur le Secrétaire de  
La Corporation de Cartierville,  
Cartierville.

Monsieur:-

Je vous envoie ci-incluse la copie de  
l'acte de Commutation intervenu entre Les Syndics des Chemins  
à Barrières de Montréal, et la Corporation de Cartierville,  
ainsi que mon compte, et vous fait remarquer de plus que les  
Syndics des Chemins à Barrières sont anxieux de recevoir le  
chèque d'intérêts qui leur est dû en vertu de ce même acte  
de Commutation.

Ce faisant immédiatement, vous obligerez,

Votre tout dévoué

*H. Gohier*

P12/D,11

*Cartierville, P.Q.* le 26 juin 1913

à Son Honneur le Maire,  
et à Messrs-Les échevins,  
de la ville de Cartierville,  
Cartierville-P-Q.

Messieurs;-

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le canal en face de ma propriété sise sur la rue Deserres-Le canal en question est decouvert et de ce fait est un danger continuel pour les passants et le voisinage-et pour obvier à cet inconvénient je vous suggèrerais de prendre les mesures nécessaires pour le couvrir.

En agréant à ma demande vous obligerez grandement votre tout dévoué,

Résident-Propriétaire-

*Edouard. Lepierre.*

P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

27 Juin 19 13

*Bureau du Secrétaire*

The National Breweries, Ltd  
Montréal,

Cher Monsieur,

Votre lettre datée du 20  
juin-1913 a été soumise aux conseillers, qui me chargent de  
vous répondre en ce sens, à savoir: Qu'un licence sera exige-  
ble c-à-d \$35.00 pour chaque voiture double qui passera  
sous un nom différent, je regrette de ne pouvoir faire mieux  
que cela, les règlements sont là et je ne puis passer outre.

Votre dévoué,

Secrétaire-Trésorier

P12/D,11

**The National Breweries Limited**

Head Office

36 Chaboillez Square

Montreal

June 28, 1913

**CIRCULAR:-**

The Dawes Brewery

City

**Gentlemen :-**

Pay your License in Cartierville at once  
\$25.00 and \$10.00 for this year.

We will take this matter up next year  
at the right time.

Yours truly,

*E. S. Cook*

**E AS/M**



Ste. Geneviève,  
Comté Jacques-Cartier, P.Q.  
30 Juin 1913

Mr. J.H. Lapière,  
Secrétaire-Trésorier,  
Cartier-Ville.

Cher Monsieur,  
En réponse à votre lettre du 20 Juin dernier  
entretien  
re ~~paiement~~ de Madame Brisebois, je dois vous dire que  
lors de son internement à l'Asile, il y a eu une enquête  
de faite, et le Maire et le Secrétaire-Trésorier, du temps,  
de votre Municipalité, ont certifié qu'elle n'avait aucun  
moyen d'existence et qu'elle demeurait dans Cartier-Ville.  
Elle est entrée à l'Asile pour l'année 1912, le 8 Juillet  
et elle en est sortie le 30 Novembre. Elle a donc demeuré  
146 jours dans l'Asile. Le compte, qui nous a été envoyé  
pour elle, est de \$22.40. Votre Municipalité est tenue de  
payer l'entretien de cet aliéné en vertu de l'article  
4137 des Statuts Refondus de la Province de Québec. En  
vertu de la loi, vous pouvez réclamer contre les parents  
de l'aliénée. Si vous avez besoin de connaître le dossier  
de cet aliéné, vous pourriez l'avoir en vous adressant au  
Percepteur du Revenu, à Montréal, à l'annexe du Palais de  
Justice. J'espère que ces renseignements vous donneront  
satisfaction pour acquitter votre compte du comté, sauf  
recours contre ceux, qui en loi, sont tenus de voir à son  
entretien. Si vous avez besoin ~~d'autres~~ d'autres rensei-  
gnements, je suis à votre disposition, sans aucune gêne  
quelconque.

Votre dévoué.

  
Secrétaire-Trésorier

C.M.C.J.C.

CONSEIL D'HYGIENE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



BOARD OF HEALTH  
OF THE PROVINCE OF QUEBEC

MONTREAL,  
9, RUE ST-JACQUES

A Monsieur le Sec-Trésorier,

Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur  
L'article de la loi d'hygiène No:3920, qui oblige l'autorité muni-  
cipale de notifier au Conseil d'hygiène, les maladies contagieuses  
visées dans l'article No:3917.

Afin de tenir le casier sanitaire provincial à  
date, le Conseil vous demande d'envoyer un rapport, au moins une fois  
par semaine, s'il existe de ces maladies.

S'il n'existe pas de maladie contagieuse, la rapport  
mentionnera le fait et sera fait quand même, au moins une fois par  
mois.

Votre municipalité est comprise dans le district sanitai-  
re de Montréal que j'ai sous ma surveillance.

Espérant que vous me faciliterez ma tâche

Je demeure, Monsieur,

Votre humble,

*W<sup>m</sup> Ad. Cousin*

N.B. Des formules à cet effet vous furent envoyées. Elles me  
reviennent francs de port.

-----  
*30/6/13.*

P12/D,11

# CURTIS'S & HARVEY (CANADA) LIMITED

MANUFACTURERS OF  
DYNAMITE AND OTHER HIGH EXPLOSIVES

WORKS: DRAGON STATION, QUE

HEAD OFFICE 400 ST. JAMES STREET  
TELEPHONE MAIN 1137

MONTREAL, July 1913

## CITY PRICE LIST

### DYNAMITE

$\bar{I}$		<u>40%</u>	<u>50%</u>	<u>60%</u>
1	Case Lots	16 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{3}{4}$	19 $\frac{1}{2}$
10/20	" "	15 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	18 $\frac{3}{4}$
20/40	" "	15 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{3}{4}$	18 $\frac{1}{2}$
40/80	" "	14 $\frac{3}{4}$	16 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$

### LIFTING POWDER

1	Case Lots	\$8.00 per 100 lbs
10/20	" "	7.60 " " "
20/40	" "	7.40 " " "
40/80	" "	7.20 " " "

### BLACK POWDER

1	Keg Lots	\$2.00 per keg
25	" "	1.90 " "
50	" "	1.85 " "
100	" "	1.80 " "

(A keg contains 25 lbs)

### SAFETY FUSE

Per Roll of 100 ft.....60¢



P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

..... July 1st. 1913.

*Bureau du Secrétaire*

The John Murphy Co.Limited  
St.Catherine & Metcalfe Sts.  
Montreal

Dear Sir,

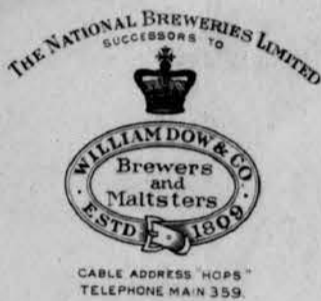
In reply to yours of the 25th. of June 1913 I beg to inform you that your name does not appear in the books. Please you have the kindness to send me the No.of Cadastre & subdivisions of your properties in Cartierville. So that I can make the bill of your taxes, also will you send the one of Mr. H. Bissonnette, and oblige.

Yours very truly

Secretary Treasurer



P12/D,11



Montreal July 2Nd., 1913

The Secy- Treasurer,  
Town of Cartierville

Dear Sir:-

We enclose herewith <sup>our</sup> cheques for (\$ 25.00 ) and  
( \$ 10.00 ), Twenty five Dollars and Ten Dollars in payment of  
Licenses.

Kindly acknowledge receipt of same, and oblige,

JU/R.

Yours truly,

The Dow Brewery

*per Juptwa*

P12/D,11

*Hôtel - de - Ville*

*Cartierville*

..... July 3rd., 1913.

*Bureau du Secrétaire*

Montreal Public Service Corporation  
Eastern Township Building  
Montreal

Dear Sir,

I beg to inform you that the town of Cartierville is making a concrete sidewalk and one of your post in front of Mr. Galibert's property, would <sup>be</sup> right in the middle. The contractors have left a piece undone in cause of this inconvenience. Please will you have the kindness to have this post moved as soon as possible so that the contractor might finished his work, and oblige.

Yours very truly,

Secretary Treasurer

P12/D,11

ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE



**THE IMPERIAL OIL COMPANY, LIMITED**

QUEBEC DIVISION

DIVISION HEAD OFFICE.

JFH

**MONTREAL,**

July 4 -13

Mr. F. A. Grothé,  
6 Cuthbert St., Montreal.

Dear Sir,

With reference to our conversation of some few days ago:

Please be advised that we have what is known as a convertible tank wagon with a capacity of 5050 gallons which we are willing to sell you for \$125.00. This is a wagon that could be used for sprinkling roads with oil. Kindly advise whether or not you wish to take advantage of this opportunity.

Yours very truly,

*Refendu fine*

*E. A. Hewitt*

124.10

P12/D,11



## Dawes' Lachine Ale

NATIONAL BREWERIES LIMITED.

617 St. Paul, St.

MONTREAL, July 5th 1913.

Municipalité of Cartierville,  
Cartierville, Que.

Gentlemen:-

Enclosed please find our cheque for Thirty-Five dollars, being Licenses for this year, Twenty-Five dollars (\$25.00) for Beer License and Ten dollars (\$10.00) for Peddlars' Licenses. Please acknowledge receipt to this Brewery and oblige,

Yours truly,

JBT/10

Dawes' Breweries,  
MONTREAL PLANT.

Per *J. B. Jullio*



P12/D,11

WALTER J. FRANCIS, C. E.,  
MEMBER, THE CANADIAN SOCIETY OF ENGINEERS.  
MEMBER, THE AMERICAN SOCIETY OF CIVIL ENGINEERS  
MEMBER, THE INSTITUTION OF CIVIL ENGINEERS.

FREDERICK B. BROWN, M. SC.,  
MEMBER, THE AMERICAN SOCIETY OF MECHANICAL ENGINEERS.  
MEMBER, THE AMERICAN INSTITUTE OF ELECTRICAL ENGINEERS.

WALTER J. FRANCIS & COMPANY.  
CONSULTING ENGINEERS.

HEAD OFFICE—232 ST. JAMES ST., MONTREAL.  
CABLE ADDRESS—"WALFRAN, MONTREAL."

MONTREAL.

July 9th, 1913.

Secretary- Treasurer,  
CARTIERVILLE,  
Que.,

Dear Sir,-

I shall be pleased to have a reply to my last letter to you  
dated June 21st regarding valuation and taxes.

Yours very truly,

Frederick B. Brown

P12/D,11

ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE



**THE IMPERIAL OIL COMPANY, LIMITED**

QUEBEC DIVISION

DIVISION HEAD OFFICE.

JFH

**MONTREAL,**

July 10 -13

Mr. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville, Que.

Dear Sir,

With reference to your 'phone request to ship the Corporation of Cartierville one tank wagon load of our Road Oil in sprinkler wagon.

We shall, as advised you, endeavor to make delivery of one load of this oil to you on Monday morning, 14th inst., weather permitting.

Are we to understand that you will furnish team to haul this load from our Works to the Town of Cartierville; if not, please advise and we shall make the necessary arrangements, charging you the additional cost of teaming the oil. Kindly give this question your attention and advise by return mail.

Yours very truly

P12/D,11

165, St. James Street,  
M O N T R E A L.  
10th, July, 13.

The Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville,  
P.Q.

Dear Sir,

I enclose herein a statement received by Sir Hugh Graham on account of assessments and am also sending you a copy of a letter received from Mr. Gonthier the former owner of this property in reference to arrears. Your predecessor must have received this money and you will have to collect the account from him. I shall be glad to have your assurance that this is being attended to.

Yours truly,

*E. Whitrod*

Private Secretary to  
Sir Hugh Graham.

Copy of letter dated March 24th, 1913 from George Gonthier to Sir Hugh Graham.

Sir,

I begto acknowledge receipt of your letter of the 19th instant with an account for arrears for taxation amounting to \$53.90 due to the Municipality of Cartierville.

I must say that when I bought the property I ascertained from the Secretary-Treasurer what was the amount due then, by Mr. Sonne, for taxes, arrears and current, in order to settle the matter with my vendor, and this account w-as paid by me in due course, as also the current taxes for 1910/11 and 1911/12. Consequently I do not recognise this claim as I cannot be liable for the error made at the time by the Secretary-Treasurer of the Municipality.

I may further add that the Corporation of Cartierville cannot collect arrears three years overdue, this, in any case, covers liability on our part at this date.

I herewith return the above mentioned account.

Yours truly,

(Sgd) Geo. Gonthier.



P12/D,11

Cartierville 21 Juin 1913

Mr. Hugh Graham

DR.

To the CORPORATION of CARTIERVILLE :  
for ASSESSMENTS : 1912-1913

No-du-Cpt-	Cadastre No---Sub-	Value	1.25% On Value	Total
10/107	P.84	\$ 35000.00	\$ 437.50	\$ 437.50
108	85-1 @ 27	7000.00	87.50	87.50
Fol.5 Arrears on P.85-1 @ 27 for 1907-1908				30.00
" " " " " for 1908-1909				23-90
				<u>\$ 578.90</u>

6 rue St Jacques,

Montréal, le 10 juillet 1913.

Au Secrétaire-Trésorier,

de Cartierville,

Monsieur,

Je suis à préparer une compilation de tous les automobiles enregistrés dans le district de Montréal pendant l'année 1913-14. - Comme quelques municipalités aux environs de Montréal se sont déjà procuré cette compilation, j'ai pensé qu'elle vous serait peut-être aussi de quelque utilité. Si oui, vous pouvez vous la procurer en vous adressant à mon bureau, 6 rue St Jacques, au taux de 10¢ la page. Vous pouvez aussi prendre un abonnement pour l'année au prix de \$10.00, qui vous donne droit aux nouveaux enregistrements chaque mois.

L'année fiscale pour les enregistrements commence le 1er d'avril, et les mois d'avril, mai et juin sont maintenant complets.

Votre toute dévouée,

(Madame) R. Cloutier.

P12/D,11

165, St. James Street,  
M O N T R E A L.  
14th, July, 1913.

Mr. J. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
City of Cartierville.

Dear Sir,

I acknowledge your letter of 12th instant enclosing statement of assessments amounting to \$525.00. With regard to the balance of \$53.90 incurred while Mr. Gonthier was owner of the house, and the receipt for same, this matter is quite out of our jurisdiction and you will have to see Mr. Gonthier for information in this connection.

Yours truly,



Private Secretary to  
Sir Hugh Graham.

Cartierville 14 Juillet 1913

La Corporation de Cartierville  
Messieurs

J'ai l'honneur de vous aviser qu'au  
cours des travaux qui ont été exécutés récem-  
ment pour votre compte dans le canal, il  
~~se~~ est tombé des pierres et des pièces de bois sur  
la couverture de ma maison et l'ont en-  
dommagé à ce point qu'elle coule à peu  
près partout. Vous voudrez bien voir à la fai-  
re réparer au plus tôt, car mes locataires me-  
naient de laisser la maison et de me faire  
payer des dommages si elle n'est pas réparée  
de suite.

Esperant que vous prendrez ma  
demande en sérieuse considération.

Je suis Messieurs  
Votre dévoué

Louis Bronvean



P12/D,11

## MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

MONTREAL 14 juillet 1913.  
CANADA.

Corporation de Cartierville,  
Cartierville, P.Q.

Messieurs,

Nous sommes avisés par M. Gaspard DeSerres qu'il a cédé à votre Corporation la rue Decelles à Cartierville, et que par conséquent nous devons porter à votre compte les deux bornes-fontaines situées sur cette rue. Comme vous le savez M. Deserres avait jusqu'à présent payé pour ces bornes-fontaines, nous vous incluons donc la facture qui est de \$15.

Bien à vous,

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION,

*Joseph Baichard*  
Billing & Collection Department.

P12/D,11

ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE



**THE IMPERIAL OIL COMPANY, LIMITED**

QUEBEC DIVISION

DIVISION HEAD OFFICE.

JFH

**MONTREAL,**

July 15th 1913

Mr. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville, Que.

Dear Sir,

We beg to refer you to our letter of 10th inst. which has reference to your phone request to ship you a tank wagon load of Road Oil at Cartierville.

Would appreciate if you will kindly advise us by return mail whether or not you will furnish a team to make this delivery.

Yours very truly,

*E. A. Hewitt*

P12/D,11

Montréal, le 16 Juillet 1913.

M. J.H. Lapiere,  
Secrétaire-Trésorier,  
Corporation de la Ville  
de Cartierville.

Monsieur,

Je vous retourne, ci-joint, un compte de \$78.32 qui a dû m'être  
adressé par erreur.

Je ne possède malheureusement aucune propriété à Cartierville.

Votre tout dévoué,

*Henri J. Lapiere*

R.T.L./A.C.

P12/D,11

## MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

MONTREAL, July 16th, 1913.  
CANADA.

J. H. Lapierre, Esq.,  
Sec-Treas., Corporation of Cartierville,  
Cartierville, P.Q.

Dear Sir:-

In reply to your letter of July 11th we would advise you that the Montreal Public Service Corporation maintains a constant pressure at its Power House and at no time has the pressure at the Power House been low, as claimed in your letter. We are advised that, on the days when it was reported to you by Mr. Jonnette that the pressure was low, you were flushing your sewers and under these conditions it is your duty to notify our Supt. Mr. Binette, so that he may raise the pressure at the Cartierville Power House to compensate for this abnormal condition of affairs.

Your attention to this matter in the future will preclude any possibility of your having to make further complaint.

Yours truly,

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORP.

*K. B. Thourton*

CHIEF ENGINEER & OPTG. MGR.

KBT/B.



Montreal July 17/13

La Corporation de La Ville de Cartierville  
 Dear Sir

I have to day  
 received a bill from  
 you for twenty - five -  
 Dollars

Some time ago I asked  
 you to send me a  
 detail account but got no  
 results

You are charging me that  
 I am in arrears for three or four  
 years at \$5.80 per year

Will you please tell me how  
 long I have to pay you  
 \$5.80 per year as I had no bill  
 for it at all is it for one  
 year or two or ten or forever?  
 Please reply to the four  
 numbers

P12/D,11

H. LAPORTE, PRÉSIDENT.

J. ÉTHIER, VICE-PRÉS. & GÉRANT

L. A. DELORME, Sec-TRÉS.

H. DELORME, Ass. Sec-TRÉS.

Adresse Télégraphique "LAPORTE"  
Code "WESTERN UNION"

Téléphones: B. MAIN. 3766 à 3771.  
" D. MARCHANDS 491 à 508.



**LAPORTE, MARTIN & CIE., LTÉE,**  
IMPORTATEURS & AGENTS GÉNÉRAUX.

564 à 568 RUE ST. PAUL

MONTREAL  
CAN.

Jul 18/1913

Ma Le Secrétaire,  
Municipalité de Cartierville.  
Cartierville.

Cher Monsieur,

Ci-joint un chèque pour taxes.  
Je n'ai pas eu l'avantage d'assister à vos  
intéressantes séances de puis assez long temps,  
et je n'étais pas au courant de vos embarras  
financiers.

Il n'était pas nécessaire de menacer d'une  
poursuite, il vous suffisait de m'en dire un  
mot. Lorsque votre corporation m'a dû un compte  
j'ai attendu patiemment sans faire de menaces  
d'aucune sorte.

Bien à vous  
J. A. Labelle.

P12/D,11

Montreal July 22/13  
La Corporation de La Ville de Cartierville  
Dear Sir

I never knew of  
such a bill being out standing  
against me as I paid my bills for  
taxes every year which I thought  
it was all I owed.

Enclose you will  
please find check in settlement  
Please receipt  
Yours truly  
M. Lusher

hereon after the taxes will be  
paid by the new owner Mr Morris  
Dalmirsky 219 Esplanade One which you  
will please send the bills to him

P12/D,11

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc., I. C.*  
*Ingénieur Civil et Arpenteur*

BUREAUX  
No. 30 RUE ST-JACQUES  
TELEPHONE MAIN 1110

Montréal, le 22 juillet 1913.

A Son Honneur le Maire et à M.M. les Conseillers  
de la Ville de Cartierville,  
Cartierville.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer par la présente, un premier  
estimé incomplet du coût des travaux de la construction de trottoirs  
en ciment dans votre Municipalité, par M.M. R.T. Smith & Co.

La longueur totale de trottoirs proprement dits est de 16558.8

La longueur des traverses, y compris l'entrée chez  
M. Meunier, est de . . . . . 403.7

Faisant un total de . . . . . 16,962.5

pieds à \$1.10 le pied courant, formant la somme de \$18,658.70.

En plus, il y a eu 91 entrées de faites à \$5.50, formant un  
coût de \$500.50.

Il y aura en plus un travail extra vis-à-vis chez M. Cardinal  
et aussi à l'hôtel de Ville.

Cet estimé est incomplet et sera changé quand M. Smith aura  
terminé ses entrées et que j'aurai fait mon rapport final.

J'ai donné à M. Smith les certificats suivants:-

Le 16 mai 1913, . . . . .	\$ 2000.
Le 29 mai 1913, . . . . .	3000.
Le 13 juin 1913, . . . . .	6000.
Le 2 juillet 1913, . . . . .	<u>3000.</u>

Faisant un total de certificats donnés de . . . . . \$ 14,000.

*3,000.  
1,000.  
18,000.00*



P12/D,11

ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE



**THE IMPERIAL OIL COMPANY, LIMITED**

QUEBEC DIVISION

DIVISION HEAD OFFICE.

JFH

**MONTREAL,** July 22 -13

Mr. J. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville,  
Cartierville, que.

Dear Sir,

We have yours of the 16th and note it is your intention to furnish a team to haul our tank wagon of road oil to Cartierville.

We sincerely hope that you will anticipate your requirements by telephoning us the day before you intend to call at our Works, so that we will have the vehicle all loaded and ready to move from our plant.

Yours truly,

*E. A. Lewis*

P12/D,11

THE MONTREAL REALTY COMPANY,

ROYAL BANK BUILDING  
147 ST. JAMES STREET

(K)

MONTREAL, July 22, 1913

Secretary Treasurer,

The Corporation of Cartierville,

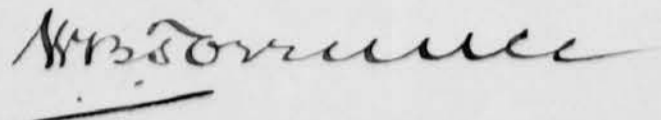
Cartierville, Quebec.

Dear Sir:

We enclose herewith tax bill for the years 1911-12 and 1912-13. Sub-divisions 9, 56, 88 and 89 do not, according to our records, belong to us and should, therefore, be deleted from the account. However, we do own sub-divisions 114 and 136 which are not included. If you will forward a corrected account, we will send you a cheque by return mail.

We also enclose, for correction, tax bill for the year 1912-13. You have omitted a number of the sub-divisions which stand in our name.

Yours truly,

  
Secretary

P12/D,11

MONTREAL—TORONTO—WINNIPEG

THE DOMINION MERCANTILE PROTECTIVE ASSOCIATION, LIMITED  
(INCORPORATED 1906)

COLLECTION DEPARTMENT

MONTREAL le 23 Juillet 1913

Corporation de Cartierville,  
Cartierville, P.Q.

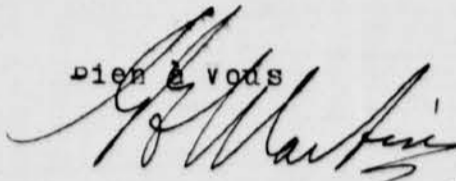
DOCKET NO. ....

Messieurs,-

Je vous envoyais il y a quelque temps un chèque  
pour arrérages de taxes avec compte, lequel vous avez  
omis de me retourner acquitté.

Veillez s'il vous plait me le faire parvenir  
par retour de malle.

Bien à vous



Chambre 604 Edifice McGill,

211 rue McGill, MONTREAL



P12/D,11

165, St. James Street,  
M O N T R E A L.  
24th, July, 1913.

Mr. J. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Cartierville, P.Q.

Dear Sir,

Will you please advise me when the Assessment Rolls are prepared for the village.? Will you also let me know when the By-law was passed homologating the last Assessment Roll including the charge rendered <sup>per</sup> cadastre - part 84 and 85, part I to 27.

Your early reply will oblige.

Yours truly,



Private Secretary to  
Sir Hugh Graham.



P12/D,11

*L. D. Clément*

NOTAIRE

EDIFICE "DULUTH"  
50 RUE NOTRE DAME OUEST

TELEPHONE BELL MAIN 4608

*Montréal,*.....25 juillet.....1913..

M. Ed. Lapierre,  
Secrétaire, de la Corporation de Cartierville,

Mon cher Lapierre,

Je t'envoie ci-inclus le compte de R. J. Scott, payé  
le 4 juillet 1913, et qu'on a oublié de signer.

Veuilles donc signer et me le retourner si tu peux  
avec un petit chèque à mon ordre pour le petit compte que tu sais.  
Ca m'obligerait,.....

Bonjour.,

*Lapierre.*

P12/D,11

25 Juillet 13

M-J-A-Chauret, N.P.

Ste-Geneviève,

Cher Monsieur,

Inclus chèque au montant de vingt  
deux piastres et quarante centins (922-40) tel que demandé  
par votre lettre du mois dernier, pour entretien de Dame  
Bisabois à l'asile des aliénés.

Veillez me faire parvenir un reçu en conséquence, et obli-  
gez,

Votre dévoué,

Secrétaire-Trésorier

P12/D,11

25 Juillet 13

M-J-A-Cheuret, N.P.

Ste-Seneviève,

Cher Monsieur,

Inclus chèque au montant de vingt  
deux piastres et quarante centins (22-40) tel que demandé  
par votre lettre du mois dernier, pour entretien de Dame  
Rizebois à l'asile des aliénés.

Veillez me faire parvenir un reçu en conséquence, et obli-  
gez,

Votre dévoué,

Secrétaire-Trésorier

P12/D,11

Liste des personnes qui n'ont pas payé leur taxes

Noms	Cadastre	Valeur	1907	1908	1908	1909	1909	1910
<i>W. J. ...</i>								
<i>...</i>								



P12/D,11



**Dossier de  
pièces réunies**

**DÉBUT**

**EMPRUNTS POUR TRAVAUX DE VOIRIE**

2 George V, chapitre 23

Comté de Jacques Cartier Municipalité de la Ville de Cartierville

No 1 **RAPPORT MENSUEL**

des travaux de macadamisage ou de gravelage exécutés du premier jour du mois  
(biffer le mot macadamisage, ou le mot gravelage, selon le cas)

de Mai 1912 au premier jour du mois de Decembre 1912

sur le chemin Public (Grand chemin)

sous la surveillance de Mr. François Charles Laberge Surintendant. & Ingénieur

*Si un surintendant a la direction des travaux sur plusieurs chemins à la fois, il devra faire son rapport sur des formules distinctes pour chacun.*

*Prière de répondre aux questions avec soin et de préciser autant que possible.*

QUESTIONS	RÉPONSES
1. Est-ce un chemin de front ou une route ?	1. Chemin de front.
2. Indiquez en détail dans quels chemins ou routes et vis-à-vis quels lots les travaux ont été exécutés.	2. Chemin Public à partir des limites Est jusque vis-à-vis la propriété de Hugh-Graham.
3. Indiquez en pieds ou en arpents sur quelle longueur le chemin ou la route a été améliorée.	3. Onze Mille pieds.
4. Est-ce du macadam ou du gravelage ?	4. Macadam.
5. Quelle est la largeur du chemin entre clôtures ?	5. Environ 36 pieds.
6. Quelle est la largeur du chemin entre les fossés ?	6. Environ 30 pieds.
7. Quelle est la largeur de la partie gravelée ou macadamisée ?	7. Environ 22 pieds.
8. Avez-vous refait des ponceaux en travers de ce chemin ou de cette route ?	8. Oui.
9. Quel est, dans ce cas, le diamètre et la nature des tuyaux employés, ou la portée du pont ?	9. Tuyaux de 18 pouces.
10. Si vous avez fait du macadam, la pierre a-t-elle été concassée au concasseur ?	10. Oui.
11. Si vous avez fait du macadam, indiquez l'épaisseur, au centre et sur les bords, de la couche de macadam.	11. 10 pouces au Centre et 8 pcs. sur les bords.
12. Si vous avez fait du gravelage, indiquez l'épaisseur de la couche de gravier au centre et sur les bords.	12.
13. Indiquez de combien le chemin est plus élevé au centre qu'aux bords des fossés.	13. Environ 8 Pouces.
14. Avez-vous été nommé surintendant des travaux par le conseil ?	14. Oui Ingénieur surintendant.
15. A combien se monte le coût des travaux ?	15. \$28639-63

- |  |   |
|--|---|
| 16. Le montant de ce coût a-t-il été approuvé par le conseil ?                           | 16. <u>Oui.</u>                           |
| 17. Combien la municipalité a-t-elle payé sur ces dépenses ?                             | 17. <u>\$27548-35.</u>                    |
| 18. Le chemin est-il verbalisé ? depuis quand ?  | 18. <u>Oui depuis un tems immémorial.</u> |
| 19. Les travaux ont-ils été exécutés en conformité du devis fourni par le gouvernement ? | 19. <u>Oui.</u>                           |
| 20. Si ce devis n'a pas été suivi, quelles modifications y a-t-on apportées ?            | 20. <u>Aucune.</u>                        |

Résidence du Surintendant: Montréal ce 25 jour de Juillet 1913.

F. C. Laberge. B. A. Se.  
Ingénieur SURINTENDANT.

EMPRUNTS

11, George V, chapitre 23.

#####

Comté de Jacques Cartier

Municipalité du Village de Cartierville (maintenant ville de Cartierville depuis le 21 Décembre 1912 )  
 Rapport Mensuel No. 1 des travaux de macadamisage exécutés du premier jour du mois de Mai 1912, au premier jour de Décembre 1912  
 sur le chemin Public \_\_\_\_\_

QUESTIONS-----REPOSES

1. Est-ce un chemin de font ou une route-----Chemin de front
2. Indiquez les travaux faits.-----Macadamiser sur une longueur de deux milles.
3. Indiquez en détail dans quels chemins ou routes et vis-à-vis quels lots les travaux ont été exécutés? Chemin Public à partir des limites Est jusque vis-à-vis la propriété de Hugh Paton.
4. Indiquez, en pieds ou en arpents, sur quelle longueur le chemin ou la route ont été améliorés. Onze mille pieds.
5. Est-ce du macadam ou du gravelage. Macadam.
6. Quelle est la largeur de la partie gravelée ou macadamisée. Environ 22 pieds
7. Avez-vous refait des ponceaux en travers de ce chemin ou de cette route. Oui.
8. Si vous avez fait du macadam, la pierre a-t-elle été concassée au concasseur. Oui au concasseur.
9. A combien se monte le coût total des travaux à ce jour  $28639 \frac{63}{100}$
10. Le montant de ce coût a-t-il été approuvé par le Conseil? Oui.
11. Combien reste-t-il d'argent en caisse sur le montant emprunté cette année en vertu de la loi des bons chemins, 1912. Aucun. *n'en ayant jamais reçu*
12. Quels travaux restent à faire durant la présente saison? tiellement fait. Environ 2000 mille pieds par-
13. Quel montant sera requis pour l'exécution de ces travaux? \$4000.00



P12/D,11

ETAT DETAILLE DES DEPENSES.

DEPENSES PAYEES

Date	A qui payées	Nature de la dépense	Montant payé
17 Mai 1912	Demers & Laframboise	Payé pour macadamiser le chemin d'après contrat	\$ 276-11 -
25 "	Do Do	Do Do	828-70 -
31 "	Do Do	Do Do	442-57 -
14 Juin "	Do Do	Do Do	931-51 -
22 "	Do Do	Do Do	1077-38 -
28 "	Do Do	Do Do	900-34 -
5 Juil. "	Do Do	Do Do	1127-11 -
12 "	Do Do	Do Do	955-73 -
19 "	Do Do	Do Do	1104-31 -
26 "	Do Do	Do Do	1111-66 -
2 Aout "	Do Do	Do Do	798-92 -
9 "	Do Do	Do Do	710-87 -
9 "	Journaliers Charretiers	Creusage à la journée	239-62 -
16 "	Demers & Laframboise	Estimé d'après contrat	545-88 -
23 "	Journaliers Charretiers	Creusage à la journée	339-63 -
23 "	Demers & Laframboise	Estimé d'après contrat	1014-95 -
30 "	Do Do	Do Do	1028-57 -
4 Sept. "	Journaliers Charretiers	Creusage à la journée	388-65 -
6 "	Demers & Laframboise	Estimé d'après contrat	1165-47 -
13 "	Do Do	Do Do	737-14 -
20 "	Do Do	Do Do	799-29
20 "	Journaliers Charretiers	Creusage à la journée	308-57 -
27 "	Demers & Laframboise	Estimé d'après contrat	568-29
5 Oct. "	Do Do	Do Do	1126-94
24 "	Journaliers Charretiers	Creusage à la journée	1296-34
9 Nov. "	Do Do	Pour travaux de macadam	1515-15
23 "	Do Do	Do Do	785-85
	Hector Cousineau	Royauté pour pierre	222.70
		Achat du concasseur tout installé sur la carrière	3000-00 -
		Achat du rouleau de 12 tonnes des entrepreneurs	2500-00 -

1932  
1933  
292  
4162

222.70  
292.35  
27548.35  
9735485

27548.35  
1932  
85

P12/D,11



**Dossier de  
pièces réunies**

**FIN**



Montreal juillet 26 / 1913

2170 manes

M. Lapierre Sec.  
Sec. - Tres. de  
Cartierville

Cher Monsieur

S. v. p. m'envoyer  
le compte des taxes mu-  
nicipales - qu'il y a - à payer  
sur mes lots - 116-117-118  
du No 19 - situés à Cartierville  
sur l'avenue Laurier -

Bien à vous

E. Durocher

Est-ce que vous avez un  
bureau ici en ville.

P12/D,11

ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE



**THE IMPERIAL OIL COMPANY, LIMITED**

QUEBEC DIVISION

DIVISION HEAD OFFICE.

**MONTREAL,**

July 26 -13

JFH

Mr. F. A. Grothé,  
6 Cuthbert St., Montreal.

Dear Sir,

With further reference to our letter of July 4th regarding tank wagon which we had on sale and on which we quoted you a price of \$125.00.

Would appreciate if you would kindly advise at your earliest convenience whether or not you wish to take advantage of this opportunity.

Yours truly,



P12/D,11

THE MONTREAL REALTY COMPANY

ROYAL BANK BUILDING  
147 ST. JAMES STREET

(k)

MONTREAL, July 28, 1913

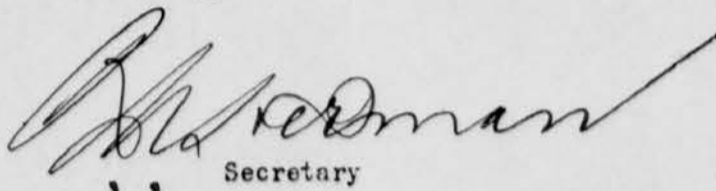
The Secretary-Treasurer,  
Town of Cartierville,  
C a r t i e r v i l l e .

Dear Sir:

Referring to your letter of the 24th inst., we en-  
close herewith our cheques for \$250.37 and \$65.38, re-  
presenting general assessment taxes and sewerage assess-  
ment.

Please receipt enclosed accounts and return.

Yours truly,

  
Secretary

P12/D,11

Ste. Geneviève,  
Comté Jacques-Cartier, P.Q.  
28m Juillet 1913

Mr. J.H. Lapierre,  
Secrétaire-Trésorier,  
Cartier-Ville.

Monsieur,

Veillez trouver sous pli le reçu pour le chèque  
de Madame Brisebois, pour son entretien à l'asile d'alié-  
nés, pour l'année écoulée.

Votre tout dévoué.

  
Secrétaire-Trésorier  
C.M.C.J.C.

P12/D,11



*Hôtel-de-Ville*

*Montréal*

30 Juillet 1913

Ville de Cartierville.

Province de Québec.

Monsieur le Secrétaire,

Inclu<sup>s</sup> mon chèque de \$3.13. Cotisations  
de 1912-13. Veuillez donc me retourner le compte ci-  
inclu<sup>s</sup> acquitté, et obliger,

Votre bien dévoué,

*Joseph Ainey*

P12/D,11

CIE DE TELEPHONE MONT-ROYAL  
SERVICE LOCAL ET LONGUE DISTANCE  
VILLE ST-LAURENT

30 Juillet 1913.

Mr. Arthur Laurin.,

Cartierville.

Cher Monsieur

Vous nous obligeriez certainement en nous faisant remise du petit montant que vous devez pour service de longue distance.

Ce service nous rapporte si peu à nous, que bien peu de dépenses de collection, se traduit en perte pour nous, nous vous remercions d'avance de votre remise.

Vos bien dévoués,

CIE DE TELEPHONE MONT ROYAL

*Emile Mascotte*

Administrateur



P12/D,11

THE MONTREAL REALTY COMPANY

ROYAL BANK BUILDING  
147 ST. JAMES STREET

(K)

MONTREAL, July 31, 1913

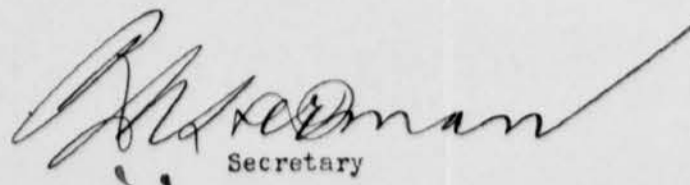
The Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville,  
C a r t i e r v i l l e.

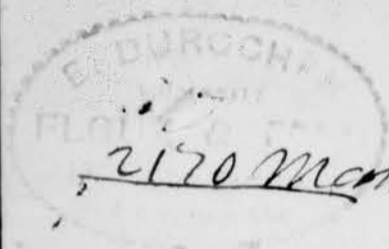
Dear Sir:

Referring to your letter of the 29th inst., we shall be obliged if you will have lots now standing in your books, in the name of Mr. A. E. Brock, transferred in the name of the Montreal Realty Company, by whom they were purchased several years ago.

The address of our company is, Royal Bank Building, 147 St. James Street, where all accounts for taxes and correspondence should be forwarded.

Yours truly,

  
Secretary



Montréal 31 juillet 1913

2170 Monnaie

M. Lapierre Ec

Sec. Trés. de  
Cartierville

Chef Monsieur

Je vous inclus en reçu de  
tout arriéré pour taxes municipi-  
pales de mes lots 116-117-118 -  
jusqu'au 19 Oct 1910 -

Keuille, donc 28 p. payer sur  
mon compte est  
les 40 - sur chacun de mes  
lots ~~de~~ 120 + je vous retourne  
un chèque, sur réception de  
mon compte corrigé

Votre Serviteur

E. Durocher

S. p. me retourner le reçu

P12/D,11

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE CARTIERVILLE

CARTIERVILLE, 18 Juillet 1913

Mr. J. B. E. Durocher

Doit à **La Corporation de la Ville de Cartierville**

For assessments } From 1st May 1912.... to 1st May 1913....  
Pour Cotisations } Du 1er Mai 1912. au 1er mai 1913...

Account No. No. du compte	STREET RUE	Cadastré		VALUE VALEUR	1.25 % On value % Sur valeur	ARREARS ARRERAGES	TOTAL
		No.	Subd.				
42/679		19--116		\$200.00	\$ 2.50		\$ 2.50
	Arrérages pour 1908-1909						40
		19--117		200.00	2.50		2.50
	Arrérages pour 1908-1909						40
		19--118		200.00	2.50		2.50
	Arrérages pouf 1908-1909						40
							<hr/>
							\$ 8.70

N. B.—Les Taxes sont perçues au Bureau de l'Hôtel-de-Ville, Cartierville, tous les jours de 9 à 5 heures.

P12/D,11



TELEPHONE

East 589

CABLE ADDRESS: "DENO" MONTREAL

## J. A. DENAULT

DIAMOND BROKER

DIRECT IMPORTATION FROM EUROPE. DIAMONDS, JEWELS, WATCHES, ETC.

"OFFICE" ~~17-Place d'Armes-Hill~~ 1064 St. Hubert.

Montreal, 1<sup>er</sup> Août 1913

J. V. Lapresse  
Cartierville

Cher Monsieur, Je suis arrivé de mes  
vacances qu'aujourd'hui et ai pris connaissance  
de votre lettre du 18 juillet au sujet de mes  
relations pour mes lots à Cartierville.  
J'irai vous apporter un règlement au commencement  
de la semaine prochaine

Votre très obligé  
J. A. Denault

P12/D,11

DR PAUL OSTIGUY

OCULISTE ET AURISTE

DE L'HOPITAL GENERAL  
DES SOEURS GRISES ET DE  
L'HOPITAL STE-JUSTINE

255, RUE SHERBROOKE EST

CONSULTATIONS DE 1 HR A 4 HRS.

MONTREAL, 1 Aout 1913 191

Monsieur Edgar Grothé

Sec-Tres.Cartierville

Monsieur:

Ci-inclus un chèque au montant de \$3.50 pour toute  
taxe du par moi, car ces lots sont vendus depuis un peu au-dela  
de un an.

Votre tout dévoué

*Paul Ostiguy*



P12/D,11

ALFRED ST CYR

GEO. GONTHIER

ALBERT P. FRIGON

*St Cyr, Gonthier & Frigon.*

OBLIGATIONS DE VILLES ET DE PROVINCES  
EMPRUNTS D'ÉTAT

*103, rue St-François Xavier*

TELEPHONE "BELL" MAIN 2701  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE "CYGOFRI" MONTRÉAL  
CODE FRANÇAIS A. Z.

*Montréal le 4 Août, 1913.*  
(CANADA)

M. H. Lapiere,  
Secrétaire-Trésorier,  
Municipalité de Cartierville, Qué.

Cher Monsieur,

Veillez trouver ci-inclus les coupons # 1 et 2  
de l'obligation # 66, lesquels ont été annulés, et veillez nous  
en accuser réception.

Vos dévoués,

ST. CYR, GONTHIER & FRIGON,

par *L. Fr.*

P12/D,11

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc., I. C.*  
*Ingénieur Civil et Arpenteur*

BUREAUX  
NO. 30 RUE ST-JACQUES  
TELEPHONE MAIN 1110

*Montréal, le 4 août 1913.*

A Son Honneur le Maire et à M.M. les Conseillers  
de la Ville de Cartierville,  
Cartierville.

Messieurs,

Ci-inclus, je vous envoie mon compte au montant de \$3,415.55.  
pour travaux exécutés à votre demande, pour votre Municipalité.

Espérant que vous pourrez me donner un acompte sur cette  
somme immédiatement,

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

*F. Chs. Laberge, B.A.Sc.*

Ingénieur des travaux.

P12/D,11

Montréal, le 4 août 1913.

LA VILLE DE CARTIERVILLE,

Doit à

F. C. LABERGE, Ingénieur.

---

Honoraires pour travaux d'égoûts exécutés par la Saraguay Electric Water & P. Co., pour une valeur de \$2230.20, sur la rue Cartier; 5%,	\$ 111.51 .
Honoraires pour travaux d'égoûts exécutés par la Saraguay Electric Water & P. Co., pour une valeur de \$4198.62, sur la rue des Carrières; 5%,	209.90 .
Honoraires pour travaux d'égoûts exécutés par M. Placide Laframboise, pour une valeur de \$3075.43, sur la rue Des Erables; 5%,	153.72 .
Honoraires pour travaux de macadamisage exécutés par M.M. Demers & Laframboise, pour une valeur de \$55,513.45; 5%,	2775.67 .
Honoraires pour macadamisage exécuté par la Ville de Cartierville, à la journée, jusqu'au 2 décembre 1913, pour une valeur de \$3948.96; 5%,	197.44 .
Honoraires pour la construction de trottoirs en ciment exécutée par R.T. Smith & Co., pour une valeur de \$19,159.20; 5%,	957.96 .
Honoraires pour la construction du canal de trop-plein, se montant à une somme supérieure à \$16000., 5%,	<u>800.00 .</u>
Total,	\$ 5,206.20
Reçu en acompte en 1911, <i>10 nov</i>	\$ 1000.00
Reçu en acompte au printemps 1912,	<u>790.65</u> 1,790.65

BALANCE DUE,

\$ 3,415.55

*3 Fev-1913*

*Oct-1913-1000*

*Oct-1913-*

*257*  
*3,165.55*  
*900*  
*2,265.55*  
*1000*  
*12,661.55*

P12/D,11

CHIFFRE MOIS DE JANVIER

3	Fev. 1913	- 250.00	Egout
6	Aout 1913	900.00	Travaux
27	Octobre 1913	1000.00	Chemins
22	Dec. 1913	1000.00	Egout

133.83

100.00

133.83

133.83

133.83

133.83

133.83

133.83

133.83

133.83

P12/D,11

3 Fev. 1913 - 250.00 Egoût  
6 Aout 1913 900.00 Trottoirs  
27 Octobre 1913 1000.00 Chemins  
22 Dec. 1913 1000.00 Egoût.

58.555

709.90

153.71

70.877

33.705

33.737

22.825

02.808,70

22.707,2

58.852,8



P12/D,11

laissant une balance approximative de \$5159.20.

Vous aurez en plus à remettre à M. Smith l'argent qu'il a déposé lors de son contrat. Je vous ferai parvenir sous quelques jours le montant définitif et exact.

Espérant que ce rapport préliminaire sera trouvé satisfaisant,

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

*J. G. Laberge. B.A.Sc.*

Ingénieur des travaux.

P12/D,11

JAS. G. ROSS, C.A., PRESIDENT  
C. A. DUCLOS, K.C., 1ST VICE-PRESIDENT

TELEPHONE MAIN 5261

J. F. C. ROSS, C.A., TREASURER  
N. ROBERTSON, 2ND VICE-PRES. AND SECY



## THE ROSS REALTY COMPANY

REAL ESTATE, INSURANCE, AND INVESTMENT AGENTS

LIMITED

117 NOTRE DAME STREET WEST

OFFICES:  
REAL ESTATE, INSURANCE,  
AND SALES DEPT.  
117 NOTRE DAME STREET WEST  
SUB-DIVIDED PROPERTY DEPT.  
30 ST. JOHN STREET

*Montreal, August 6th, 1913* 191

ESTATES MANAGED

LOANS NEGOTIATED

REAL ESTATE VALUED

INSURANCE PLACED

SOLE SELLING AGENTS FOR  
BUILDING LOTS AT

AMHERST PARK  
ST. DENIS WARD, CITY

BELLFIELD  
SNOWDON JUNCTION

GREATER ROSSLAND  
ST. DENIS WARD, CITY

HIGHLANDS  
NEAR LACHINE

LAURENTIDE PARK  
ST. LAURENT

MADELEINE PARK  
SAULT-AU-RECOLLET

MIDLAND PARK  
ST. DENIS WARD, CITY

ORCHARD GROVE  
COTE ST. PAUL

OSBORNE PARK  
VERDUN

QUEEN'S PARK  
VERDUN

ROSEDALE  
OUTREMONT

ROSSLAND ANNEX  
ST. DENIS WARD, CITY

ROSSLAND EXTENSION  
ST. DENIS WARD, CITY

SHAUGHNESSY PARK  
COTE ST. MICHEL

SOUTHAMPTON PARK  
LONGUEUIL

WINDSOR PARK  
NOTRE DAME DE GRACE

J. A. Lapierre, Esq.,  
Secretary-Treasurer,  
Cartierville, Que.

Dear Sir:

We are in receipt of a memorandum showing a debit of \$16.00 for taxes in connection with Cadastre 110, St. Louis de Bois Franc, St. Laurent. This bill was made out to Alphonse Gohier and transmitted to us with a notice on July 25th.

We are also the purchasers of Cadastre 209 in the same district and shall be obliged to you if you will let us know if there are any taxes outstanding thereon, for if so, we will make one payment cover both accounts.

We should like to enquire if the whole of Cad. 110 comes under the Corporation of the Town of Cartierville, or if only a portion of the same, and if merely a portion, then what portion? The same applies to Cad. 209.

Thanking you in anticipation of your kind reply, we are,

Yours very truly,

THE ROSS REALTY CO. LTD.

*N. Robertson*  
Secretary.

P12/D,11

**CANADIAN NORTHERN QUEBEC RAILWAY.**

F. M. SPAIDAL  
GENERAL SUPERINTENDENT.

MONTREAL, August 6th, 1913.

IN YOUR REPLY REFER TO FILE NO. ....

To the Council of the Town of Cartierville,  
Cartierville, Quebec.

Gentlemen:

In connection with the construction of the Canadian Northern Railway across the Island of Montreal, we find that it will be necessary to bring the major portion of the material required to make up the embankments from the neighborhood of St. Andrews, as it is quite impossible to use the material from the tunnel on account of the length of time required to get the material out. We would therefore like to ask your Council for the right to lay a temporary track across various roads at grade, it being understood that any consent to this temporary track will in no way prejudice the rights of the corporation in any application to the Board of Railway Commissioners of Canada on any question pertaining to these crossings.

We propose to ask the Board of Railway Commissioners to issue an order covering the work of laying this track on the low level setting forth that it is for construction purposes only and that before the line can be opened for

P12/D,11

-2-

operation grade separation where ordered shall be completed.

Yours very truly,

*E. W. Oliver*

O-C

P12/D,11

Capital autorisé: \$5,000,000.

*La Banque Nationale.*

*Siège Social - Québec, Canada.*

*Succursale de Paris  
 7, Square de l'Opéra*

NO.1679

*Montreal, Qué.* 11 Août, 1913

Corporation de Cartierville,

Cartierville

Messieurs:-

Nous tenons absolument à ce que les  
billets de votre Municipalité pour \$6063.15 et  
\$12,968.95 dû le 6 courant soient réglés demain  
sans faute.

Bien à vous,

*Perkins*  
Asst. Gérant



P12/D,11

JAS. G. ROSS, C.A., PRESIDENT  
C. A. DUCLOS, K.C., 1st VICE-PRESIDENT

TELEPHONE MAIN 5261

A. F. C. ROSS, C.A., TREASURER  
N. ROBERTSON, 2ND VICE-PRES. AND SECY



# THE ROSS REALTY COMPANY

REAL ESTATE, INSURANCE, AND INVESTMENT AGENTS

LIMITED

117 NOTRE DAME STREET WEST

OFFICES:  
REAL ESTATE, INSURANCE,  
AND SALES DEPT.  
117 NOTRE DAME STREET WEST  
SUB-DIVIDED PROPERTY DEPT.  
30 ST. JOHN STREET

Montreal, August 12, 1913 191

ESTATES MANAGED  
—  
LOANS NEGOTIATED  
—  
REAL ESTATE VALUED  
—  
INSURANCE PLACED  
—

SOLE SELLING AGENTS FOR  
BUILDING LOTS AT

AMHERST PARK  
ST. DENIS WARD, CITY

BELLFIELD  
SNOWDON JUNCTION

GREATER ROSSLAND  
ST. DENIS WARD, CITY

HIGHLANDS  
NEAR LACHINE

LAURENTIDE PARK  
ST. LAURENT

MADELEINE PARK  
SAULT-AU-RECOLLET

MIDLAND PARK  
ST. DENIS WARD, CITY

ORCHARD GROVE  
COTE ST. PAUL

OSBORNE PARK  
VERDUN

QUEEN'S PARK  
VERDUN

ROSEDALE  
OUTREMONT

ROSSLAND ANNEX  
ST. DENIS WARD, CITY

ROSSLAND EXTENSION  
ST. DENIS WARD, CITY

SHAUGHNESSY PARK  
COTE ST. MICHEL

SOUTHAMPTON PARK  
LONGUEUIL

WINDSOR PARK  
NOTRE DAME DE GRACE

J. H. Lapierre, Esq.,  
Secretary-Treasurer,  
Cartierville, Que.

Dear Sir:

Re Tax bill for Cadastres 110 and 209,  
St. Louis de Bois Franc:

We wrote you on August 6th and await  
the favor of your kind reply.

Thanking you in anticipation, we are,

Yours very truly,

THE ROSS REALTY CO. LTD.

*N. Robertson*  
Secretary.

P12/D,11

Capital autorisé \$5,000,000

# La Banque Nationale

*Siège Social - Québec, Canada.*

*Succursale de Paris  
7, Square de l'Opéra.*

NO 1678

*Montréal, Qué.* 16 Août, 1913

191

Corporation Cartierville,  
Cartierville

Messieurs:-

J'ai reçu instruction des autorités de cette banque d'insister sur le paiement immédiat de vos deux billets de \$12,978.95 et \$6063.15 à défaut de quoi, nous serons forcés de prendre des procédés judiciaires pour le recouvrement immédiat de cette somme. Vous n'ignorez pas que ces billets sont en souffrance depuis assez longtemps et que <sup>malgré</sup> les promesses réitérées qui nous ont été données de temps à autres, rien n'a été fait jusqu'ici pour régler ces billets.

Bien à vous,

  
Asst. Gérant

P12/D,11

Cartierville 18 août 1915

M<sup>eur</sup> J<sup>es</sup> maire  
Et les conseiller

Veuillez sil-vous-plait  
voir a retranché mon  
nom sur le numero  
de la subdivision 44  
du catasse numero  
22 et 23 qui ne sont  
pas en ma possession  
il appartiennent a la  
compagny des boulevard

P12/D,11

et moi je fait possession  
du numero 24  
et que je me suis rendu  
compte de payer a la  
municipalite regle par  
date

Paully-voir a  
retranché se compte pour  
le numero 22 et 23  
que je ne fait pas  
partie

Patre devoué

O Marius

Cartierville, 18 août, 1913.

à

M. le Maire,

et à M. M. les Échevins,

de la Corporation de Cartierville,

Messieurs,

Les sous-signés, faisant affaire en la ville de Cartierville, sous la raison sociale de Jasmin & Cantin, exposent respectueusement:

1<sup>o</sup> Que la rue bornant leur manufacture se trouve dans l'obscurité complète, et prie le Conseil de vouloir bien prendre en sérieuse considération la demande qu'ils leur font d'installer deux lumières, dont l'une au coin nord-est de la manufacture et l'autre en face de la résidence de M. Wilfrid Cantin;

2<sup>o</sup> qu'il soit installé une borne-fontaine au coin nord-est de la manufacture;

3<sup>o</sup> que telle demande est faite en vue de protéger la manufacture et les voisins contre le feu; que les Messieurs du Conseil jugeront la chose opportune dans les deux cas, et voudront se rendre à leur demande.

Et les signataires cessent de prier,

Vos très humbles serviteurs

Jasmin & Cantin



P12/D,11

ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE. CONTRACTS SUBJECT TO FIRES, STRIKES, ACCIDENTS OR OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL.



FACTORY  
BOWMANVILLE, ONT.  
BRANCHES  
VANCOUVER, B. C.  
CALGARY, ALTA.  
WINNIPEG, MAN.  
TORONTO, ONT.  
MONTREAL, QUE.  
ST. JOHN, N.B.

**The Goodyear Tire & Rubber Co.  
of Canada, Limited.**

AUTOMOBILE }  
CARRIAGE }  
MOTOR TRUCK } TIRES.  
AEROPLANE }  
BICYCLE }  
MOTOR CYCLE }  
MECHANICAL GOODS.  
MOULDED SPECIALTIES.  
RUBBER BANDS.

Montreal, Aug. 21st, 1913.

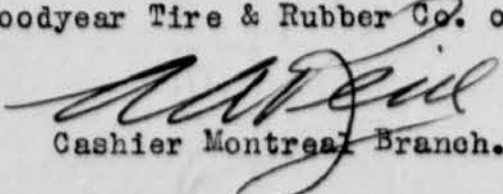
Messrs. Corporation of Cartierville,  
Cartierville, Que.

Dear Sirs;-

Your favor of the 15th received, also cheque for \$10.00 in payment of our statement June 30th. We have placed this remittance to your account, and wish to thank you for same. Also find attached receipt for cheque.

Yours very truly,

The Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada.

  
Cashier Montreal Branch.

JGL/MF

P12/D,11

ALFRED ST. CYR

GEO. GONTHIER

ALBERT P. FRIGON

*St. Cyr, Gonthier & Frigon.*

OBLIGATIONS DE VILLES ET DE PROVINCES  
EMPRUNTS D'ÉTAT

*103, rue St. François Xavier*

TELEPHONE "BELL" MAIN 2701  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE "CYGOFRI" MONTRÉAL  
CODE FRANÇAIS A. Z.

*Montréal le* 23 Août, 1913.  
(CANADA)

Mr. O.H. Lapierre,  
Secrétaire-Trésorier,  
Ville de Cartierville, Qué.

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 Août, nous  
étions prêts ce matin à prendre livraison de \$5,000. de dé-  
bentures de la Ville de Cartierville. Nous vous attendrons  
donc lundi matin avec ces débentures.

Vos dévoués,

ST. CYR, GONTHIER & FRIGON,

Geo. Gonthier,

par

*[Signature]*

P12/D,11

Established 1860.  
*The Shedden Forwarding Company, Limited.*

*Hugh Paton,*  
President.  
*C.R. Christie,*  
Sec. Treas.

CONTRACTORS, WAREHOUSEMEN, GENERAL FORWARDERS AND CARRIERS  
CARTAGE AGENTS FOR

THE GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM  
THE INTERCOLONIAL RAILWAY, &C., &C.,

REPRESENTED IN THE UNITED STATES BY  
THE MICHIGAN CARTAGE CO. (LIMITED)  
WITH HEAD OFFICE IN DETROIT

*E.C. Belcourt,*  
General Manager.

*Montreal, Aug. 27th, 1913*

Secretary,

Corporation of the Village of Cartierville,

P.Q.

Dear Sir:-

Enclosed find cheques for \$586.66 and \$43.75  
covering assessments 1912-13 as per statements herewith, which  
be good enough to return discharged.

Yours truly,

*Augustus*

*38 Victoria Square*

P12/D,11

165, St. James Street,  
M O N T R E A L.  
30th, Aug. 1913.

The Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville,  
Que.

Sir,

I am enclosing herein cheque value \$525 in settlement of assessment on Sir Hugh Graham's property in Cartierville. You will observe I am paying this under protest.

Please send me acknowledgment, and oblige.

Yours truly,



Private Secretary to  
Sir Hugh Graham.

P12/D,11

**THE CANADIAN NORTHERN MONTREAL LAND CO. LIMITED.**

DAVIDSON & McRAE, GENERAL AGENTS.

T.S. DARLING,  
MANAGER.

**MONTREAL**

September 2, 1913.

F. A. Grothe, Esq.,  
Mayor of Cartierville,  
Cartierville, Que.

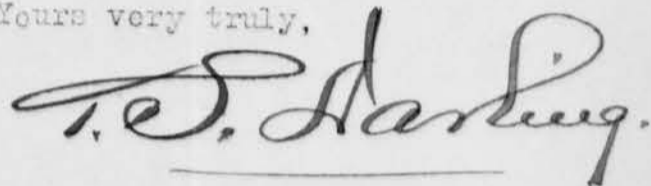
My Dear Mr. Grothe,

I understand that Mr. Rene Castellani is asking for a ~~hotel~~ license in Cartierville, in connection with the Villa des Prairies.

I have known Mr. Castellani for a considerable time and have a high regard for him in his capacity as a hotel man, and a great deal of confidence that he will run any hotel which he has, in first class shape. It is a great convenience to those of us in Montreal, who have cars, and who visit Cartierville, to have the Villa des Prairies well run, and to be able to have refreshments served when we are there.

I would like to add my endorsement, if I may, to his request for the License.

Yours very truly,



TSD-3



P12/D,11

F. W. HIBBARD, K.C.  
LOUIS BOYER, K.C.  
LOUIS GOSSELIN, B.C.L.

TELEPHONES (MAIN 8187  
(MAIN 8188  
CABLE ADDRESS:  
DANTROBOY

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN  
ADVOCATES

ROOM No. 610 ROYAL TRUST BUILDING  
107 ST. JAMES STREET

MONTREAL, 3 Sept. 1913.

M. J. H. Lapierre,  
Secrétaire Trésorier,  
Cartierville, Que.

Cher Monsieur:-

Veillez donc m'envoyer une copie  
certifiée du règlement annulant l'exemption de taxes  
accordée à la Compagnie des Boulevards et à MM. Jasmin  
J'en aurais besoin en rapport avec les deux actions  
prises pour taxes dues par ces derniers.

Votre tout dévoué.

*Louis Boyer*

P.S. Veillez donc m'envoyer mon compte pour taxes et je  
vous enverrai mon chèque par la malle.

*LB*

P12/D,11



PONT VIAU, 3 septembre 1913

M<sup>r</sup> Chilias Puro & Fils  
Bordeaux

ACHETE DE **E. LABELLE**

MANUFACTURIER DE VOITURES

ASSORTIMENTS COMPLET DE VOITURES ET HARNAIS TOUJOURS EN MAINS

1913

septembre 3 reparer un sprague d'une  
Victoria pour la première lame  
et la deuxième lame au essuyage  
et 3 bolts \$ 4.00

## Gédéon Ménard

20 ST-JACQUES

Mr. Lapierre sec. tr. Montréal, 4 septembre 1913

Liste des nouveaux propriétaires pour les lots suivants.

Rue Cartier

- Lot No 281 - Gédéon Ménard ✓  
 .. 41 et 42 - John Fisher - Cartierville.  
 .. 43 et 30 - M<sup>de</sup> Raoul Lefebvre  
 .. 44 + Edgar Wills 284 Prud'homme Ave. N. O. de Grace  
 .. 16 et 19 et 45 - Thomas Dussault 281 St Catherine Est.  
 .. 54 et 57 et 58 et 61 et 62 + Gédéon Ménard et Aldas Ménard

Rue 101 ou Troquois

- Lot No 105 et 106 + Wm J. Fisher Cartierville  
 .. 107 et 108 et 119 + M<sup>de</sup> Béline Beauchamp. 1300 St Hubert.  
 .. 75 et 76 et 113 et 114 + Pierre Meunier 1113 Dorion

S'il vous plaît m'envoyer  
 mon compte du canal d'épuit  
 pour le lot No 28 rue Cartier,  
 de la manière que je vous ai  
 demandé c'est-à-dire le montant  
 total de Gédéon Ménard



P12/D,11

F. W. HIBBARD, K.C.  
LOUIS BOYER, K.C.  
LOUIS GOSSELIN, B.C.L.

TELEPHONES { MAIN 8187  
{ MAIN 8188  
CABLE ADDRESS:  
DANBROBOY

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN  
ADVOCATES

ROOM No. 610 ROYAL TRUST BUILDING  
107 ST. JAMES STREET

MONTREAL 5 Sept. 1913.

M. J. H. Lapierre,  
Secrétaire-Trésorier,  
Cartierville, Que.

Cher Monsieur:-

Je vous remercie pour les documents que vous m'avez envoyés avec votre lettre du 5, ils pourront m'être utiles, mais ce que je voulais avoir c'est le règlement passé cette année révoquant les deux que vous venez de m'envoyer. Veuillez donc veir à me l'envoyer immédiatement et obliger

Votre dévoué,

*Louis Boyer*

P12/D,11

WALTER J. FRANCIS, C. E.,  
MEMBER, THE CANADIAN SOCIETY OF ENGINEERS.  
MEMBER, THE AMERICAN SOCIETY OF CIVIL ENGINEERS.  
MEMBER, THE INSTITUTION OF CIVIL ENGINEERS.

FREDERICK B. BROWN, M. Sc.,  
MEMBER, THE AMERICAN SOCIETY OF MECHANICAL ENGINEERS.  
MEMBER, THE AMERICAN INSTITUTE OF ELECTRICAL ENGINEERS.

WALTER J. FRANCIS & COMPANY.  
CONSULTING ENGINEERS.

HEAD OFFICE—232 ST. JAMES ST., MONTREAL.  
CABLE ADDRESS—"WALFRAN, MONTREAL."

MONTREAL. September 9th, 1913.

J. H. Lapierre, Esq.,  
Secretary-Treasurer, Corporation of Cartierville,  
CARTIERVILLE,  
Que.,

Dear Sir,—

Referring to your letter of July 10th will you kindly advise me of the amount and details of the assessment which has been placed against my property at Cartierville.

Yours very truly,

Frederick B. Brown



P12/D,11

F. W. HIBBARD, K.C.  
LOUIS BOYER, K.C.  
LOUIS GOSSELIN, B.C.L.

TELEPHONES (MAIN 8187  
(MAIN 8188  
CABLE ADDRESS:  
DANBROBOY

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN  
ADVOCATES

ROOM No. 610 ROYAL TRUST BUILDING  
107 ST. JAMES STREET

MONTREAL 10 Sept. 1913.

M. J. H. Lapierre,  
Secrétaire Trésorier,  
Cartierville, Que.

Cher Monsieur:-

J'accuse réception de votre lettre du  
9 avec les documents y mentionnés pour lesquels je vous  
remercie.

Votre dévoué,

*Louis Boyer*

P12/D,11

F. W. HIBBARD, K.C.  
LOUIS BOYER, K.C.  
LOUIS GOSSELIN, B.C.L.

TELEPHONES { MAIN 8187  
{ MAIN 8188  
CABLE ADDRESS:  
DANBROBOY

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN  
ADVOCATES

ROOM No. 610 ROYAL TRUST BUILDING  
107 ST. JAMES STREET

MONTREAL 10 Sept. 1913.

M. J. H. Lapierre,  
Secrétaire Trésorier,  
Cartierville, Que.

Cher Monsieur:-

Nous avons jusqu'à présent collecté les  
taxes suivantes:

Chas. Muir	\$20.88
C. Martel	7.37 <sup>v</sup>
J. A. Michaud	10.01
J. B. Lacroix	7.18 <sup>v</sup>
	<hr/>
	\$45.44

Nous avons de plus pris deux actions pour taxes, l'une contre  
la Compagnie des Boulevards et l'autre contre M. Gédéas Jasmin,  
lesquelles sont contestées.

Nous attendons les instructions du Conseil  
quant aux comptes à nous remis qui n'ont pas été payés.

Pour ce qui est de la Compagnie McAnulty, nous  
attirons votre attention sur le fait que vous ne nous avez  
pas encore envoyé leur compte.

Comme nous avons nous-mêmes fait des déboursés  
dans les deux causes ci-dessus mentionnées, nous retenons  
les montants collectés tel que ci-dessus en acompte de ces  
déboursés.

P12/D,11

-2-

Vous pourrez en conséquence créditer ces contribuables  
et nous charger les montants comme déboursés avancés dans  
ces deux causes.

Vos dévoués,

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN

Par *L. B.*

P12/D,11

ALL AGREEMENTS ARE CONTINGENT UPON STRIKES, ACCIDENTS, DELAYS OF CARRIERS AND OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL

TELEPHONE MAIN 3407, 8, 9

ESTABLISHED 1881

WESTERN UNION CODE USED

# THE *E. Cavanagh Co.* LIMITED

OFFICE & SALEROOMS  
935 to 945 NOTRE DAME ST WEST  
(COR. SEIGNEURS)  
WAREHOUSE & FACTORY  
RICHMOND STREET.



WHOLESALE  
HARDWARE, BUILDERS  
PLUMBERS, PAINTERS  
CONTRACTORS  
AND MILL SUPPLIES

*Montreal*  
CANADA

September 11/13 1911

J.E. Grothé Esq.  
Sec. Tres. Cartierville  
P.Q.

Dear Sir.

Having reference to ~~my~~ Lots in Cartierville, I enclose a letter from Mr. Notary Clement which is Self explanatory, when you are through with Said letter, I will ask you to return Same, and oblige.

Yours Truly.

*Edward Cavanagh*

EC/AJ

P12/D,11

**LIVRES DE CLASSE**  
DE LA  
**LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée**

**DICTIONNAIRES**

**Blanc, Mgr E.**—Dictionnaire Alfabétique et logique . . . . . \$0.50  
**Larousse.**—Dictionnaire Complet de la Langue Française . . . . . 0.50  
**Delahaye.**—Dictionnaire de la Prononciation Moderne de la Langue Française . . . . . 1.00  
**Rinfret, R.**—Dictionnaire de nos fautes contre la Langue Française . . . . . 0.75  
**Guérin, Mgr.**—Nouveau Dictionnaire Universel Illustré . . . . . 0.50  
**Hocquart-Valois.**—Nouveau Dictionnaire de la Langue Française . . . . . 0.25  
**Clifton et McLaughlin.**—Nouveau Dictionnaire Français-Anglais et Anglais-Français . . . . . 1.00  
**Nugent's Improved Pocket Dictionary** . . . . . 0.40  
**Nugent's Up-to-Date Dictionary** . . . . . 0.75

**ECRITURE**

**Cours Gradué d'Écriture Normale.** en 6 cahiers avec modèles en tête. Le cahier \$0.10

**GÉOGRAPHIE**

**Carte du Canada** —(édition 1913), 44 x 66 pces. \$3.00  
**Carte de la Province de Québec.** —(édition 1913), 44 x 66 pces. . . . . 4.00  
**Carte de l'Amérique du Nord.** —(édition 1913), 44 x 66 pces. . . . . 4.00  
**Mappemonde - Planisphère.** —Système Mercator, 72 x 48 pces, texte français . . . . . 4.00  
 La même (Map of the world) texte anglais . . . . . 4.00  
**Géographie Physique.** d'après le recensement de 1910. (En préparation) . . . . . 0.50  
**New Family Atlas of Canada and the World** . . . . . 2.50  
**Royal Canadian Atlas** . . . . . 0.75

**GRAMMAIRE**

**F. P. B.**—Exercices Orthographiques . . . . . 0.50  
 Le même (livre du maître) . . . . . 0.75  
**F. P. B.**—Grammaire Française . . . . . 0.50  
**Augé et Desrosiers.**—Grammaire Française (édition canadienne).  
 Premier livre de grammaire . . . . . 0.15  
 Deuxième livre de grammaire . . . . . 0.25  
 Troisième livre de grammaire . . . . . 0.45

**HISTOIRE**

**F. P. B.**—Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada, à l'usage des commençants . . . . . \$0.15  
**Deionx.**—Histoire Sainte . . . . . 0.25  
**Bourgeois, R. P.**—Histoire du Canada . . . . . 0.45  
**Garneau, F. X.**—Histoire du Canada . . . . . 0.25  
**Laverdière, C. H.**—Histoire du Canada, à l'usage des Maisons d'éducation, . . . . . 0.30  
**Syva Clapin.**—Histoire des États-Unis, . . . . . 0.40

**LANGUE ANGLAISE**

**Manuel de Phrases franç. et angl.** . . . . . 0.20  
**Nouveau Cours de Langue Anglaise** selon la méthode Ollendorf . . . . . 0.30  
**Perrin John.**—The Elements of French and English Conversation . . . . . 0.20

**LECTURE**

**Aventures de Télémaque** . . . . . 0.25  
**Magnan.**—Cours Français de Lectures Graduées  
 Degré prépar. (1ère et 2e parties réunies) 0.10  
 Degré inférieur . . . . . 0.30  
 Degré moyen . . . . . 0.50  
 Degré supérieur . . . . . 0.60  
**Devoirs du Chrétien** . . . . . 0.25  
**Lectures Instructives et Amusantes** pour exercer à la lecture des manuscrits, 0.15  
**Colonster.**—Méthode d'Elocution et de Déclamation.  
 Cours élémentaire . . . . . 0.30  
 Cours moyen . . . . . 0.50  
 Cours supérieur . . . . . 0.75  
**Rochon.**—Méthode Pratique de Lecture.  
 Premier livre: 1ère partie . . . . . 0.10  
 Premier livre: 2e partie . . . . . 0.20  
 Deuxième livre. . . . . 0.30  
**Psautier de David** . . . . . 0.15  
**Syllabaire des Ecoles Chrétiennes** . . . . . 0.05

**MATHÉMATIQUES**

**Rochon.**—Exercices d'Arithmétique pour les élèves des classes primaires . . . . . 0.10  
**Tableau du système Métrique comparé,** avec équivalents en mesures canadiennes . . . . . 3.00

**MUSIQUE**

**Smith.**—Abécédaire Musical . . . . . 0.30  
**Cantus Ecclesiastical, plain-chant** . . . . . 0.50  
**Cantus Liturgiel, plain-chant** . . . . . 0.60  
**Claude Augé.**—Le livre de Musique, édition canadienne . . . . . 0.50  
**Manuale Cantorum, plain-chant** . . . . . 1.25  
**Manuel Français** . . . . . 0.30  
**Méthode de Plain-Chant Romain** . . . . . 0.20  
**Quatre-Vingts Motets,** en chant grégorien et en musique moderne . . . . . 0.25  
**Recueil de Prières et Cantiques,** à l'usage des Retraites et Missions . . . . . 0.25

**RELIGION**

**Gaume Mgr.**—Abrégé du Catéchisme de Pérouse . . . . . 0.40  
**Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes** . . . . . 0.15  
**La Journée du Jeune Homme,** No 1068. Reliure 320, percaline tranche rouge . . . . . 0.30  
**Manuel de Piété à l'usage des Académies, Collèges et Petits Séminaires,** No 1074, reliure 320, percaline, tranche rouge . . . . . 0.30  
**Scheffmacher.**—Manuel de Controverse . . . . . 0.10  
**Manuel de Première Communion.** . . . . . 0.40  
**Lucie.**—Notes d'un Catéchiste . . . . . 1.00  
**Office de la Sainte Vierge** . . . . . 0.25  
**Prières du Matin et du Soir** . . . . . 0.05

**SCIENCES**

**Frères de l'Instruction Chrétienne.**—L'Agriculture dans les Ecoles . . . . . 0.25  
**Boussin.**—Manuel des Ingénieurs . . . . . 2.50  
**Gérin-Lajoie.**—Traité de Droit Usuel . . . . . 0.75  
**Fanneton.**—Traité d'Hygiène . . . . . 0.25

Nos Catalogues envoyés franco sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1822

# Librairie Beauchemin Limitée

79, Rue St-Jacques, Montréal, (Canada) 11 septembre, 1914

SUCCURSALE AUX ETATS-UNIS:  
20, RUE MECHANIC  
WORCESTER, (Mass.)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE:  
BEAUCHEMIN MONTREAL  
A. B. C. CODE 4E & 5E EDITIONS

IMPRIMERIE ET RELIURE:  
26, RUE ST-GABRIEL  
MONTREAL, (CANADA)

Corporation de Cartierville,  
Cartierville,  
Qué.

Messieurs,

Nous vous rappelons que le compte que vous nous devez, \$89.51 est échu depuis longtemps. Vous voudrez bien nous faire remise par le retour de la malle.

Vos tout dévoués,

Librairie BEAUCHEMIN Limitée.

deG/BJ.

*J. J. J.*



BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

PUBLIEE PAR LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée,

20, Rue Mechanic,  
WORCESTER, Mass.

79, Rue St-Jacques,  
MONTREAL, Can.



Almanach du Peuple. (Poste 5 cts). 0.25  
Biographies et portraits d'écrivains canadiens. (1ère Série). Etudes publiées dans "LE PROPAGATEUR" (Poste 5 cts).. \$0.15  
Blanchard (L'abbé). — *En Garde!* Termes anglais et anglicismes dans le commerce, les amusements, les professions, les métiers, les voyages, à la ferme, au Parlement, etc., 5e édition, 35e mille. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Bourgeois (R. P.). — *L'Histoire du Canada* depuis sa découverte jusqu'à nos jours. (Poste 10 cts)..... 0.40  
Canada Ecclésiastique pour l'année 1913, relié. (Poste 18 cts)..... \$1.50  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *Les pionniers canadiens et le Tableau de la Rivière Ouëlle*. Légendes. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *La Jongleuse*. Légende canadienne. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *Une excursion à l'île aux Coudres*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *A. S. Falardeau et A. E. Aubry*. Biographies. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *Faribault et la famille de Sales Laterrière*. Biographies. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *Philippe-Aubert de Gaspé et F.-X. Garneau*. Biographies. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *F.-X. Garneau et Francis Parkman*. Biographies. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *Octave Crémazie*. Biographies. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Casgrain (L'abbé H. R.). — *A. Gérin-Lajoie*, d'après ses Mémoires. Biographies. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Casgrain (Abbé H. R.). — *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, relié. (Poste 17 cts)..... \$2.00  
Casgrain (Abbé H. R.). — *Journal des Jésuites*, publié d'après le manuscrit conservé aux archives de Québec, relié. (Poste 25 cts)..... \$3.00  
Casgrain (Abbé H. R.). — *Légendes canadiennes et Variétés*, relié. (Poste 17 cts)..... \$2.00  
Casgrain (Abbé H. R.). — *Biographies canadiennes*, relié. (Poste 17 cts)..... \$2.00  
Clapin (Sylva). — *Histoire des Etats-Unis*, depuis les premiers établissements jusqu'à nos jours. Ouvrage accompagné de résumés et de tableaux analytiques, orné de nombreuses gravures, dont un portrait de Washington, hors texte. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Conan (Laure). — *Physionomies de Saints*. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Conan (Laure). — *L'Oublié*, roman illustré, couronné par l'Académie française, relié. (Poste 9 cts)..... \$1.00  
Crémazie (Octave). — *Poésies* publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec. (Poste 10 cts)..... 0.40  
Crémazie (Octave). — *Œuvres complètes*, relié. (Poste 23 cts)..... \$2.00  
David (L. O.). — *Biographies de Mgr Bourget et de Mgr Taché*. (Poste 5 cts)..... 0.15

David (L'Hon. L. O.). — *Histoire du Canada depuis la Confédération*, ornée de nombreux portraits (1867-1887), relié. (Poste 10 cts)..... \$2.50  
David (L'Hon. L. O.). — *Souvenirs et Biographies* (1870-1910), relié. (Poste 13 cts)..... \$2.50  
David (L'Hon. L. O.). — *Les Patriotes de 1837-1838*. (Poste 9 cts)..... \$1.50  
DeCelles (A. D.). — *Lafontaine et son temps*. (Poste 10 cts)..... 0.40  
DeCelles (A. D.). — *Cartier et son temps*. (Poste 10 cts)..... 0.40  
DeCelles (A. D.). — *Les Etats-Unis*. Origine. Institutions. Développement. (Poste 15 cts)..... 0.60  
Desrosiers et Fournet (Abbés). — *La Race française en Amérique*, ouvrage orné de 34 gravures et de plusieurs dessins de H. Julien, relié. (Poste 9 cts)..... 0.75  
Dugas (L'abbé G.). — *Légendes du Nord-Ouest*. (Poste 8 cts)..... 0.25  
Dugas (L'abbé G.). — *Un voyageur des pays d'En Haut*. (Poste 8 cts)..... 0.25  
Ferland (L'abbé). — *Opuscules*. Louis-Olivier Gamache et le Labrador. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Fréchette (Louis). — *La Légende d'un Peuple*. Poésies canadiennes, relié. (Poste 28 cts)..... \$4.50  
Fréchette (Louis). — *Feuilles volantes et Oiseaux de Neige*. Poésies, relié. (Poste 22 cts)..... \$3.75  
Fréchette (Louis). — *Epaves poétiques*. *Véronica*, relié. (Poste 17 cts)..... \$3.75  
Gagnon (Alphonse). — *Nouvelles et récits*. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Gagnon (Alphonse). — *Etudes archéologiques et Variétés*. (Poste 8 cts)..... 0.30  
Gagnon (Alphonse). — *Récits de voyage en Floride, au Labrador et sur le fleuve Saint-Laurent*, par J. U. Gregory, chef de bureau du Ministère de la Marine à Québec. Traduit de l'anglais. (Poste 8 cts)..... 0.30  
Gagnon (Ernest). — *Le Fort et le Château Saint-Louis*. (Québec) Etude archéologique et historique. (Poste 8 cts)..... 0.30  
Gagnon (Ernest). — *Louis Jolliet*, découvreur du Mississippi et du pays des Illinois, premier seigneur de l'île d'Anticosti. Etude biographique et historiographique. (Poste 15 cts)..... 0.50  
Gaspé (Ph.-Aubert de). — *Divers*. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Gaspé (Ph.-Aubert de). — *Les Anciens Canadiens*. (Poste 15 cts)..... 0.60  
Garneau. — *Histoire du Canada*, 2 vol. (Poste 20 cts.) (Premier vol. paru). \$5.00  
Gérin-Lajoie (A.). — *Jean Rivard le défricheur*. Récits de la vie réelle. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Gérin-Lajoie (A.). — *Jean Rivard économiste*. Pour faire suite à *Jean Rivard le défricheur*. (Poste 5 cts)..... 0.15  
Hugolin (R. P.). — *Les Vacances du jeune Tempéran*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Lacombe (P.). — *La terre paternelle*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Larue (Hubert). — *Histoire populaire du Canada ou Entretiens de Madame Genest à ses petits-enfants*. Edition révisée et mise à jour par M. l'abbé Adél. Desrosiers. (Poste 8 cts)..... 0.25

Laurier (Sir Wilfrid). — *Discours à l'étranger et au Canada*, relié. (Poste 20 cts)..... \$3.00  
Leclaire (Alphonse). — *Le Saint-Laurent* historique, légendaire et topographique, relié. (Poste 17 cts)..... \$1.50  
Lozeau (Albert). — *Le Miroir des Jours*, poésies, relié. (Poste 10 cts)..... \$2.00  
Marmette (Joseph). — *François de Bienville*. Scènes de la vie canadienne au XVIIIe siècle, relié. (Poste 10 cts)..... \$1.00  
Massicotte (E. Z.). — *Miettes d'Histoire canadienne*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Massicotte (E. Z.). — *Récits d'Histoire canadienne*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Massicotte (E. Z.). — *Mœurs et coutumes canadiennes*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Massicotte (E. Z.). — *Conteurs canadiens*, (1ère série). (Poste 4 cts)..... 0.10  
Massicotte (E. Z.). — *Conteurs canadiens*, (2e série). (Poste 4 cts)..... 0.10  
Massicotte (E. Z.). — *Conteurs canadiens*, (3e série). (Poste 4 cts)..... 0.10  
Massicotte (E. Z.). — *Cent fleurs de mon herbier*. Etudes sur le monde végétal à la portée de tous, suivies d'un calendrier de la flore de la Province de Québec. (Poste 8 cts)..... 0.25  
Massicotte (E. Z.). — *Anecdotes canadiennes*, suivies de Mœurs, Coutumes et Industries d'autrefois, mots historiques et miettes d'histoire. (Poste 10 cts)..... 0.40  
Miller (Emile). — *Terres et Peuples du Canada*. Préface de l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal. (Poste 3 cts)..... 0.25  
Montpetit (A. N.). — *Poissons d'eau douce du Canada*, relié. (Poste 28 cts)..... \$3.50  
Nantel (L'abbé A.). — *Les fleurs de la poésie canadienne*, édition augmentée et précédée d'une préface. (Poste 8 cts)..... 0.30  
Proulx (L'abbé J.-B.). — *L'enfant perdu et retrouvé ou Pierre Cholet*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Rapport Officiel du Congrès Eucharistique de Montréal, relié. (Poste 50 cts)..... \$3.00  
Routhier (A. B.). — *Conférences et Discours*. (Poste 8 cts)..... 0.25  
Royal (L'Hon. Jos.). — *Histoire du Canada*. (1840-1867), relié. (Poste 19 cts)..... \$5.00  
Roy (L'abbé C.). — *L'abbé H. R. Casgrain*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Roy (L'abbé C.). — *Propos rustiques*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Roy (L'abbé C.). — *Essais sur la Littérature canadienne*. (Poste 10 cts)..... 0.40  
Stevens (Paul). — *Contes populaires*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Taché (J. C.). — *Trois légendes de mon Pays ou l'Evangile ignoré, l'Evangile préché, l'Evangile accepté*. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Têtu (Mgr Henri). — *Biographies de Mgr de Laval et de Mgr Plessis*, évêques de Québec. (Poste 4 cts)..... 0.10  
Thomas (A.). — *Albert ou l'Orphelin catholique*. (Poste 8 cts)..... 0.30  
Vie de la Bienheureuse Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur (1779-1865). (Poste 4 cts)..... 0.10



MINISTÈRE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, 12 septembre, 1913.

M<sup>e</sup> J.-H. Lapierre,  
Sec.-trés., Cartierville,  
Jacques-Cartier.

Monsieur,

Le ministre de l'Agriculture et de la Voirie me charge de vous donner les raisons pour lesquelles il n'a encore été fait aucun paiement à votre municipalité. L'ordre en conseil approuvant votre règlement et votre résolution a été passé le 8 septembre. Le 9, nous vous en avons averti. Vous verrez, par la lettre que nous vous avons écrite ce jour, ce que vous avez à faire pour toucher de l'argent.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

Sous-Ministre de la Voirie.

AB/BM

P12/D,11

BARRETT P. DEWAR  
ALFRED D. STEWART

100 BANK STREET  
PHONE 2108

HARRY ROSENTHAL  
W. M. STEWART

NEW YORK UNDERWRITERS AGENCY  
NORWICH UNION FIRE INS. SOCIETY  
NATIONAL FIRE INS. CO. OF HARTFORD  
PHOENIX INS. CO. OF HARTFORD  
ROCHESTER GERMAN UNDERWRITERS AGENCY  
SPRINGFIELD FIRE & MARINE INS. COY.

DEWAR, STEWART & ROSENTHAL  
INSURANCE AND REAL ESTATE

UNION INSURANCE CO. OF PARIS  
COLUMBIA AUTOMOBILE INSURANCE CO.  
CANADIAN CASUALTY & BOILER INS. CO.  
FIDELITY & CASUALTY INS. CO. OF NEW YORK  
NATIONAL PROVINCIAL PLATE GLASS INS. CO.

OTTAWA, *Sep 15* 19 *3*

*Carter's Corporation  
Dear Sir*

*I would consider it a favor  
if you are in a position to send me an order  
for 10<sup>00</sup> for provincial inspection of the  
Corporation Road Plant*

*Yours Respectfully  
James Kay  
Provincial Board Inspector for Que.  
389 Quebec Street  
Ottawa  
Ontario*

P12/D,11

Capital \$2,000,000

Reserve \$1,200,000

# La Banque Nationale

*Siège Social - Québec, Canada.*

*Succursale de Paris  
7, Square de l'Opéra*

NO. 1579

Montreal, Qué. 19 Sept. 1913

Sec. Trés.,

Corporation Cartierville

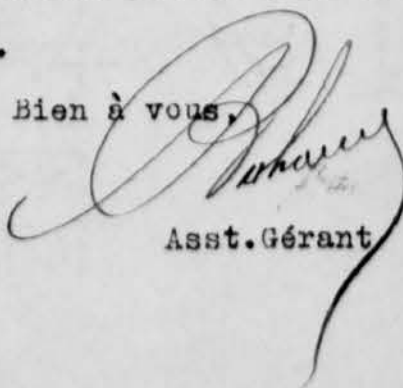
Cartierville

Monsieur:-

Est-ce votre intention de régler les deux billets de \$6063.15 et \$12,968.95 passés dûs le 9 courant.

Si le système suivi jusqu'ici doit être continué plus longtemps, nous remettrons ces billets entre les mains de nos avocats pour action immédiate.

Bien à vous,

  
Asst. Gérant

P12/D,11

20 Sep 1913

Dear Sir

Would be pleased to hear

from you

Yours Respectfully

James Kay

President Backa District

389 Duval Street

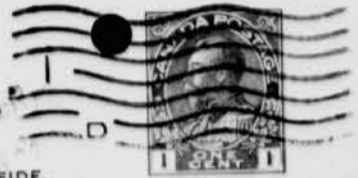
Montreal  
members



P12/D,11

● CANADA  
POST CARD. - CARTE POSTALE

MONTREAL, QUEBEC  
SEP 20  
1913



THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.  
CÔTÉ RÉSERVÉ À L'ADRESSE.

*Carterville Corporation  
Carterville  
Jacques Carterville,  
Gen*

P12/D,11

F. C. WILSON. - PRESIDENT  
W. A. WILSON. - VICE-PRESIDENT  
M. B. BRONSTETTER. SECRETARY

TELEPHONES MAIN 5390 TO 5394  
PRIVATE BRANCH EXCHANGE CONNECTING ALL DEPARTMENTS.  
CABLE ADDRESS "WILLWILS"

# WILLIAMS & WILSON LIMITED

## MACHINERY AND MACHINERY SUPPLIES

EASTERN SELLING AGENTS FOR  
CANADA MACHINERY CORPORATION,  
GALT, ONT.  
THE CARBORUNDUM CO.  
NIAGARA FALLS, N.Y.  
THE REEVES WOOD SPLIT PULLEY CO.  
TORONTO, ONT.  
THE ALL WROUGHT STEEL SPLIT PULLEY CO.  
PHILADELPHIA, U.S.A.

COMPLETE OUTFITS FOR  
RAILWAY SHOPS, MACHINE SHOPS, PLANING MILLS,  
SAW MILLS, PULP & PAPER MILLS &c &c

320 TO 328 ST JAMES ST.

CANADIAN AGENTS FOR  
LINK BELT CO. CHICAGO  
FOOTE-BURT COMPANY, CLEVELAND, OHIO.  
THE W. F. & JOHN BARNES CO. ROCKFORD, ILL., U.S.A.  
THE WARNER & SWASEY CO. CLEVELAND.  
THE BROWN & SHARPE MFG CO. PROVIDENCE, R.I.  
ETC., ETC.

DICTATED BY HR/E

MONTREAL. 22nd Sept '13

The Corporation of Cartierville

Cartierville Que

Gentlemen:-

The Bolts ordered by you Sept. 15th are now in our Ware-rooms, and we would ask you to please call and take delivery of same.

Yours truly

WILLIAMS & WILSON, LIMITED,

Per. *J. R. Russell*

P12/D,11

Septembre 22 / 1913

M. Le Secrétaire

Cher Monsieur

J'ai vendu les terrains que j'avais  
à Cartier <sup>village</sup> et donc vous m'avez le  
compte. Soyez donc assez bon de m'attendre  
je poserai dans quelque temps pour  
vous donner l'adresse du nouveau  
propriétaire

Votre tout dévoué  
Emile Delorme

P12/D,11

MEMBERS AND DIRECTORS  
W. HALL  
PRESIDENT  
A. B. WHIPPLE  
VICE-PRESIDENT  
E. F. GARRISON  
VICE-PRESIDENT  
G. W. MORDECAI  
SECRETARY-TREASURER  
LUTHER ELKINS  
GENERAL ATTORNEY  
CHAS. CASSATT DAVIS  
GENERAL COUNSEL

J. M. ERMERINS  
MANAGER

BAY CITIES POPULATION, 1920  
TWO MILLIONS

## Oakland Homes Corporation

AUTHORIZED CAPITAL ONE MILLION DOLLARS  
FIRST NATIONAL BANK BUILDING

HOME BUILDERS  
—  
SUBURBAN DEVELOPMENTS

OAKLAND, CALIFORNIA Sept. 22, 1913.

### Report, August 1, 1913.

"\$10.00 a month invested in the Company for the past 210 months with dividends reinvested in stock, now is worth.....\$56,009.67  
"Ten cents a day invested in the Company as above is now worth.. 16,802.90  
"Each dollar invested with the Company 210 months ago, with dividends reinvested, is now worth..... 232.54  
"Total dividends to date, 670%, an average of over 38% a year

Hon. F. A. Grothe,  
Cartierville, Quebec, Can.

Dear Sir;-

The above statement of the Los Angeles Investment Company speaks for itself. An investment of \$100 in that Company at the time it began business and permitted to accumulate with dividends to above date would amount to \$23,254.00.

The Los Angeles Investment Company has sold all of its stock. It has assets of over Twenty Millions (\$20,000,000) and its home office building represents an investment of nearly Two Millions (\$2,000,000.)

We believe a far greater opportunity is offered in the City of Oakland Now than was offered 15 or 20 years ago in Los Angeles; and an investment today with us should show earnings equal if not greater than those obtained by the Los Angeles Investment Company.

The population of the Bay Cities will double in the next ten years and the greatest growth will naturally be on the Oakland side.

2---

Real Estate Values are low today. With the tremendous growth in population which is assured, such growth will mean fortunes for those who make investments today.

Our Company makes it possible for the man of small means to secure the same advantage as the Capitalist by buying in conjunction with other stockholders large close in tracts and subdividing - and taking a large legitimate profit.

In addition we will build to sell moderate priced bungalows on our own subdivisions receiving the profit which averages 20 to 25 per cent.

The demand today for small homes of from \$2000 to \$3000 which can be sold on monthly payments of \$20 to \$30 per month is unlimited - and there is no competition.

To be brief - We offer you the opportunity of becoming interested with a small amount of capital in a proposition that has success assured in advance, it is no experiment. Its management is in the hands of men experienced in suburban development. The directors are men of affairs, old residents and well known locally. We assure you honest management of the Company's affairs for the best interests of the stockholders.

The price at which you are offered this stock is bed rock, and you will never again have the opportunity to get in at the opening price. We are today offering stock to you at the same price that the officers and directors paid for theirs - par \$1.00 per share.

We cordially invite you to join us. Our entire first allotment of stock will be sold in a very short time, and to get in with us now requires prompt action on your part.

Kindly let us hear from you,

Truly yours,

OAKLAND HOMES CORPORATION.



Cartierville 22 Septembre 1913

A son Honneur le Maire

Mr-Félix Avila Grothé

ET

A Messieurs les Echevins, Cartierville.


Messieurs:- \*

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

Sur plaintes de plusieurs citoyens de la ville de Cartierville, que Messieurs les charretiers suivants à savoir Wilfrid Lorrain, Alphonse Laurin, fils, Ovila Corbeil et Napoléon Dauphinais, enfreignaient les règlements concernant les charretiers, en y faisant stationner leur voiture en face de la station et aussi en face de la propriété de Mr-Beaulieu et par là obstruait le passage des citoyens qui se rendent à la station pour prendre les chars ou qui la quittent pour se diriger dans la ville de Cartierville, j'ai averti ces Messieurs qu'ils enfreignaient les règlements, je les ai même menacé de l'amende, mais ils n'en ont rien fait, je crois avoir fait mon devoir et je soumetts la chose à votre honorable conseil afin qu'il me dicte la conduite que je dois suivre si la chose doit continuer d'une pareille façon dans l'avenir.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,



Surintendant

P12/D,11

**LIVRES DE CLASSE**  
DE LA  
**LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée**

**DICTIONNAIRES**

**Blanc, Mgr E.**—Dictionnaire Alphabétique et logique . . . . . \$0.80  
**Larousse.**—Dictionnaire Complet de la Langue Française . . . . . 0.80  
**Dehayé.**—Dictionnaire de la Prononciation Moderne de la Langue Française . . . . . 1.00  
**Rinfret, R.**—Dictionnaire de nos fautes contre la Langue Française . . . . . 0.75  
**Guérin, Mgr.**—Nouveau Dictionnaire Universel Illustré . . . . . 0.80  
**Hocquart-Vailois.**—Nouveau Dictionnaire de la Langue Française . . . . . 0.25  
**Clifton et McLaughlin.**—Nouveau Dictionnaire Français-Anglais et Anglais-Français . . . . . 1.00  
**Nugent's Improved Pocket Dictionary** . . . . . 0.40  
**Nugent's Up-to-Date Dictionary** . . . . . 0.75

**ECRITURE**

**Cours Gradué d'Écriture Normale**, en 6 cahiers avec modèles en tête. Le cahier \$0.10

**GEOGRAPHIE**

**Carte du Canada**—(édition 1913), 44 x 66 pces. \$3.00  
**Carte de la Province de Québec**—(édition 1913) 44 x 66 pces. . . . . 4.00  
**Carte de l'Amérique du Nord**—(édition 1913), 44 x 66 pces. . . . . 4.00  
**Mappemonde - Planisphère.**—Système Mercator, 72 x 48 pces. texte français . . . . . 4.00  
 Le même (Map of the world) texte anglais . . . . . 4.00  
**Géographie Physique**, d'après le recensement de 1910. (En préparation) . . . . . 0.50  
**New Family Atlas of Canada and the World** . . . . . 2.50  
**Royal Canadian Atlas** . . . . . 0.75

**GRAMMAIRE**

**F. P. B.**—Exercices Orthographiques . . . . . 0.20  
 Le même (livre du maître) . . . . . 0.75  
**F. P. B.**—Grammaire Française . . . . . 0.20  
**Augé et Desrosiers.**—Grammaire Française (édition canadienne).  
 Premier livre de grammaire . . . . . 0.15  
 Deuxième livre de grammaire . . . . . 0.25  
 Troisième livre de grammaire . . . . . 0.45

**HISTOIRE**

**F. P. B.**—Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada, à l'usage des commençants, . . . . . \$0.15  
**Driloux.**—Histoire Sainte . . . . . 0.25  
**Bourgeois, R. P.**—Histoire du Canada . . . . . 0.45  
**Gagneau, F. X.**—Histoire du Canada . . . . . 0.25  
**Laverdière, C. H.**—Histoire du Canada, à l'usage des Maisons d'éducation, . . . . . 0.30  
**Sylva Chapin.**—Histoire des États-Unis, . . . . . 0.40

**LANGUE ANGLAISE**

**Manuel de Phrases** franç. et angl. . . . . 0.50  
**Nouveau Cours de Langue Anglaise** selon la méthode Ollendorf . . . . . 0.30  
**Perrin John.**—The Elements of French and English Conversation . . . . . 0.20

**LECTURE**

**Aventures de Télémaque** . . . . . 0.25  
**Magnan.**—Cours Français de Lectures Graduées  
 Degré prépar. (1ère et 2e parties réunies) 0.10  
 Degré inférieur . . . . . 0.30  
 Degré moyen . . . . . 0.50  
 Degré supérieur . . . . . 0.60  
**Devoirs du Chrétien** . . . . . 0.25  
**Lectures Instructives et Amusantes** pour exercer à la lecture des manuscrits. 0.15  
**Colonnier.**—Méthode d'Elocution et de Déclamation.  
 Cours élémentaire . . . . . 0.30  
 Cours moyen . . . . . 0.50  
 Cours supérieur . . . . . 0.75  
**Rochon.**—Méthode Pratique de Lecture.  
 Premier livre: 1ère partie . . . . . 0.10  
 Premier livre: 2e partie . . . . . 0.20  
 Deuxième livre. . . . . 0.30  
**Psautier de David** . . . . . 0.15  
**Syllabaire des Ecoles Chrétiennes** . . . . . 0.05

**MATHEMATIQUES**

**Rochon.**—Exercices d'Arithmétique pour les élèves des classes primaires . . . . . 0.10  
**Tableau du système Métrique comparé**, avec équivalents en mesures canadiennes . . . . . 3.00

**MUSIQUE**

**Smith.**—Abécédaire Musical . . . . . 0.30  
**Cantus Ecclesiastici**, plain-chant . . . . . 0.50  
**Cantus Liturgiel**, plain-chant . . . . . 0.60  
**Claude Augé.**—Le livre de Musique, édition canadienne . . . . . 0.50  
**Manuale Cantorum**, plain-chant . . . . . 1.25  
**Manuel Paroissial** . . . . . 0.30  
**Méthode de l'ain-Chant Romain** . . . . . 0.20  
**Quatre-Vingts Motets**, en chant grégorien et en musique moderne . . . . . 0.25  
**Recueil de Prières et Cantiques**, à l'usage des Retraites et Missions . . . . . 0.25

**RELIGION**

**Gaume Mgr.**—Abrégé du Catéchisme de Perseverance . . . . . 0.40  
**Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes** . . . . . 0.15  
**La Journée du Jeune Homme**, No 1068  
 Reliure 326, percaline tranche rouge . . . . . 0.30  
**Manuel de Piété** à l'usage des Académies, Collèges et Petits Séminaires, No 1074, reliure 326, percaline, tranche rouge . . . . . 0.30  
**Schneffmacher.**—Manuel de Controverse . . . . . 0.10  
**Manuel de Première Communion** . . . . . 0.40  
**Lucé.**—Notes d'un Catéchiste. . . . . 1.00  
**Office de la Sainte Vierge** . . . . . 0.25  
**Prières du Matin et du Soir** . . . . . 0.05

**SCIENCES**

**Frères de l'Instruction Chrétienne.**—L'Agriculture dans les Ecoles . . . . . 0.25  
**Bouvin.**—Manuel des Ingénieurs . . . . . 2.50  
**Gerin-Lajoie.**—Traité de Droit Usuel . . . . . 0.75  
**Fanneton.**—Traité d'Hygiène . . . . . 0.25

Nos Catalogues envoyés franco sur demande.

MAISON FONDÉE 1842

# Librairie Beauchemin Limitée

79, Rue St-Jacques, Montréal, (Canada) 23 sept, 1913.

SUCCURSALE AUX ETATS-UNIS:  
20, RUE MECHANIC  
WORCESTER, (MASS.)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE:  
BEAUCHEMIN MONTREAL  
A. B. C. CODE 4E & 5E EDITIONS

IMPRIMERIE ET RELIURE:  
26, RUE ST-GABRIEL  
MONTREAL, (CANADA)

Monsieur J.H.Lapierre, sec-trés,

Corporation de Cartierville

Cartierville, Qué.

Monsieur,

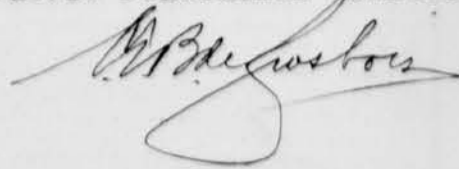
Nous accusons réception de votre lettre du 22 courant. Vous n'ignorez pas que le compte qui nous est du par la Corporation de Cartierville est arriéré depuis longtemps. Nous avons aussi besoin à cette saison de l'année de tous les capitaux dont nous pouvons disposer pour régler nos obligations de chaque jour.

Pour nous couvrir du montant que vous nous devez nous avons disposé sur votre Corporation par une traite payable le 13 octobre. Vous voudrez bien protéger nos signatures.

Vos tout dévoués,

deG/B.J.

Librairie Beauchemin Limitée.



P12/D,11

MACLENNAN & CLINE

*Barristers, Vc.*

D. B. MACLENNAN, K.C.

C. H. CLINE

TELEPHONE NO. 15  
CABLE ADDRESS MACLENNANS  
WESTERN UNION CODE

ENCLOSURES

*Cornwall, Ont.*

Sept. 23-13.

191

Mayor,

Village of Cartierville,

Que.

Dear Sir:

Enclosed we send you a formal notice of the accident to Frank A. Barnhart, on behalf of his Widow.

We assume that you intend making an arrangement for the settlement of Mrs. Barnhart's claim and we will be happy to take this matter up with you, with that object in view.

Yours very truly

MACLENNAN & CLINE

MM

BY..... *C. H. Cline*



P12/D,11

TO

THE MUNICIPAL CORPORATION OF THE VILLAGE OF CARTIERVILLE

Province of Quebec:

I, FRANCES C. BARNHART, Widow of the late Frank A. Barnhart, beg to notify you, that the said Frank A. Barnhart, while in the employment of the Harris Construction Company Limited, met his death about the hour of four o'clock in the afternoon on Sunday the Fourteenth day of September 1913, while engaged as a servant of the said Harris Construction Company Limited, in the moving of an excavating engine, to a point further along the line of operation, while engaged in steadying the said engine by means of a wire cable, the said Frank A. Barnhart, was killed by electricity in consequence of the wire cable which was held by him, coming into contact, with some Power Lines, your property, which were not properly insulated, and that the death of the said Frank A. Barnhart was caused by your negligence.

DATED this 23rd day of September A.D. 1913.

FRANCES C. BARNHART,

Per C.H. Cline,

Her Solicitor.

P12/D,11

OFFICERS AND  
DIRECTORS  
S. W. HALL  
PRESIDENT  
F. B. WHIPPLE  
VICE-PRESIDENT  
E. F. GARRISON  
VICE-PRESIDENT  
G. W. MORDECAI  
SECRETARY-TREASURER  
LUTHER ELKINS  
GENERAL ATTORNEY  
CHAS. CASSATT DAVIS  
GENERAL COUNSEL

J. M. ERMERINS  
MANAGER

BAY CITIES POPULATION, 1920  
TWO MILLIONS

## Oakland Homes Corporation

AUTHORIZED CAPITAL ONE MILLION DOLLARS  
FIRST NATIONAL BANK BUILDING

HOME  
BUILDERS  
—  
SUBURBAN  
DEVELOPMENTS

OAKLAND, CALIFORNIA September 24, 1913.

Hon. F. A. Grothe  
Cartierville, Quebec.

Dear Mr Grothe:

Under a separate cover I am taking the liberty of sending you our circular letter and preliminary prospectus and would appreciate it very much if you would give them your consideration.

It is impossible for me to add anything to what is contained in the circular letter and prospectus, but I might state that I have most carefully investigated the possibilities of a Company of this character in this location and if my judgement and experience are of any value there will be no such thing as failure.

I realize just as fully as any body that you have a great many opportunities for investment in Canada, but at the same time I am absolutely satisfied that if you will invest \$500 or \$1000 or even \$100 in the stock of this corporation that you will find it one of the best investments of a small amount that you have ever made.

Of course I would not object if you put in \$2000 or \$3000, but I want to urge upon you to make at least a small investment with me, particularly as I am positive of the great success of the Company.

It has taken a great deal of effort on my part to secure the proper men to incorporate this Company but we have succeeded in getting an exceedingly good personnel for directors. They are all business men, careful, conservative and stand high in the community in which they live. If you have any doubt on this score, by taking the trouble to have your bank wire to any bank in Oakland you can easily ascertain the standing of our directors.



P12/D,11

An investment with us here offers you an opportunity to put aside a few dollars outside of your regular channels, and not only that but I honestly believe we will become an exceedingly large Company and that our stock will very rapidly increase in price. The dividend rate will of course be governed by our profits, but as you are aware I am quite familiar with the methods of securing profits from subdivisions.

It has been rather a hard struggle for me to get this Company on its feet and to keep away from the very pleasant associations which were mine in Canada. The one regret I had in arriving at the determination to remain in California was the severing of the very pleasant business and personal relations which I had with the McA'Nulty Company, and the friendships that I made through such associations.

I want to suggest that even a small investment on your part would prove most profitable and so far as my judgment goes I am absolutely satisfied that you could not place your money with greater safety and with such positive assurance of large profits.

You can take my word for it the stock of this corporation is going up in price mighty suddenly, if you want to get in on a good thing it is up to you to act immediately.

With my best wishes, I remain,

Very truly yours,

*J. McErmans*

1133 rue Dorion, Montréal, 26 sept. 1913.

Messieurs le Sec. - Trés. de la Corporation  
du Village de Cartierville.

Messieurs,

Je, soussigné, propriétaire des  
lots Nos 113-114-75-76 du CD 19 dans  
Cartierville, vous prie de prendre con-  
naissance de ma nouvelle adresse.  
Ce n'est plus au N<sup>o</sup> 997<sup>A</sup> rue Dorion  
que je demeure. La Cité de Montréal  
a changé tous les numéros civiques  
de cette rue. Vous voudrez bien m'adres-  
ser mes comptes de cotisations comme  
suit: Pierre Meunier, Prof.

1133 rue Dorion, Montréal.

Votre dévoué, etc  
Pierre Meunier.

P12/D,11

HOURS DE BUREAU :  
9 A.M. A 5 P.M.

BOITE POSTALE 279.

BELL TELEPHONE 181.

**J. S. A. ASHBY**

NOTAIRE & C. C. S. D. M.

NO. 15, - 19<sup>EME</sup> AVENUE.

*Lachine, P. Q., 26 Septembre, 1913*

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins

de la Ville de Cartierville

Messieurs:-

Le Bureau de direction de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier à une récente assemblée a décidé de s'adresser aux conseils municipaux de toutes les municipalités situées dans le Comté de Jacques-Cartier pour leur demander de bien vouloir contribuer dans les améliorations nécessaires et faites cette année par la dite Société sur son terrain à Strathmore.

Ces améliorations ont été faites pour donner le confort exigé et nécessaire aux exposants, le jour de l'exposition, qui se donnent la peine de transporter sur le terrain de cette Société des animaux de prix et des articles, effets légumes et ouvrages domestiques d'une grande valeur.

Le coût total des améliorations faites cette année se monte à la somme de trois mille piastres (\$ 3000.00).

Toute société d'agriculture a pour objet de favoriser tous les habitants de ce comté dans l'élevage de beaux animaux, la culture des fruits et légumes etc., nécessaires à la vie et la confection des ouvrages domestiques, chose qui mérite encouragement.

P12/D,11

La Société d'Agriculture de Jacques Cartier ose donc  
espérer que votre Conseil voudra bien lui voter un certain  
montant pour lui venir en aide, de cette façon tous  
contribueront dans de justes proportions, au bon fonc-  
tionnement et au bien-être de notre belle Société.

Vous remerciant d'avance pour votre généreuse  
contribution.

Je demeure, Messieurs,

Votre tout dévoué,

J.S.A.ASHBY

Sec.Trés. S.A.C.J.C.

*A.S.D.*



P12/D,11

JAS. G. ROSS, C.A., PRESIDENT  
C. A. DUCLOS, K.C., 1st VICE-PRESIDENT

TELEPHONE MAIN 5261

A. F. C. ROSS, C.A., TREASURER  
C. N. ROBERTSON, 2ND VICE-PRES. AND SEC'Y



# THE ROSS REALTY COMPANY

REAL ESTATE, INSURANCE, AND INVESTMENT AGENTS

LIMITED

117 NOTRE DAME STREET WEST

OFFICES:  
REAL ESTATE, INSURANCE,  
AND SALES DEPT.  
117 NOTRE DAME STREET WEST  
SUB-DIVIDED PROPERTY DEPT.  
30 ST. JOHN STREET

*Montreal, September 26, 1913 191*

ESTATES MANAGED

—  
LOANS NEGOTIATED  
—  
REAL ESTATE VALUED  
—  
INSURANCE PLACED  
—

SOLE SELLING AGENTS FOR  
BUILDING LOTS AT

AMHERST PARK  
ST. DENIS WARD, CITY  
BELLFIELD  
SNOWDON JUNCTION  
GREATER ROSSLAND  
ST. DENIS WARD, CITY  
HIGHLANDS  
NEAR LACHINE  
LAURENTIDE PARK  
ST. LAURENT  
MADELEINE PARK  
SAULT-AU-RECOLLET  
MIDLAND PARK  
ST. DENIS WARD, CITY  
ORCHARD GROVE  
COTE ST. PAUL  
OSBORNE PARK  
VERDUN  
QUEEN'S PARK  
VERDUN  
ROSEDALE  
OUTREMONT  
ROSSLAND ANNEX  
ST. DENIS WARD, CITY  
ROSSLAND EXTENSION  
ST. DENIS WARD, CITY  
SHAUGHNESSY PARK  
COTE ST. MICHEL  
SOUTHAMPTON PARK  
LONGUEUIL  
WINDSOR PARK  
NOTRE DAME DE GRACE

The Treasurer,  
Corporation of the Town of Cartierville,  
Cartierville, Que.

Dear Sir:

Herewith please find our cheque for \$16.00 in settlement of the enclosed account. Will you kindly acknowledge receipt on your account and on our voucher form and return both to us.

May we ask you as an additional favor to send us on one of your bill heads a duplicate of the enclosed account, also receipted. Our reason for asking this is that portion of the taxes mentioned in said bill should be borne by the parties from whom we purchased and we should like to have this duplicate bill to send them on making request to them to be reimbursed.

Thanking you in anticipation of this kindness,  
we are,

Yours very truly,

THE ROSS REALTY CO., LIMITED

*Charles Robertson*  
Secretary.

Enclosure



Cartierville, 30 September, 1913.

A. Monsieur le Maire et à Messieurs les Echevins de la ville de Cartierville.

Messieurs:-

Par résolution adoptée à leur dernière assemblée, les commissaires d'écoles de Cartierville, me chargé de vous demander si vous seriez assez bons de voir à installer au plus tôt deux lampes dans la rue Deserres, entre le chemin public et l'extrémité nord de la nouvelle école.

Les commissaires vous font cette demande dans l'intérêt public, attendu que votre école sera bientôt ouverte à l'enseignement, et que cette partie de la rue Deserres est plongée le soir dans la plus profonde obscurité.

Espérant donc que vous voudrez bien au plus tôt vous rendre à cette demande toute légitime qui vous est faite par la Commission scolaire, je demeure, bien respectueusement,

A vous.

*Honore Joannette*  
Secrétaire trésoriers

P12/D,11

*The Home Bank of Canada,*

Cartierville Que. Sept., 30th., 1913.

To the Mayor of Cartierville,

Cartierville Que.

Dear Sir:-

In accordance to the law of The Dominion of Canada pertaining to Chartered Banks, I beg to notify you that the following amounts are to the credit of the Corporation here.

Corporation of Cartierville	Fond General	\$	.16.
" " "	C.T.P.		.21.
" " "	Side Walk.		90.62.
" " "	Fond Amort.		1.45.
" " "	" Interest.		3.57.
" " "	" Amort. No. 37.		1.26.
" " "	" D'emprunt No 4229.		17.

Trusting that we will be favoured by your patronage,  
believe me.

Yours truly,

*Alex. R. Meldrum*  
Manager.

P12/D,11

Cartierville, 30 Septembre, 1913

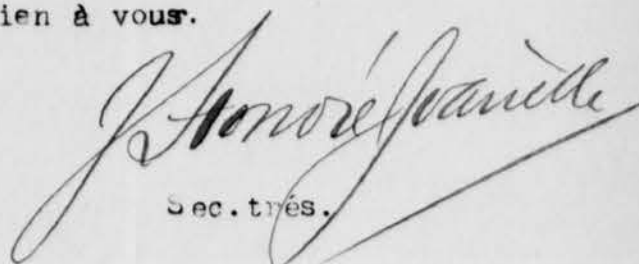
M. J. H. Lapierre Sec. tres,  
Cartierville,

Monsieur:-

Les commissaires d'écoles de Cartierville, me chargent de vous demander de vouloir bien leur préparer dans les délais fixés par la loi, une copie du rôle d'évaluation de votre municipalité pour la partie comprise dans les limites de la municipalité scolaire de Cartierville, et ce, aussitôt que le rôle d'évaluation de la ville aura été homologué.

Espérant que vous voudrez bien vous rendre à cette demande des commissaires, je demeure,

Bien à vous.

  
Sec. tres.

P12/D,11

Beatierville 1<sup>er</sup> Oct 1913

À Monsieur le Maire  
Messieurs les échevins

Messieurs

Après examen du  
rôle d'évaluation je constate  
que je suis évalué plus que  
j'aurais dû l'être. D'abord  
ma propriété n'est pas dans  
le centre de la ville, n'est  
sur le côté le plus en valeur  
c'est-à-dire le côté qui touche  
à la rivière n'a pas coûté  
à celui qui l'a construit

P12/D,11

construit plus que  $\$800$  <sup>piastres</sup>  
de plus ma ~~maison~~ maison <sup>m<sup>2</sup></sup> que  
19 pds 6 pouces sur la facade.  
Je suis certain que les estimateurs  
ont constaté cette largeur  
de ma maison.  
Je crois Messieurs que  
pour ces raisons donné  
plus haut qu'une évaluation  
de  $\$2000$  piastres est bien  
suffisant pour ma propriété  
Espérant que vous ferez  
doit à ma demande

Je me souviens un de  
vos bons amis  
Alfred Racine fils



P12/D,11

Cartier 2 Oct 1913

A. Mr. le Maire.

à Mrs. les échevins

Messieurs. Je voudrais que vous diminuiez mon  
Évaluation à 2.000 qui est de 2.200 à comparé à mes voisins  
Je pense que vous devriez accepter ma demande vous remercie  
Je suis votre tout dévoué

Paul Chartrand

P12/D,11

Cartierville 2 octobre, 1913

A Monsieur Le Maire et Messieurs Les Echevins.

Messieurs:

Après avoir examiné le rôle d'évaluation, j'ai constaté que mes propriétés sont évaluées d'une manière raisonnable ; excepté le numéro 116 qui est un terrain à bois et à pâturage, n'ayant aucune bâtisse et ne rapportant aucun revenu est évalué à \$6000 près de \$1000 l'arpent.

Veillez prendre cette lettre en considération.

Votre dévoué

Avila Grevier

P12/D,11



MINISTÈRE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

Québec, 2 octobre 1913.

Monsieur J.-H. Lapierre,  
Sec.-Trésorier,  
Cartierville, JACQUES-CARTIER.

Monsieur,

Le ministre de l'agriculture et de la voirie me charge de vous informer que le dossier relatif à vos travaux de macadamisage a été examiné.

Par un arrêté en conseil, No 1071, en date du 22 août, il vous a été accordée une allocation totale de \$22,000.00 se composant comme suit:

\$18,000.00 pour 1.32 mille de macadam d'une largeur de 16 pieds;  
\$ 4,000.00 pour l'achat d'un outillage.

Les rapports que vous nous avez transmis le mois dernier indiquent que vous avez fait 11,000 pieds de macadam sur une largeur de 22 pieds pour le coût de \$22,948.13. Le coût de 1.32 mille de macadam sur une largeur de 16 pieds, en se basant sur ce que coûtent 11,000 pieds d'une largeur de 22 pieds, est de \$10,575.00.

C'est le montant que nous paierons, en sus des \$4,000.00 qui vous ont été allouées pour l'achat d'un outillage et de \$15.00 pour l'impression des coupons, ce qui forme un total de \$14,590.00. Nous ferons imprimer des coupons pour ce dernier montant.

Comme ces travaux ont été inspectés par deux inspecteurs du département et que leur rapport sont contradictoires sur certains points, nous enverrons un expert afin de vérifier si réellement les travaux sont acceptables.

J'ai l'honneur d'être

Votre humble serviteur,

JL/JM/CAD.

Secrétaire au ministère de la voirie.

P.-S. Nous attendons votre appréciation sur cette lettre avant d'ordonner l'impression des coupons.

C.-A. D.

P12/D,11

HENEKER & JOHNSON  
BARRISTERS

R. T. HENEKER K. C.  
WALTER S. JOHNSON  
E. J. WATERSTON

CABLE ADDRESS  
"HENEKER"

A. B. C. & } CODES  
WESTERN UNION }  
TELEPHONES MAIN } 4852  
                          } 4853

COMMERCIAL UNION BUILDING

ST. JAMES STREET

MONTREAL le 3 octobre 1913.

Monsieur Lapierre,

Secrétaire de la Municipalité de Cartierville,

Cartierville, Que.

Monsieur:-

RE: CARTIERVILLE PROPERTIES?

Auriez vous l'obligeance de nous envoyer par retour de courrier le montant de l'évaluation du lot 97 - côté nord.

Nous vous enverrons la liste des propriétaires des que nous l'aurions verifler.

Vos tres devoués,

*Heneker & Johnson*

CSL/JI.

P12/D,11

Montreal, Oct 3/13

The Hon. Mayor and Councillors,  
City of Cartierville,

Sirs:

Having examined the valuation of my property on Des Erables St., I find it has been valued at \$3500.

It is being valued at more than it is worth, and I as a family man, only occupying this property for the summer, 3 months, think that Mr. St. Pierre's property has been valued only \$3000. Which I consider is worth \$1500. more than mine, therefore I beg of you to reduce the tax to \$2500.

Hoping that you will consider this matter, I remain,

Yours Obediently,

R. D. Lessor.

*R. D. Lessor*



P12/D,11

Barthel Ville 4 Octobre 1913

M<sup>r</sup> le Maire M<sup>r</sup> les echevins

J'ai examine le role  
d'evaluation et j'ai vu que  
l'on avait value ma propriete  
a 3.300 piastres qui etait valuee  
a 1.500 piastres l'annee dernier  
dans 1.800 piastres de plus meme  
trois cents piastres de plus que le  
double. Je crois que les  
evaluateurs on fait erreur car  
la propriete de mon frere qui  
est le voisin est de la meme  
grandeur de terrain que la mienne  
et la maison beaucoup plus grande  
et mieux fini est valuee a 3.000  
piastres alors que ma propriete

P12/D,11

doit valoir cinq cents francs  
le moins, donc je demande  
à Mr le Maire, & Mr les échevins  
de bien vouloir corriger cette  
erreur et prendre cette lettre en  
considération

Albert Racine

P12/D,11

Cartierville 4 Octobre-1913

A Monsieur le Maire  
ET Messieurs les Echevins.  
Cartierville.

Messieurs:-

Après avoir pris communication du rôle d'évaluation pour la présente année, j'ai constaté que mes lots sur la rue des Carrières No 44-439-440-441 sont évalués à \$300-00 chacun, je demanderais que l'évaluation soit diminuée.

Et comme preuve de ma bonne foi, je les offre en vente au Conseil pour le prix tel qu'évalué c'est-à-dire \$300-00 chacun.

Et j'ai signé

*Israel Meunier*

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce 4 Octobre-1913

*J. Lafleur*  
*not.*

P12/D,11

## New York Steam Laundry

A. MIREAU, PROP.

10 ONTARIO STREET, WEST  
COR. CLARKE STREET

PHONES: } BELL EAST 1372  
          } .. .. 4539

*Montreal*, October 6, 1913

The Corporation of Cartierville,  
Que.

Dear Sirs:-

We have your account for \$30 for Laundry License which we consider entirely too high for the privilege of having one rig pass through your village and getting not more than six or seven bundles of laundry.

We have no objection to paying a tax of ten or twelve dollars a year for this privilege, but if we are called upon to pay the amount specified in your account we shall have to withdraw our rig and advise our few customers accordingly.

Kindly let us have an early reply.

Yours respectfully,

New York Steam Laundry,

Per 

Cartierville 6 Octobre-1913

A son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins  
Cartierville.

Messieurs;-

L'humble requête des soussignés expose respectueusement ce qui suit:

Que le quatorzième jour d'Avril-1913, le conseil a passé un règlement imposant une taxe d'affaires à tous les commerçants de Cartierville.

2o Qu'en outre dans le même règlement une licence est imposée pour chaque voiture que possède tels requérants.

3o Qu'il est dans l'opinion des soussignés qu'une licence de \$3-00 soit imposée sur une première voiture avec cheval et une licence de \$1-00 pour chaque cheval de réserve.

C'est pourquoi vos requérants prie votre honorable conseil d'amender le dit règlement dans le sens plus haut mentionné.

ET FERREZ JUSTICE.

*Emergy Legault* *Zotique Cloutier*  
*by Cardinal* *Paul Lecavalier*  
*Paul Legault* *M. Signin*  
*Marmizile setgermain* *Dr J. A. Lalonde*  
*A Lavigne* *C. Legault*  
*Guibler* *A. Langevin*  
*Maxime Bertrand* *Emile Brevier*  
*Paul Chartrand* *Erail Meunier*  
*Albert Chartrand* *Victor Brochon*  
*Narcisse Lavoie* *Joseph Lantier*  
*Paul Cloutier* *Janice Chartier*  
*William Dubé*



P12/D,11

Mr Polidore Cardinal  
M. Corvillat

Alphonse Sagaci  
Alphonse Laurin  
Arvid Crevier

P12/D,11



TEL. MONT-ROYAL 228 (CONN. BELL TELEPHONE)

Dosithée Ouellette  
MAGASIN GENERAL

Epicerie, Ferronneries, Peintures, Vitres, Nouveautés,  
Chaussures, Merceries, Lunettes, Portraits, etc.

Cartierville, 6 Octobre 1913

à Son Honneur

Monsieur le maire  
et Messieurs les membres du conseil  
de la Ville de Cartierville  
Messieur je vous envoie cette lettre  
pour vous demander de bien  
vouloir empêcher de ne pas passer  
la requête de la fermeture de boutique  
des magasins de la Ville de Cartierville  
attendu que j'ai signé mon nom cette  
requête mais dans le temps mon  
magasin n'était pas encore ouvert  
et que je n'aurais pas signé cette  
requête si j'avais eu ce que je suis  
aujourd'hui  
et messieurs les membres du conseil  
vous comprendrez bien le Dimanche  
comment faire pour ne pas vendre  
la semaine - c'est-à-dire les soirs que nous  
fermerons la semaine nous donc vendre  
la semaine et respecter le jour du Seigneur  
c'est-à-dire ne pas vendre le Dimanche  
car ce n'est beaucoup plus important  
et messieur en plus ~~pendant le~~ ~~mont~~  
la population de Cartierville est de mon côté

P12/D,11



TEL. MONT-ROYAL 228 (CONN. BELL TELEPHONE)

**Dosithée Ouellette**  
**MAGASIN GENERAL**

*Epiceries, Ferronneries, Peintures, Vitres, Nouveautés,  
Chaussures, Merceries, Lunettes, Portraits, etc.*

*Cartierville, ..... 191*

*pour vous demandé de vouloir  
bloquer cette requête*

*signé*

*D. Ouellette*

*Marchand*

P12/D,11

Quartier-Ville 6 Oct. 1915

Monsieur le Maire et  
Messieurs les échevins

Bonne le trottoir  
fini à ma propriété  
je demande du vieux  
bois pour faire le  
trottoir en face de  
ma propriété rue des  
carrées vu que vous  
en avez déjà donné  
à d'autres ; je de-  
mande aussi une  
lumière dans cette  
partie de la rue  
des barrières, je la  
crois bien nécessaire  
pour cette partie de  
notre rue ;  
M. Charles Parent

Cartier Ville 6 Oct 1713

A Messieurs les Maires  
à Messrs les echevins

Messieurs

J'ai reçu mon compte  
de taxes pour voitures je constate  
qu'il y a sur mon compte que  
vous me chargez pour un effras  
que je ne possède plus depuis  
quinze jours, j'espère Mess que  
vous m'avez enlevé cette taxe j'en  
ai déjà deux voitures qui paient  
Taxe. Je pense qu'il sera juste  
de m'accorder cela je reste votre tout  
dévoué Paul. Chartrand



P12/D,11

FORM - 213 - 2 - 10

ESTABLISHED 1808.



MATTHEW C. HINSHAW, BRANCH MANAGER.

*Atlas Assurance Company Limited.*  
OF LONDON, ENGLAND.

Agency at

*Carpiquette 6 Octobre 1913*

*Aux honneurs de Maire et a Mrs. les Cheviers*

*Messieurs,*

*ci-inclus mon compte pour  
la balance de l'assurance de garantie des  
muriers.*

*Permettez moi de vous faire  
remarquer que ce montant est dû depuis  
plusieurs mois, en conséquence je serais très  
heureux d'en recevoir le paiement.*

*Comptant sur un règlement  
immédiat.*

*Je demeure*

*Messieurs*

*Votre tout dévoué*

*J. B. L. Alain*

Carterville 7 Oct 1913

à son honneur le maire

et Messieurs les échevins

Messieurs

Après avoir pris communication du rôle d'évaluation j'ai constaté que ma propriété sur le chemin du Saule No 1 de 35 est évalué à \$2200.<sup>00</sup> je vous demanderais donc de bien vouloir diminuer mon évaluation de \$200.<sup>00</sup> soit \$2000.<sup>00</sup> ce qui est encore excessivement haut. Espérant que vous prendrez cette plainte en considération

Je demeure

Votre dévoué

J'ai Lagacé  
par Théophile Lagacé

P12/D,11

**MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION**

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

**MONTREAL**  
CANADA

Oct. 8th., 1913.

J.H. Lapierre, Esq.,  
Secretary Treasurer,  
Cartierville Corporation.

Dear Sir,

We beg to acknowledge receipt of your letter of the 8th. inst. and in reply would state we have issued instructions to immediately have Bellerive St. resurfaced and put in the same condition it was originally.

Yours truly,

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

*N. B. Thorntou E.*

CHIEF ENGINEER & OPG. MGR.

P12/D,11

# MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

**MONTREAL**  
CANADA

Oct. 9th., 1913.

J.H. Lapierre, Esq.,  
Secretary Treasurer,  
Cartierville Corporation.

Dear Sir,

Replying to yours of the 27th. ult with reference to the basis for charging for the water connection to flush your sewers, we regret to state we are unable to accept your offer, namely, to bill you for same as an ordinary water tap, for which, in accordance with the franchise we are entitled to \$7.00 per annum. We will however be glad to install a water meter to register the water consumption, for which we will ask you to pay in accordance with the franchise. If this is satisfactory to you we will immediately put this work in hand.

Yours truly,

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

*H. B. Houston*  
CHIEF ENGINEER & OPG. MGR.

P12/D,11

Cable Address "Montyell"

*McGibbon, Casgrain, Mitchell & Casgrain*

*Casgrain, Mitchell, Mc Dougall & Creelman.*

*Th. Chase Casgrain, H.C.*

*Victor E. Mitchell, H.C.*

*Royal Trust Building*

*A. Chase Casgrain*

*Evel. W. Mc Dougall*

*John J. Creelman*

*Gilbert S. Hairs*

3/70 *Montreal, 9 Octobre 1913*

*Pierre F. Casgrain*

Le Secrétaire Trésorier de la  
Ville de Cartierville,  
Cartierville,  
Qué.

Cher Monsieur :-

Le Docteur D. E. LeCavalier nous a demandé de communiquer avec vous à propos de la taxation de ses propriétés situées dans les limites de votre Ville. Il nous dit qu'il s'est objecté à l'évaluation faite par votre corporation de ses propriétés, mais que promesse lui a été faite au Conseil que certains changements seraient apportés dans cette évaluation. Ce que nous désirerions c'est que vous nous disiez à combien les différentes propriétés appartenant au Docteur LeCavalier ont été évaluées et quand le rôle d'évaluation a été homologuée, pour que nous puissions, au cas où le Docteur LeCavalier le jugerait à propos, contester l'évaluation en question dans les délais voulus.

En nous donnant ces informations vous nous obligerez.

Vos dévoués,  
MCGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & CASGRAIN



P12/D,11

HENEKER & JOHNSON  
BARRISTERS

R. T. HENEKER, K. C.  
WALTER S. JOHNSON  
E. J. WATERSTON

CABLE ADDRESS  
"HENEKER"

A. B. C. &  
WESTERN UNION } CODES  
TELEPHONES MAIN } 4852  
                          } 4853

COMMERCIAL UNION BUILDING

ST. JAMES STREET

MONTREAL October 9th, 1913.

Monsieur J.H.Lapierre,

Secrétaire-Trésorier de la Ville de Cartierville,

P. Q.

Monsieur:-

Auriez-vous l'obligeance de m'envoyer un ~~avis~~ de l'homologation du rôle d'évaluation. Je regrette beaucoup de vous troubler mais la date de la prochaine séance du conseil n'était pas fixée quand je suis parti lundi et je dois assister à l'homologation du rôle.

Je vous remercie de votre trouble.

C. Stuart Le Mesurier  
V<sup>o</sup>u<sup>s</sup> dévoué,

CSL/JI.

TO THE MUNICIPAL COUNCIL  
OF THE TOWN OF CARTIERVILLE.

SIRS:-

WHEREAS at the Meeting of the Municipal Council held on Monday, the 6th day of October, 1913, called for the purpose of homologating the Assessment Roll, the Council altered the valuation of part of lot #103, which said part belongs to The Polo & Country Club, Limited; and

WHEREAS the said part of lot #103 has been divided into two portions:

(A) One of thirty-two acres, which has been valued as farm land, which said valuation is just, and with it The Polo & Country Club, Limited, finds no fault: and

(B) One of twenty acres, being the Polo field of the said Club, which has been valued at \$16,000., which valuation is excessive: seeing that, (a) the only building on the said land is one wooden pavillion, the value of which does not exceed \$1,500., and that, (b) no other improvements have been made to the said land which in any way add to the value of the land for any purposes other than those of the Club, and that, (c) the Club derives no revenue of any kind from the land, as the matches and other exhibitions given on the said land are free and open to the public, and as all the revenues of the said Club, whether derived from subscriptions or other sources, are spent on maintaining the land in fit condition for Polo playing;

TAKE NOTICE that The Polo & Country Club, Limited, will appear before the next Meeting of the Town Council, or such Meeting as may be called to homologate the Assessment Roll, and will then and there renew the objections made on its behalf at the Meeting of the Town Council held on Monday, the 6th day of October, 1913, and will then and there be prepared to establish the said objections to the Assessment Roll, and to submit such evidence as may be required so to do.

*Hewitt & Johnson*

Attorneys for  
The Polo & Country Club, Limited.

Montreal, October 10th, 1913.

---

NOTICE OF CONTESTATION

-of-

ASSESSMENT ROLL.

---

Attorneys

Heneker & Johnson

P12/D,11

P12/D,11

LIVRES DE CLASSE  
DE LA  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

**DICTIONNAIRES**

**Blanc, Mgr E.**—Dictionnaire Alphabétique et logique . . . \$0.80

**Larousse.**—Dictionnaire Complet de la Langue Française . . . 0.80

**Delahaye.**—Dictionnaire de la Prononciation Moderne de la Langue Française . . . 1.00

**Rinfret, R.**—Dictionnaire de nos fautes contre la Langue Française . . . 0.75

**Guérin, Mgr.**—Nouveau Dictionnaire Universel Illustré . . . 0.80

**Hocquart-Valois.**—Nouveau Dictionnaire de la Langue Française . . . 0.25

**Clifton et McLaughlin.**—Nouveau Dictionnaire Français-Anglais et Anglais-Français . . . 1.00

**Nugent's Improved Pocket Dictionary** . . . 0.40

**Nugent's Up-to-Date Dictionary** . . . 0.75

**ECRIURE**

**Cours Gradué d'Ecriture Normale.** en 6 cahiers avec modèles en tête. Le cahier \$0.10

**GEOGRAPHIE**

**Carte du Canada** —(édition 1913), 44 x 66 pces. \$3.00

**Carte de la Province de Québec.** —(édition 1913) 44 x 66 pces. . . 4.00

**Carte de l'Amérique du Nord.** —(édition 1913), 44 x 66 pces. . . 4.00

**Mappemonde - Planisphère.** —Système Mercator, 72 x 48 pces, texte français . . 4.00

La même (Map of the world) texte anglais . 4.00

**Géographie Physique.** d'après le recensement de 1910. (En préparation) . . . 0.50

**New Family Atlas of Canada and the World** . . . 2.50

**Royal Canadian Atlas** . . . 0.75

**GRAMMAIRE**

**F. P. B.**—Exercices Orthographiques . . . 0.30

Le même (livre du maître) . . . 0.75

**F. P. B.**—Grammaire Française . . . 0.30

**Augé et Desrosiers.**—Grammaire Française (édition canadienne). . .

Premier livre de grammaire . . . 0.15

Deuxième livre de grammaire . . . 0.25

Troisième livre de grammaire . . . 0.45

**HISTOIRE**

**F. P. B.**—Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada, à l'usage des commençants. . . \$0.15

**Deloux.**—Histoire Sainte . . . 0.25

**Bourgeois, R. P.**—Histoire du Canada . . 0.45

**Garneau, F. X.**—Histoire du Canada . . 0.25

**Laverdière, C. H.**—Histoire du Canada, à l'usage des Maisons d'éducation. . . 0.30

**Sylva Clapin.**—Histoire des Etats-Unis. . 0.40

**LANGUE ANGLAISE**

**Manuel de Phrases franc. et angl.** . . . 0.20

**Nouveau Cours de Langue Anglaise** selon la méthode Ollendorff . . . 0.30

**Perrin John.**—The Elements of French and English Conversation . . . 0.20

**LECTURE**

**Aventures de Télémaque** . . . 0.25

**Magnan.**—Cours Français de Lectures Graduées

Degré prépar. (1ère et 2e parties réunies) 0.10

Degré inférieur . . . 0.30

Degré moyen . . . 0.50

Degré supérieur . . . 0.60

**Devoirs du Chrétien** . . . 0.25

**Leçons Instructives et Amusantes** pour exercer à la lecture des manuscrits. 0.15

**Colonnier.**—Méthode d'Elocution et de Déclamation.

Cours élémentaire . . . 0.30

Cours moyen . . . 0.50

Cours supérieur . . . 0.75

**Rochon.**—Méthode Pratique de Lecture.

Premier livre: 1ère partie . . . 0.10

Premier livre: 2e partie . . . 0.20

Deuxième livre. . . 0.30

**Psautille de David** . . . 0.15

**Syllabaire des Ecoles Chrétiennes** . . . 0.05

**MATHEMATIQUES**

**Rochon.**—Exercices d'Arithmétique pour les élèves des classes primaires . . . 0.10

**Tableau du système Métrique Comparé.** avec équivalents en mesures canadiennes . . . 3.00

**MUSIQUE**

**Smith.**—Abécédaire Musical . . . 0.30

**Cantus Ecclesiastical.** plain-chant . . . 0.50

**Cantus Liturgiel.** plain-chant . . . 0.50

**Claude Augé.**—Le livre de Musique, édition canadienne . . . 0.50

**Manuale Cantorum.** plain-chant . . . 1.25

**Manuel Paroissial** . . . 0.30

**Méthode de Plain-Chant Romain** . . . 0.20

**Quatre-Vingts Motets.** en chant grégorien et en musique moderne . . . 0.25

**Recueil de Prières et Cantiques.** à l'usage des Retraites et Missions . . . 0.25

**RELIGION**

**Gaume Mgr.**—Abrégé du Catéchisme de Persévérance . . . 0.40

**Epîtres et Evangiles des Dimanches et Fêtes** . . . 0.15

**La Journée du Jeune Homme.** No 1068 Reliure 328, percaline tranche rouge . . 0.30

**Manuel de Piété à l'usage des Académies, Collèges et Petits Séminaires.** No 1074, reliure 328, percaline, tranche rouge . . . 0.30

**Schedlacher.**—Manuel de Controverse . . 0.10

**Manuel de Première Communion.** . . . 0.40

**Luche.**—Notes d'un Catéchiste. . . 1.00

**Office de la Sainte Vierge** . . . 0.25

**Prières du Matin et du Soir** . . . 0.05

**SCIENCES**

**Frères de l'Instruction Chrétienne.**—L'Agriculture dans les Ecoles . . . 0.25

**Bouvin.**—Manuel des Ingénieurs . . . 2.50

**Gérin-Lajoie.**—Traité de Droit Usuel . . . 0.75

**Panneton.**—Traité d'Hygiène . . . 0.25

Nos Catalogues envoyés franco sur demande.

MAISON FONDÉE 1842

# Librairie Beauchemin Limitée

79, Rue St-Jacques, Montréal, (Canada) 10 oct, 1913.

SUCCURSALE AUX ETATS-UNIS:  
20, RUE MECHANIC  
WORCESTER, (Mass.)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE:  
BEAUCHEMIN MONTREAL  
A. B. C. CODE 4E & 5E EDITIONS

IMPRIMERIE ET RELIURE:  
26, RUE ST-GABRIEL  
MONTREAL, (CANADA)

Monsieur J.H. Lapierre, Sec-Trés.

Cartierville,

Qué.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 8. Nous sommes très surpris d'apprendre que vous n'avez pas payé la traite que nous avons faite sur vous. Nous vous rappelons que le compte qui fait l'objet de cette traite est échu depuis très longtemps.

Vous voudrez bien nous en faire remise par le retour de la malle.

Vos tout dévoués,

deG/BJ.

Librairie Beauchemin Limitée.



P12/D,11

CONSEIL D'HYGIENE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



BOARD OF HEALTH  
OF THE PROVINCE OF QUEBEC

MONTREAL,  
9, RUE ST-JACQUES

13 octobre, 1913.

M. le Secrétaire-Trésorier municipal,  
Cartierville.

Monsieur,

Le Conseil d'hygiène de la Province de Québec est à faire le relevé sanitaire de la rivière des Prairies, et pour ~~ce~~ cette étude, nous aurions besoin de connaître les informations demandées dans le questionnaire ci-inclus.

Nous espérons que vous voudrez bien nous prêter votre concours dans cette étude, en remplissant le questionnaire, et en nous le retournant le plus tôt possible.

Votre tout dévoué,

*J. J. Lapierre*

Ingénieur-Sanitaire.



P12/D,11

BELL TELEPHONE, MAIN 2448

A. G. MOONEY, MANAGER.

HEAD OFFICE : 45 NEWTON STREET  
MANCHESTER, ENGLAND.

**Mitchells, Ashworth, Stansfield & Co., Limited**

FELT MANUFACTURERS

220 LEMOINE STREET

*Montreal,* October 13th, 1913.

Messrs. Corporation Of Cartierville,  
Cartierville,  
Que.

Gentlemen:-

Enclosed please find \$1.00 as per your account which please receipt and return to me, also please note to send all future accounts to my Office here, and very much oblige.

Yours faithfully,

*A. G. Mooney*

MDE/AGM.

P12/D,11

MONTREAL. 14th Octr. 1913.

Mr. J. H. Lapierre,  
Secretary-Treasurer,  
Corporation of Cartierville, P.Q.

Dear Sir,

I am desired by Sir Hugh Graham to acknowledge your letter of 13th instant regarding an account for \$65.30, and he wishes me to inform you that his Secretary is at present on holiday, but on his return on Monday 20th instant the matter will be placed before him for adjustment.

Yours truly,

*E. R. Whitrod*

Private Secretary to

Sir Hugh Graham.

*R. W. S.*

P12/D,11

● Cable Address "Montgill"

*McGillon, Casgrain, Mitchell & Casgrain*

*Casgrain, Mitchell, McDougall & Creelman*

*Th. Chase Casgrain, K.C.*

*Victor E. Mitchell, K.C.*

*Royal Trust Building*

*A. Chase Casgrain*

*Errol M. McDougall*

*John J. Creelman*

*Gilbert S. Stairs*

3/FC Montreal, 15 Octobre 1913

*Pierre F. Casgrain*

M. J. H. Lapierre

secrétaire-Trésorier,

Cartierville,

qué.

Cher Monsieur :-

RE DOCTEUR LeCAVALIER

Nous accusons, avec remerciements, réception de votre lettre du 13 Octobre courant nous donnant les renseignements que vous nous avez demandés.

Votre tout dévoué,

*A. Chase Casgrain*

P12/D,11

IMMEUBLES

Téléphone Bell Main 4452

REAL ESTATE

Gidion Ménard

20 ST-JACQUES

Montréal, 18 Oct. 1913

Mr. Lapiere, sec. tris.

Cartierville.

Cher ami.

Voici le nom de la propriétaire du lot  
dont nous avons parlé, savoir :

Cadastré N° 19 - Subd. N° 115 = M<sup>de</sup>. Olympie Cholette, veuve,  
90 St Urbain, Montréal.

N'oublie pas de mettre son nom sur  
le rôle, tu voudras bien, aussi, lui adresser  
son compte de taxes 1913-14 quand ce sera le  
temps. Toutes les taxes à venir à Mai 1913 ont été  
payées par moi.

Bien à toi.

Aldas Ménard

P12/D,11

FORM 5-338

File - Corn. of Cartierville. #2.



**THE IMPERIAL OIL COMPANY, LIMITED**

QUEBEC DIVISION

DIVISION HEAD OFFICE.

**MONTREAL.**

E. A. HEWITT,  
MANAGER

October 18th, 1913.

Corporation of Cartierville,  
Cartierville, P. Q.

Gentlemen:-

We beg to advise that you have not favored us with cheque covering amount of \$187.00 for draft returned by bank, we advising you by usual statement.

As this amount is overdue, we must ask you to kindly favor us with cheque by return mail to clear.

Trusting to be favored with an early settlement, we remain,

Yours truly,

THE IMPERIAL OIL COMPANY LIMITED.

JJP/M



P12/D,11

Cartierville. 20 Octobre 1913

A Monsieur le Maire  
et à Messieurs les échevins

Messieurs.

Ayant connaissance que  
le Conseil a encore de l'ancien  
trottoir en bois a sa disposition  
la commission scolaire  
prend la liberté de vous de-  
mander si vous ne pourriez  
pas lui en laisser l'avis pour  
faire des trottoirs dans les  
cours de l'école; ce qui serait  
autant d'épargner aux con-  
tribuables.

J. E. Chevalier prés.

P12/D,11

The Montreal Star Publishing Company, Limited

MONTREAL

CANADA

\$ 65.30.

October 21st 19 13.

Messrs The Corporation of Cartierville,

Cartierville.

Dear Sirs;

Enclosed please find cheque for

Sixty five dollars & thirty cents,

in settlement of your account. The endorsement on the cheque will be sufficient receipt.

Yours truly,

The Montreal Star Publishing Company, Limited.

386.96  
271.94  
155.08

P12/D,11

Montréal 21 Oct 1933

Monsieur

Je vous envoie un  
chèque au montant de \$3.<sup>00</sup>  
pour taxe de voiture j'avais  
oublié d'aller vous payer avant  
de partir.

Votre tout dévoué

J.R. Courette  
2511 Esplanade  
Montréal

AMÉDÉE JASMIN, L. L. B.

NOTAIRE

Greffier de la Cour des Magistrats,

Sec.-Trés. de la ville de Terrebonne,

Prêts d'argent, Agent d'assurance

Tous les jours et vendredis à Montréal  
71a, RUE SAINT-JACQUES

Tél. Main 8369

Terrebonne, 22 Oct. 1913

Mon cher Lapiere,  
Je te dois mes  
excuses de ne répondre qu'aujourd'hui  
à ta lettre en date du 9 septembre  
et surtout ma prétendue  
négligence à régler ton compte  
relatif à la liste de nom que tu  
m'as envoyée.

J'y ajoute quelques explications  
qui te feront certainement que je  
ne suis pas aussi ingrat que ta  
lettre le dit. Voici: La liste de  
nom était accompagnée d'une  
lettre et d'un compte non signé.  
J'étais sans l'impression que le  
travail avait été fait par le notaire

Lefebvre, et j'aurais droit de sup-  
 poser, qu'avec lui, j'étais responsable  
 de resté en compte pour ce travail  
 après les services & dépenses que  
 j'ai faits en sa faveur avant  
 son arrivée à Carterville. J'ai  
 été le 10 et compte. Je ne me  
 souviens plus du montant. Je  
 t'envoie \$ 3.00 ce qui est le  
 montant chargé par les autres sec-  
 tes pour des travaux semblables  
 à peu près. Si je te dois plus,  
 dis-moi le et j'essaierai  
 payer ce que je dois de te rendre  
 ton dû, maintenant que je  
 sais que le travail a été fait  
 par toi au lieu que par le notaire  
 Lefebvre.

Receis mes salutations  
 amicales. Amicalement



P12/D,11

TELEPHONE BELL:  
MAIN 8260  
" 8261  
" 8262

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
" L E X "

PERRON, TASCHEREAU, RINFRET, GENEST, BILLETTE & PLIMSOLL

J. L. PERRON, C.R.  
THIBAudeau RINFRET, C.R.  
J. E. BILLETTE

AVOCATS  
EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC  
11 PLACE D'ARMES  
MONTREAL

ROBERT TASCHEREAU, C.R.  
ROSARIO GENEST  
A. R. W. PLIMSOLL

le 22 octobre, 1913.

Monsieur le Secrétaire-trésorier de la Municipalité  
de Cartierville,  
Cartierville, P.Q.

Mon cher monsieur:-

Voulez-vous être assez bon de nous envoyer une copie dûment certifiée d'un règlement adopté par la municipalité de Cartierville le 10 septembre 1906 et portant le No.7. Ce règlement concerne la Cie Saraguay. Nous désirerions aussi que vous nous envoyiez annexé à ce règlement un certificat que ce règlement a été dûment approuvé par les électeurs tel que requis par la loi et un autre certificat à l'effet que ce règlement a été dûment publié conformément à la loi et est en vigueur.

Veillez donc être assez bon de nous envoyer ces documents aussitôt qu'à possible et sur réception nous vous enverrons le montant des honoraires qui vous seront dus.

Vos dévoués,

PERRON TASCHEREAU RINFRET GENEST BILLETTE & PLIMSOLL.

par 

RT/AR

P12/D,11

# MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION

EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING

ADDRESS ALL CORRESPONDENCE TO THE COMPANY.

**MONTREAL**  
CANADA.

Oct. 23rd. 1913

La Corporation de la Ville de Cartierville.  
CARTIERVILLE. P.Q.

Dear Sirs:-

Enclosed herein you will please find voucher  
and cheque in settlement of your account for Five dollars  
(\$5.00)

Kindly sign the enclosed voucher and return  
to this office as soon as possible, and oblige.

Yours very truly  
MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION  
*D. H. Goodfellow*

DKG/G.

Vr.No. 23/10/13.

P12/D,11

Montréal Oct 27 1913.

Cher Monsieur

S. V. P. Je voudrais

m'envoyer le montant des Taxes municipales  
et Taxes scolaires du terrain portant le numéro  
28, de la subdivision officielle, du lot numéro  
144.

Vous obligez votre dévoué

M. Daoust Bonheur

288 Ontario East.

Cartierville 27 Octobre-1913

A son Honneur Mr-le Maire

Et à Messieurs les Echevins, Cartierville.

Messieurs;-

Il y a quelque temps, votre conseil, sur ~~xxxx~~ certaines plaintes portées prenait l'initiative d'empêcher toutes voitures de charretiers ou autres de stationner ailleurs qu'à un endroit déterminé par règlement, à savoir à l'Est du dépôt des petits chars.

Nous avons fait l'acquisition d'un certain terrain près de la station et nous vous demandons de prendre encore l'initiative afin que nous ayons une entrée libre vis-à-vis le terrain actuellement en notre possession et qu'aucune voiture de charretier ou autres ni stationne., de manière à ce que nous puissions entrer et en sortir quand bon nous semblera. Espérant que vous ferez droit à notre demande, nous sommes,

Vos dévoués,

Wilfrid Laurin  
Arila Corbeil  
Alfouse Lorrain

\*C'est à dire  
sur toute la  
frontière de  
notre dit terrain  
tel qu'il a été fait  
partout ailleurs  
cy L

P12/D,11

ARCHIVES MUNICIPALES

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc., I. C.*

*Ingénieur Civil et Arpenteur*

BUREAUX  
NO. 30 RUE ST-JACQUES  
TELEPHONE MAIN 1110

*Montréal, le 31 octobre 1913.*

A Son Honneur le Maire et à M.M. les Conseillers  
de la Ville de Cartierville,  
Cartierville.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer par la présente, un estimé complet du coût des travaux de la construction de trottoirs en ciment exécutés par M.M. R. T. Smith & Co.

La longueur totale de trottoirs, y compris les traverses, est de

17,025 pieds à \$1.10 le pied, . . . . .	\$ 18,727.50
En plus, il y a 102 entrées à \$5.50, . . . . .	561.00
Extra pour entrées Crevier et Municipalité, . . . . .	29.95
Extra à l'Hôtel de Ville, 402 pieds, et chez Meunier et Cardinal, 770 pieds, faisant un total extra de 1172 pieds à \$1.10 par 4 pieds, . . . . .	<u>322.30</u>
Total de l'estimé à date, . . . . .	\$ 19,640.75
Pour la complétion du canal de trop-plain, . . . . .	<u>5,500.00</u>
Faisant un grand total de travaux exécutés par Smith & CO. de . . . . .	\$ 25,140.75



P12/D,11

J'ai donné à R. T. Smith & Co., les certificats suivants:-

Le 16 mai 1913, . . . . .	\$2000.00 ✓
Le 29 mai 1913, . . . . .	3000.00 ✓
Le 13 juin 1913, . . . . .	6000.00 ✓
Le 2 juillet 1913, . . . . .	3000.00 ✓
Le 16 juillet 1913, . . . . .	3000.00
Le 1er octobre 1913, . . . . .	1000.00
Le 2 septembre 1913, . . . . .	<u>2000.00</u>

Faisant un total de certificats donnés à  
date, de . . . . . \$ 20,000.00

Balance due, . . . . . \$ 5,140.75

Vous aurez en plus à remettre à Messieurs Smith & Co.,  
le dépôt qu'ils ont fait lors du contrat.

Espérant que ce rapport final sera trouvé satisfaisant,

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

*J. P. Labrie, B. A. S.*

Ingénieur des travaux.

P12/D,11

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc., I. C.*  
*Ingénieur Civil et Arpenteur*

BUREAUX  
NO. 30 RUE ST-JACQUES  
TELEPHONE MAIN 1119

Montréal, le 31 octobre 1913.

A Son Honneur le Maire et à M.M. les Conseillers  
de la Ville de Cartierville,  
Cartierville.

Messieurs,

Ci-inclus, je vous envoie un estimé complet des travaux exécutés par M.M. R.T. Smith & Co., pour votre Municipalité, pendant l'année 1913.

Tous ces travaux ont été exécutés conformément au contrat, aux plans et aux devis préparés par moi, et il me fait plaisir de les accepter comme répondant exactement aux exigences des contrats passés avec M.M. R.T. Smith & Co.

La somme de \$5,140.75, tel qu'appert par l'estimé ci-joint, est due et payable à M.M. R.T. Smith & Co.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

*F. Chs. Laberge, B. A. Sc.*

Ingénieur des travaux.

P12/D,11

The Montreal Star Publishing Company, Limited

MONTREAL

CANADA

\$ 4.00.

October 31st 19 13.

The Corp of Cartierville,

Cartierville, P.Q.

Dear Sirs;

Enclosed please find cheque for

Four dollars,

in settlement of your account. The endorsement  
on the cheque will be sufficient receipt.

Yours truly,

The Montreal Star Publishing Company, Limited.